

FAN

Lire en dernière page :

Pompidou : profession de foi européenne pour une « union entre gouvernements »

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS - EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

La thèse de la légitime défense est rejetée

Réquisitoire au procès de Winterthour

Le procureur demande 12 ans de prison pour les Palestiniens et deux ans pour Mordehai Rahamin

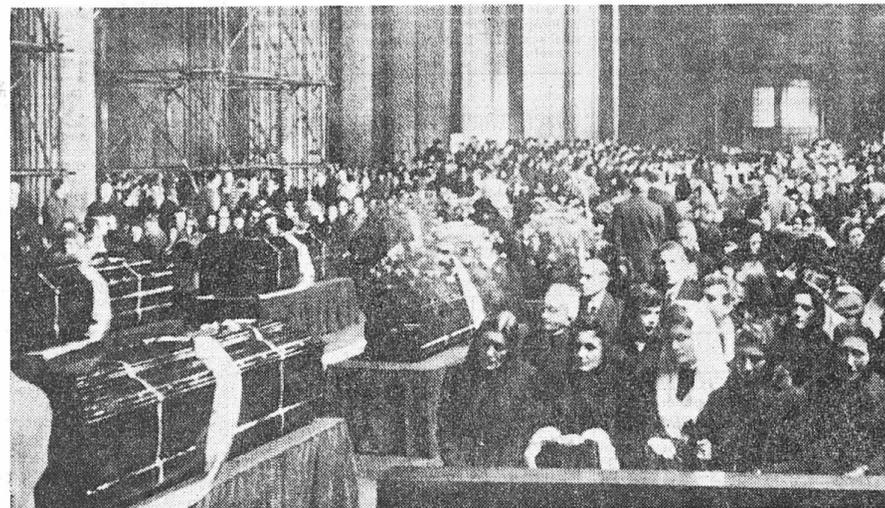
WINTERTHOUR (ATS). — Peu avant la fin de l'audience de lundi matin, le procureur général Oskar Birch a commencé son réquisitoire contre les trois Arabes...

n'étaient pas en mesure de la faire. Toute cette action est le résultat d'une haine naturelle au sujet de laquelle Heiga a expliqué...

LE PROCUREUR DEMANDE 12 ANS DE RÉCLUSION POUR LES ARABES

Le procureur général a demandé que les trois inculpés arabes soient condamnés chacun à 12 ans de réclusion, dont à déduire 307 jours de prison préventive subie...

(Lire la suite en avant-dernière page)



L'office funèbre à la cathédrale. (Téléphoto AP)

SOUS UNE PLUIE FINE ET GLACIALE

Tout Milan pleure les victimes de l'attentat

M. Rumor tente de reconstituer le centre-gauche

MILAN (AP). — Sous une pluie fine et glaciale, des dizaines de milliers de Milanais ont suivi, lundi matin, sur la place du Dôme, l'office funèbre célébré à la mémoire des 14 victimes de l'attentat de vendredi dans la « Banca Nazionale dell'Agricoltura »...

TENTATIVE DE M. RUMOR

Le président du Conseil, M. Mariano Rumor, qui a assisté à l'office, devait s'entretenir peu après avec les dirigeants de l'ancienne coalition de centre-gauche pour tenter de reconstituer un gouvernement majoritaire...

(Lire la suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

La Grèce et l'Europe

La Grèce a pris de court les membres du Conseil de l'Europe. Avant que ceux-ci n'aient eu à se prononcer sur son exclusion, M. Pipinellis faisait savoir que son pays se retirait de l'institution de Strasbourg...

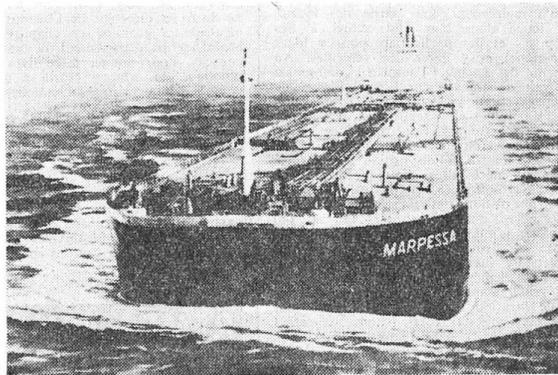
Il ne fait pas de doute que l'art. 3 du statut du Conseil fait l'obligation aux Etats membres de disposer d'une constitution qui reconnaisse l'exercice des libertés politiques...

Se posent pourtant certains problèmes. La Grèce est le berceau de notre civilisation occidentale et il est regrettable, d'un point de vue général, qu'elle soit écartée de l'Europe...

La Grèce d'aujourd'hui est, avec la République fédérale allemande, le seul pays de notre continent qui ait la plus longue frontière avec le monde communiste. A plusieurs reprises, dans son histoire récente, elle a été l'objet de l'assaut du marxisme...

René BRAICHET

LE PÉTROLIER JAUGEAIT 207,000 TONNES NAUFRAGE DU « MARPESSA » : UNE CATASTROPHE POUR LES ASSURANCES BRITANNIQUES



Malgré les apparences, ce n'est pas une photo, mais un dessin représentant le pétrolier géant « Marpessa ». (Téléphoto AP)

LONDRES (AP). — Le pétrolier « Marpessa » de 207,000 tonnes, a coulé dans l'océan Atlantique, à 80 km au nord-ouest de Dakar, ce qui constitue une catastrophe sans précédent dans l'histoire de la marine et des assurances britanniques...

Le « Marpessa », qui rentrait de son voyage inaugural, se trouvait en difficulté depuis vendredi. Un incendie s'était déclaré à bord à la suite d'une violente explosion qui fit deux blessés parmi les 35 membres de l'équipage...

Enfin, après l'évacuation, samedi, des survivants sur le pétrolier britannique « Serenia », le « Marpessa » devait couler lundi, peu après minuit, au large de Dakar. Le « Marpessa » avait été construit par les chantiers navals japonais et avait été livré à la « Royal Dutch Shell » le 30 septembre dernier...

DÙ À DES ÉLÉMENTS CONSERVATEURS PUTSCH AU PANAMA

PANAMA (Reuter - AFP). — La radio de Panama annonce que le lieutenant-colonel Omar Torrijos, chef de la junte militaire panamienne, a été renversé par un coup d'Etat fomenté par son adjoint Ramiro Silvera et par le colonel Amado Sanjur. Ce dernier occupe la troisième place dans la hiérarchie gouvernementale panamienne...

Le lieutenant-colonel Torrijos se trouve actuellement à Mexico, où il assiste à des courses hippiques où sont engagés des chevaux panaméens. Les premières informations faisant état de sa présence à Mexico ont été diffusées par la radio mexicaine, dans un compte rendu des courses...

M. Torrijos — qui a maintenant le grade de général — était un des auteurs du coup d'Etat qui renversa, le 11 octobre 1968, le gouvernement civil du président Arnulfo Arias. Il était alors chef de la garde nationale...

(Lire la suite en dernière page)



L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7, 8 et 10
Les sports : pages 20 et 22
Le carnet du jour. — Les programmes radio-TV. — Les bourses : page 23
L'actualité nationale : page 25

Boudry : les impôts seront-ils augmentés ? (Pages neuchâteloises)

Automobile contre un arbre en pays fribourgeois : 1 mort, 1 blessé (Page Jura-Fribourg)

Arrestation mouvementée de trois contrebandiers près de Zermatt (Page 25)

SEXTUPLÉS A LONDRES

L'UN DES BÉBÉS EST MORT-NÉ

LONDRES (AP). — Pour la seconde fois en Grande-Bretagne une femme a donné naissance à des sextuplés, après avoir subi un traitement contre la stérilité.

La mère, Mme Rosemary Letts, 23 ans, leur a donné naissance à l'hôpital de l'Université de Londres, dans la nuit de dimanche à lundi. Les chirurgiens ont dû pratiquer une césarienne. L'un des enfants est mort-né.

« Les cinq autres bébés, a déclaré un des praticiens, ont plus de 50 pour cent de chances de survie. La mère et les nouveaux-nés se portent bien ».

Les trois premiers nés sont des filles qui pèsent respectivement 1120 g, 1600 g, 1100 g. Viennent ensuite, un bébé du sexe masculin de 1120 g et une fillette de 935 g.

Les médecins qui suivaient Mme Letts s'attendaient à une naissance multiple. Ils pensaient, même, qu'elle mettrait au monde des septuplés. Elle était hospitalisée depuis quatre mois dans l'attente de l'heureux événement. Son mari, qui travaille dans une usine d'ordinateurs dans le nord de la Grande-Bretagne, jait à chaque fin de semaine, quelque 800 km pour lui rendre visite.

Les bébés sont alimentés tous les quarts d'heure avec du lait de femme, qui leur est administré, par quantités minimes, par voie orale ou intraveineuse.

Les naissances multiples sont devenues assez fréquentes en Grande-Bretagne depuis l'introduction des nouveaux traitements contre la stérilité. Le mois dernier, par exemple, des quintuplés sont nés à l'hôpital de la reine Charlotte, et toutes ont survécu.

L'opinion de la « majorité silencieuse »

La « majorité silencieuse », cette vaste foule de gens qui, pour la plupart, ne vont pas voter ou qui, lorsqu'ils déposent un bulletin dans l'urne, expriment une opinion modérée, cette majorité non recensée peut-elle influencer sur le cours des événements ? Est-il possible d'en mesurer le pouvoir ? S'agissant, en fait, de la majorité des citoyens dans la plupart des pays occidentaux, ces millions d'hommes et de femmes pourraient-ils être au besoin mobilisés pour défendre les institutions démocratiques ? Ou faut-il attendre, pour qu'ils se manifestent, que la situation se détériore au point qu'un pays se trouve au bord du gouffre, comme ce fut le cas en France en mai 1968 ?

Beaucoup de gouvernants, apparemment bien en selle dans les pays libres, se posent sans doute ces questions depuis quelques mois. En France, un grand quotidien, « Le Figaro », a essayé d'y répondre sur un point précis, en faisant procéder à un sondage d'opinion. Comment, a-t-il demandé aux personnes interrogées, la majorité des Français regardent-ils actuellement le parti communiste français ?

L'image de ce parti s'est sensiblement dégradée ces derniers temps, constate l'enquête du « Figaro ». Cette dégradation est le fait de personnes qui, jusqu'alors, refusaient de donner leur avis. « La majorité silencieuse a basculé dans le camp hostile au P.C. », conclut le quotidien parisien.

Pourquoi ? Une série de réponses recueillies le prouvent. Le parti communiste est-il un parti comme les autres ? Non, répondent une majorité de Français. Mais la proportion de réponses inverses reste importante. Le parti communiste est-il « le parti étranger » ? Oui, répondent les Français, presque à la majorité absolue, malgré le déploiement actuel de la campagne du P.C. pour apparaître comme un parti « national ».

Le parti communiste est-il un parti totalitaire, c'est-à-dire décidé à éliminer les autres formations et à prendre le pouvoir par des procédés révolutionnaires ? Là encore, la réponse est affirmative. Il y a même, depuis 1968, une très nette évolution. L'image du P.C. s'est considérablement altérée, en partie à cause des événements de Tchécoslovaquie.

Le P.C. est-il au moins capable d'assurer la justice sociale ? Nettement positive en 1968, la réponse est aujourd'hui négative.

On attend avec intérêt les réactions du P.C. à ces constatations...

B. A.

Avis mortuaires

Il Lui dit: «Voici le repos, laissez reposer celui qui est fatigué». Esaië 28:32. Monsieur et Madame Jean-Pierre Minguely-Oesch et leurs enfants Pierre et Isabelle, à Hauterive; Madame Nadine Ramseyer-Minguely et sa fille Chantal, à Prilly; Madame Edith Burgi, à Neuchâtel; Madame Hélène Burgi, au Landeron; Monsieur et Madame Jean Spring, leurs enfants et petits-enfants, à Fribourg; Monsieur et Madame Walter Meier, à Bèze; Les familles Bouquet, Béguelin, Sandoz, Polier, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de Madame Jeanne Glasson-Minguely née BOURGI leur chère maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et marraine, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, dans sa 76^{me} année. J'ai combattu le bon combat. J'ai achevé la course. J'ai gardé la foi. II Timothée 4:7. Le Landeron, le 13 décembre 1969. (Bellerive 10) L'ensevelissement aura lieu le mardi 16 décembre. Culte au temple du Landeron, à 14 h. Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le comité de la Société de gymnastique du Landeron a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de Madame Jeanne Glasson-Minguely mère de Monsieur Jean-Pierre Minguely, membre honoraire de la société. Je lève mes yeux vers les montagnes; d'où me viendra le secours?... Mon secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre. Ps. 121:1-2. Madame Georges Muller-Borel, à Peseux; Madame et Monsieur André Dardel-Muller, à Neuchâtel; Madame Dora Ramelet-Muller, à Peseux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; Madame Louisa Muller, à Peseux, et ses enfants; Madame et Monsieur Paul Méroth-Borel, à Peseux, et leurs enfants; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Auguste Muller-Jordan; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis Borel-Bardet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur Georges MULLER leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection à l'âge de 69 ans, après une pénible maladie. Peseux, le 15 décembre 1969. (Pralaz 19a) L'ensevelissement aura lieu jeudi 18 décembre. Culte au temple de Peseux à 12 h 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La Ligue cantonale neuchâteloise contre la tuberculose et le Service B.C.G. ont le profond regret de faire part du décès de Madame Maria GUEISSAZ docteur qui s'est dévoué pendant de nombreuses années en faveur de la lutte contre la tuberculose et qui dirigea le Service B.C.G. de la L.N.T. Les autorités communales de Bevaix ont le pénible devoir d'annoncer le décès de Monsieur Ernest LIARDET conseiller général et membre de diverses commissions, survenu le 14 décembre 1969. L'ensevelissement aura lieu à Bevaix, le 17 décembre 1969, à 14 heures. Culte au temple. Le Groupement des intérêts bevaixais a le pénible devoir de faire part du décès de leur camarade et ami, Monsieur Ernest LIARDET membre du comité et conseiller général. L'ensevelissement aura lieu mercredi 17 décembre, à 14 heures, au temple de Bevaix. Le comité de la Compagnie des Musquetaires de Bevaix a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de Monsieur Ernest LIARDET leur cher ami, caissier de la société depuis de nombreuses années. Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant et ému pour son grand dévouement à notre société. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. La Direction de la Société Degoumois & Co S.A. et ses collaborateurs ont le grand chagrin d'annoncer le décès de Monsieur Ernest LIARDET directeur de leur succursale de Bevaix. C'est avec reconnaissance que chacun se souviendra de lui. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Soutenance de thèse de doctorat à la faculté des lettres

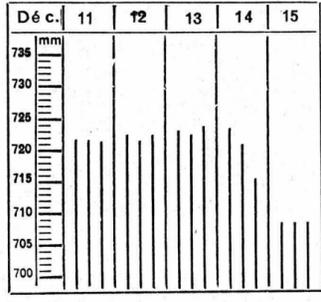
Syntaxe transformationnelle des propositions hypothétiques du français parlé, par M. Raymond Lamérand

Refus de priorité: une blessée

Un automobiliste de Neuchâtel, M. Paul Racine circulait hier à 19 h 05 sur l'avenue du 1er-Mars en direction du centre de la ville. A l'intersection de la place Alexis-Marie-Plaget, à la hauteur du monument de la République, il fut en route coupée par une voiture frivole conduite par Mme Sabine Eicher qui s'était engagée sur l'avenue du 1er-Mars sans prendre toutes les précautions nécessaires. Le choc fit une blessée Mme Racine qui a été conduite à l'hôpital Poutalès souffrant de coupures au front et de blessures au cuir chevelu. Dégâts.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 15 décembre 1969. — Température: moyenne + 2,3; min.: - 1,4; max.: + 3,6. Baromètre: moyenne: 708,9. Eau tombée: 14,2 mm. Vent dominant: direction: ouest à sud-ouest; force: modéré à assez fort. Etat du ciel: couvert. Pluie et neige de 1 h 30 à 15 heures et dès 17 h 30.



Niveau du lac du 15 déc., à 6 h 30: 428.82 Température de l'eau (15 décembre): 6°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: à part quelques éclaircies dans l'ouest et en Valais, le ciel restera très nuageux à couvert. Des précipitations se produiront encore sous forme de neige jusqu'en plaine. La température atteindra - 2 à + 3 degrés la nuit et + 1 à + 6 l'après-midi. Vent du nord-ouest, fort en montagne, quelques rafales en plaine. Prévisions pour mercredi et jeudi: Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: très nuageux ou couvert, chutes de neige jusqu'en plaine. Température en légère baisse.

Un œnologue de Neuchâtel chez les viticulteurs du Beaujolais

(c) Récemment, devant l'assemblée agricole et viticole du Beaujolais, à Villefranche, un œnologue-chimiste diplômé de Neuchâtel, M. Revillard, invité par le président de cette association, a parlé d'un sujet qu'il connaît parfaitement: la fermentation malo-lactique qu'il conduit et maîtrise selon notre confrère «Le Progrès de Lyon» avec plus de sûreté que les vigneron beajolais. La fermentation malo-lactique est la transformation de l'acide malique en acide lactique par l'intermédiaire des bactéries. Dans l'évolution actuelle du marché des vins, la stabilité des crus est un problème important. Il faut donc maîtriser parfaitement cette fermentation. Et M. Revillard a expliqué à ses auditeurs, captivés, comment y parvenir, leur livrant le fruit de sa grande expérience.

UN NOUVEAU PAS VERS L'ÉCOLE ROMANDE

Le manuel de recettes culinaires et d'hygiène alimentaire

Le département cantonal de l'instruction publique a édité, il y a quelques mois, à l'intention des écoles ménagères, un ouvrage de recettes culinaires et d'hygiène alimentaire. Il s'agit en fait d'une nouvelle édition du manuel utilisé depuis de nombreuses années dans les écoles neuchâteloises. Les cantons romands se sont intéressés à la nouvelle édition si bien que, dans toutes les écoles ménagères de langue française, le même ouvrage est utilisé. Un nouveau pas vers l'école romande a été ainsi réalisé. La nouvelle édition de «Recettes culinaires et hygiène alimentaire» a été complètement remaniée, grâce à la collaboration notamment de Milles Madeleine Bourquin et Charlotte Vouga, experts de l'enseignement ménager, de Mme L. Aellig, ancien expert fédéral de l'enseignement ménager, et de Christine Evard, maîtresse ménagère, et M. John Vouga, chef de l'Office cantonal neuchâtelois des éditions et des fournitures scolaires. La partie consacrée aux recettes culinaires a été considérablement enrichie afin de tenir compte des souhaits des responsables de l'enseignement ménager des cantons de Vaud, Valais, Fribourg et Berne. Chaque chapitre commence par une brève introduction donnant quelques indications d'ordre général. Afin de faciliter l'enseignement, la recette de base est mise chaque fois en évidence par un encadrement de couleur. Toutes les recettes sont classées dans l'ordre des difficultés qu'elles présentent. Elles ont été élaborées suivant les principes de la diététique moderne, répondant ainsi aux exigences d'une alimentation saine et variée. Certaines préparations sont typiquement régionales tandis que d'autres, plus recherchées, complètent le manuel qui pourra aussi être utilisé dans des cours post-scolaires.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE

La partie «hygiène alimentaire» a été soigneusement revue et modifiée en tenant compte des dernières découvertes scientifiques. M. H. Aebi, professeur à l'Université de Berne et directeur de l'Institut de chimie médicale, a examiné ce chapitre et a fait bénéficier le département de ses judicieux conseils. Pour donner à ce livre un aspect attrayant, M. Marcel North a réalisé avec autant de talent que d'humour une illustration bien adaptée aux sujets traités. Dans sa présentation actuelle, «Recettes culinaires et hygiène alimentaire» a été très favorablement accueilli non seulement par le corps enseignant, mais par les élèves et les mères de famille elles-mêmes. Cet ouvrage de valeur suivra les jeunes filles au-delà de leur scolarité obligatoire: abondamment étudié en classe, il sera appelé à rendre de grands services à toutes les futures femmes des cantons romands. A. S.

VIGNOLE - VIGNOLE

Le taux de l'impôt sur les personnes physiques sera-t-il augmenté à Boudry?

De notre correspondant: Le Conseil général de Boudry siégera pour la dernière fois cette année demain mercredi 17 décembre. Le principal objet de l'ordre du jour est certainement ce projet d'augmenter de 3,6% à 4% le taux de l'impôt sur les personnes physiques. Le projet du budget pour l'année 1970 accuse un déficit de 54,917 francs après l'attribution spéciale au fonds d'épuration des eaux. Le Conseil communal explique dans un rapport complet la situation. Il s'agit également de nommer un membre à la commission de salubrité publique en remplacement de Mme Lilly Bolay-Kopp, démissionnaire. Enfin, le législatif sera appelé à voter trois crédits, c'est-à-dire 150,000 francs pour la transformation de l'immeuble Oscar-Huguenin 13 qui abritera la pharmacie et un cabinet dentaire (travaux en voie d'achèvement); 720,000 fr. pour la transformation de la ferme Bellevue, travaux qui débuteront très prochainement; 450,000 fr. pour les travaux d'épuration des eaux aux rues du Pré-Landry et des car-Huguenin; Vauvillers, ainsi que la réfection de la rue du Pré-Landry; enfin, 150,000 fr. pour paiement d'acompte pour l'achat du terrain Bolay-Kopp à Vauvillers. Les trois premiers crédits avaient déjà été discutés lors de la dernière séance d'automne et en juillet, des sommes précises pouvaient être articulées. Maintenant, des travaux complémentaires sont prévus. Voici d'ailleurs un bref aperçu de cette dernière session présidée de main de maître par le jeune président Pierre Gatschet (soc).

Compensation AVS. — Après diverses interventions... de... M. René Favre, Ernest Düscher, Hunckeler, Bonhôte, Maurice Sandoz et Jaques Meylan, l'arrêté suivant est adopté à l'unanimité: «La commune de Boudry se porte garante solidaire, avec les communes associées d'Auvergnier, Bevaix, Bôle, Colombier et Cortaillod, du paiement ponctuel des intérêts, des amortissements et du remboursement du ou des prêts que le Centre scolaire secondaire de Colombier et environs, débiteur, pourra conclure avec le Fonds de compensation de l'assurance vieillesse et survivants, créanciers, aux conditions convenues entre créancier et débiteur et qui feront l'objet d'une reconnaissance de dette à établir séparément et en double exemplaire». M. Favre a toutefois recommandé au Conseil communal de ne pas aller plus loin que les crédits qui lui sont impartis.

ACHAT D'UN VÉHICULE UTILITAIRE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.

Dans sa séance de juillet, le Conseil général avait renvoyé pour étude plus approfondie, la demande de crédit de 17,000 fr. pour l'achat d'un véhicule transporteur pour les services publics. Après nouvelle étude, l'excédit a choisi un engin qui pourra donner entière satisfaction. Son coût est de 24,000 francs. Après que le docteur Bonhôte eut été tranquilisé en ce qui concerne l'entretien de cette machine, l'arrêté est adopté à l'unanimité.

Crédit de 20,000 fr. pour la réfection et l'aménagement de l'appartement destiné à recevoir un cabinet dentaire.

Cette demande n'a donné lieu à aucune discussion, tout le monde attendant avec impatience l'installation d'un médecin-dentiste à Boudry! L'arrêté a été accepté à l'unanimité. Relevons en passant que ce cabinet a été ouvert hier lundi. M. René Gasser a demandé que le cabinet du Dr Ecklin, qui se trouve au premier étage du même immeuble, soit remis en état. Il lui a été répondu que le médecin ne se plaignait pas des locaux mis à sa disposition, mais le Dr Bonhôte a insisté pour que les travaux commencent immédiatement.

Crédit de 140,000 fr. pour la réfection de la rue du Pré-Landry et la pose d'un nouvel éclairage public.

Sur demande du Conseil communal, la commission d'urbanisme a examiné la question de la réfection totale de la rue du Pré-Landry après passage du canal collecteur pour l'épuration des eaux usées. Il ressort que le trafic de cette artère doit rester un trafic de déviation et que le trafic de passage doit être évité. La sortie de la RN 5 devra être complètement revue par la suite, le trafic provenant de cette RN 5 devant être canalisé sur l'avenue du Collège qui est plus apte à recevoir la circulation locale. La largeur de 5 m 50 avec un trottoir de 1 m 50 est amplement suffisante pour assurer la fluidité correcte du trafic. Tous les angles des chemins d'accès à la rue du Pré-Landry devront, par conséquent, être aménagés, et coupés de deux mètres environ. Il est logique que pour créer une nouvelle rue selon les exigences d'un trafic de piétons normal, les arbres devront disparaître. Ces plantes n'étant plus très vigoureuses, elles ne supporteraient pas l'amputation de leurs racines due au passage du canal collecteur. La rue est suffisamment bordée de verdure, surtout sur le côté nord, pour maintenir tout de même un aspect agréable au quartier. Le parage des voitures le long de cette rue devra être interdit sur les deux côtés et sur toute sa longueur, les propriétaires bordiers devant créer des places de parc dans leurs propriétés.

Voilà donc un aspect de la situation future!

La commission des rapports a accepté ce projet, avec toutefois deux avis contraires. M. Eric Keller s'inquiète de la presque totale disparition de la verdure et M. Jaques Meylan demande que le carrefour de la fontaine, à la rue Oscar-Huguenin, soit bien étudié, car il est très dangereux et là on ne lui donnera pas tort, malgré l'installation fort judicieuse d'un miroir qui a tout de même évité bien des accidents à cet endroit. Finalement, l'arrêté est adopté à l'unanimité. Crédit de 720,000 fr. pour l'aménagement de la ferme Bellevue. — Voilà enfin la solution d'un problème qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Cet immeuble, acheté par la commune en 1963, couvre une superficie de 530 m2 environ. Jusqu'à maintenant, une partie des locaux était louée dans leur état actuel à des entreprises et des particuliers pour y loger du matériel et y garer des véhicules. Au moment de transformer l'immeuble et de l'aménager pour loger des soldats ou abriter des colonies de vacances et des camps de jeunesse, Boudry étant place de mobilisation, il a toujours été très difficile, en effet, de mettre à disposition de l'armée les locaux nécessaires. Cette ferme, transformée et aménagée, permettrait de mettre à disposition des locaux rationnels et confortables pouvant abriter 130 à 140 hommes. L'immeuble est cependant très vétuste, la demande d'importants travaux. La dépense investie ne sera toutefois que très partiellement rentable. Il est cependant possible qu'avec le temps, les demandes de location risquent de se faire plus nombreuses. A titre transitoire, il serait possible d'abriter dans l'immeuble deux ou trois salles d'école en attendant d'avoir un nouveau collège. Il est quasiment impossible de citer les nombreuses interventions de plusieurs conseillers généraux: il faudrait une page entière, tant les diverses solutions au problème sont notoirement différentes. On demanda notamment le renvoi de ces travaux en attendant la construction d'un nouveau collège et on proposa la démolition totale de l'édifice pour reconstruire plus beau qu'avant. Finalement, l'arrêté est adopté par 25 voix contre 7. Parmi les principales interventions qui ont émaillé les divers, M. René Gasser a demandé que le règlement d'urbanisme soit revu et que l'architecte soit remplacé. Pour sa part, M. Hasler a demandé que la vitesse des véhicules dans la localité soit limitée à 40 km/h. Il lui est répondu que de nombreuses interventions ont déjà été faites auprès du département cantonal de police, mais que l'on s'est toujours heurté à un mur. M. Eric Keller a suggéré que, lors des travaux du canal-égout à la rue des Rochettes, on profite d'élargir cette artère. M. Jean-Claude Buschini revient une fois de plus sur l'étude de l'installation d'une antenne collective TV. M. Kull lui répond que différentes études ont été demandées auprès de spécialistes, mais que les résultats n'ont pas été très concluants. Il semble, en écoutant l'exposé de M. Kull, que la commune a d'autres problèmes plus urgents à résoudre en ce moment et que ce n'est pas demain encore que les quartiers du bas de la ville pourront jouir des programmes étrangers...

EN SUISSE

MARTIGNY

Une auto bascule dans le vide: un mort

Un dramatique accident s'est produit lundi soir sur la route enneigée, reliant le col de la Forclaz à la plaine du Rhône. Une auto, conduite par M. Michel Constantin, né en 1923, technicien, domicilié à Martigny, descendait vers la ville lorsque soudain, dans un virage, elle dérapa et bascula dans le vide. La machine fit une chute de 250 mètres et s'arrêta tout près de la Dranse qui coule à cet endroit. M. Constantin a été découvert, sans vie, à une centaine de mètres de sa voiture. Il était seul à bord et a été tué sur le coup.

A Hauterive

le renard ou la fouine en avance sur le réveil: quinze poules égorgées!

Mauvaise surprise à la fin de la semaine, pour M. Ugo, un habitant du quartier de la Rebatta, à Hauterive. Au petit matin, ce propriétaire d'un poulailler situé à la lisière de la forêt, a retrouvé les cadavres d'une quinzaine de poules égorgées pendant la nuit. Renard ou fouine? Rien n'a permis d'identifier l'animal, en avance sur le réveil, auteur de ce carnage...

Naissances

Daniel, Yves et Marie-Christine ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur sœur Claudine 14 décembre 1969 Monsieur et Madame Roger BORCARD-GIFFHORN Maternité des Cadolles - Neuchâtel 9, rue Guillaume-Ritter - Neuchâtel Monsieur et Madame J.-Cl. RÉMY ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille Nathalie 15 décembre 1969 Hôpital de Progrès 91 à la Chaux-de-Fonds La Chaux-de-Fonds Monsieur et Madame Wilfried SAUTEBIN-SCHÖNFELDT et Hervé ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère Gérard 15 décembre 1969 Maternité Poutalès Ch. des Pins 1 Corcelles

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Huberte SUMI-WAMPLER très émue par les nombreux témoignages d'affection reçus pendant la maladie, et lors du décès de leur chère maman et sœur, se trouvant dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, exprime à tous sa reconnaissance pour les présences, les messages et les envois de fleurs, qui ont été appréciés tout spécialement durant les pénibles journées qu'elle vient de traverser. Couvet, le 12 décembre 1969.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de sa cruelle épreuve, la famille de Monsieur Frédéric LAMBELET prie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, se sont associées à son grand chagrin, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La famille de Monsieur Max JALLARD profondément touchée par les envois de fleurs et les nombreuses marques de sympathie reçues durant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa vive reconnaissance et ses remerciements. Lugnorre, décembre 1969.

SALLE COMBLE AU THÉÂTRE POUR LES BALLETS D'ANYNIA KETTERER

Comme chaque année, ce spectacle a charmé petits et grands. Nous avons retrouvé le climat souriant et détendu dans lequel évoluent les jeunes élèves d'Anynia Ketterer...

bres — qui furent du reste bissées par la plupart. Belle et dramatique chorégraphie des Pêcheurs, sur la « Valse triste » de Sibelius; ballet des Chats, où les collants noirs et blancs se détachaient sur le fond rouge des cheminées...

Ketterer avait fait appel à « Marianick » une jeune et ravissante chanteuse qui n'est pas « du métier » et qui, tout compte fait, s'en tire bien mieux que nombre de candidates à la Grande chance...

A Sangerboden, les étudiants du Junior College ont trouvé un Père Noël québécois...



L'amitié helvético-canadienne a été célébrée vendredi soir à Sangerboden au cours d'une brillante réception offerte par le Junior College de Neuchâtel. Cette institution scolaire, qui est le fruit d'une excellente coopération entre la Suisse et le Canada...

Cette merveilleuse équipe du pasteur Burnand...

« La Croix-de-Camargue » ? Ce joli nom provençal, c'est celui de l'équipe juvénile du pasteur Alain Burnand, le bien nommé animateur de jeunesse et agent d'évangélisation. Ces jeunes gens sont aujourd'hui quarante alors qu'il y a encore peu de temps, ils venaient douze ou quinze, avec leur chef et chantant en petit groupe devant le Temple du bas...

MANQUE DE LOCAUX: L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES EST DANS UNE SITUATION PRÉCAIRE

La commission scolaire de Neuchâtel a tenu sa séance mensuelle le 9 décembre 1969 sous la présidence de M. Fritz Steudler. Pour remplacer M. Robert Chaudron, elle a fait appel à M. Paul Favre de Neuchâtel. Elle a pris connaissance de la démission, pour la fin de l'année, d'un autre membre du même comité, M. Rodolphe Schertleib.

institutrices de la ville, en qualité de titulaires de classes expérimentales de l'École normale. Il s'agit de Mmes M. Jaques, C. Strebler et de Mlle Y. Burgat. La commission a pris acte de la mise à la retraite de M. Reynold Pieren, aide-conciergerie à la Maladière, atteint dans sa santé. Elle a décidé la mise au concours d'un poste d'aide-conciergerie à l'école des Parcs.



Piéton blessé. Entre sept et huit heures, M. Kurt Meier, de Bôle, roulait en automobile sur la RN 5, en direction de la ville. Il emprunta la rue de Loriette et, ce faisant, ne vit pas un piéton qui cheminait sur le trottoir nord...

Le four explose et pulvérise les vitres

A MIDI, hier, Mlle Olga Uberti, qui habite rue d'Arçon, a certainement connu la plus belle peur de sa vie. En voulant allumer un four à gaz, elle provoqua une explosion qui pulvérisa les carreaux de la cuisine.

Dépassement en triple file: collision

M. G. F., d'Hauterive, circulait hier à 13 h 55 au faubourg du Lac, en direction de la ville. À la hauteur du garage Besson, il entreprit de dépasser une voiture parquée en double file, et dut empiéter sur la partie gauche de la chaussée.

Attention aux présélections à gauche!

HIER, peu avant sept heures, M. C. M. montait la route de Pierre-à-Bot avec l'intention de tourner à gauche pour se rendre à Pierre-à-Bot-Des-sous. Il se mit en présélection, en empiétant sur la partie gauche de la route, si bien que son véhicule fut heurté par celui d'un automobiliste de Dombresson, M. R. Z., qui arrivait en sens inverse.

LE CINQ JANVIER À LA CASERNE DU CHANET M. von Moos inaugurer la nouvelle école suisse de police

Le 5 janvier prochain, feu l'Institut suisse de police laissera la place à une École suisse qui sera ouverte lors d'une cérémonie solennelle, à laquelle assisteront le conseiller fédéral von Moos, M. Carlos Grosjean, chef du département cantonal de police et le conseiller communal Jean-Claude Duvalnet. L'idée ne date pas d'hier: en septembre 1902, à Lausanne, la conférence des commandants des polices cantonales avait été saisie d'une proposition présentée par le capitaine Rezzonico, commandant de la gendarmerie tessinoise...

de quatre cantons et de seize villes et communes. Une journée réservée à la presse sera organisée en mars prochain.

Le Noël des Armourins...

Le Père Noël est apparu hier soir dans toute sa majesté à l'Aula du nouveau gymnase où régnaient une ambiance juvénile. Les jeunes Armourins y donnaient leur traditionnelle soirée sous la direction de M. Charles Nyffeler. Le public, venu nombreux à cette occasion, a pu apprécier le talent de ces 32 jeunes musiciens moulés dans leur nouvel uniforme.

Informations horlogères

De jeunes stagiaires du Nouveau Monde ont suivi à Neuchâtel un cours consacré au service après vente des montres



M. Jean-Pierre Porchat, chancelier d'Etat, au cours de son allocution, lors de la remise des certificats aux élèves du cours 1969 du centre de perfectionnement horloger de l'industrie horlogère suisse.

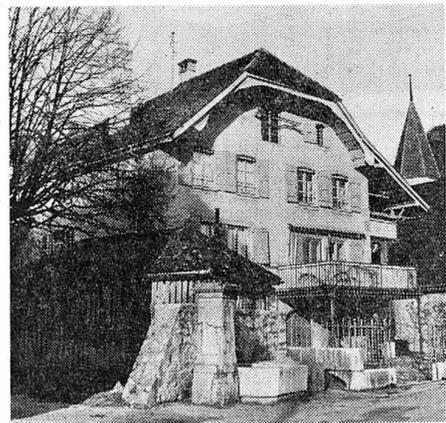
Durant ce week-end, a eu lieu dans une salle du Château de Neuchâtel, la cérémonie de clôture du quatrième cours du Centre de perfectionnement horloger WOSTEP (Watchmakers of Switzerland technical and educational programme) de Neuchâtel, exploité en collaboration par Ebauches S.A. et la Fédération horlogère suisse.

M. J.-P. Porchat, chancelier d'Etat, participait à cette manifestation. Il a remis aux stagiaires venant d'Australie, du Canada, des Etats-Unis et de Nouvelle-Zélande, le certificat attestant qu'ils ont suivi avec succès, le cours de perfectionnement horloger WOSTEP axé sur le service après vente des montres.

Participaient en outre à cette réunion, MM. P. Tschudin, sous-directeur d'Ebauches S.A., A. Chappuis, chef du service de l'instruction technique de la Fédération horlogère suisse et A. Farine, directeur du Centre de perfectionnement horloger.

VIGNOBLE - VIGNOBLE

Le vieux Peseux menacé?



(Avipress - C.P.-B.)

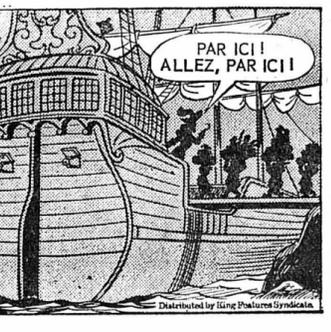
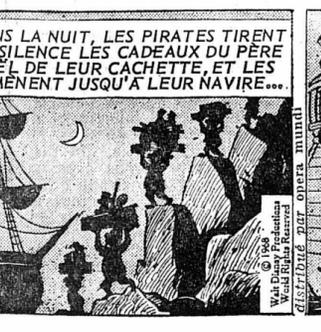
D'un correspondant: Les amis du vieux Peseux (ou du peu qu'il en reste) s'inquiètent de ce qui se prépare à la rue du Château, laquelle a gardé beaucoup de charme et de pittoresque. Dans l'espace compris entre les immeubles Nos 7 et 13, une compagnie d'assurances projette la construction de trois immeubles, pour lesquels le Conseil communal a donné sa sanction préalable (avec l'accord de l'Etat). Les plans, qui seront alors mis à l'enquête publique, sont annoncés pour le début de l'an prochain.

La jolie fontaine, elle, semble condamnée par le projet ci-dessus mentionné. S'il se réalise, il vaudrait la peine de la déplacer ailleurs, comme on l'a fait pour le vieux puits qui a été placé dans la cour du château.

CRESSIER Nüances... (c) Il y a chiffres et chiffres... Quelques erreurs se sont glissées dans la transcription du compte rendu du Conseil général de Cressier du 13 décembre. Le Conseil général a accepté sans discussion un crédit de 2,250,000 fr. pour la première étape du Centre scolaire, et non pas de 225,000 fr. comme l'indiquait notre édition d'hier. Les subventions sont estimées à 1,015,000 francs. Enfin, s'agissant de l'emprunt de 500,000 fr., nos lecteurs auront compris que l'étude d'un emprunt obligatoire et non obligatoire paraissait souhaitable...

CORNAUX Mutations au bureau communal (c) Atteint par la limite d'âge, après trente-deux années de fidèles et loyaux services comme administrateur communal, M. René Clottu prendra sa retraite dès le 1er janvier. Pour le remplacer à ce poste, le Conseil communal a nommé M. Henri Hauert, enfant de Cornaux, actuellement secrétaire au département cantonal de l'agriculture. D'autre part pour des raisons familiales, Mme André Oth, employée de bureau très appréciée, a donné sa démission. Mme Jacqueline Perrin lui succédera.

Le PÈRE NOËL au pays imaginaire par WALT DISNEY



AVIS OFFICIELS



Ville de Neuchâtel

Ecole Supérieure de Commerce

mise au concours

La commission de l'Ecole Supérieure de Commerce de Neuchâtel met au concours :

- 1 poste de professeur de mathématiques
- 1 poste de professeur de branches commerciales
- 1 ou plusieurs postes de professeurs de français (éventuellement combiné avec d'autres branches littéraires).

Titres exigés : Licence et certificat d'aptitudes pédagogiques.

Obligations et traitement légaux.

Entrée en fonction : début de l'année scolaire 1970/71.

Pour tous renseignements, les candidats sont priés de s'adresser au directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce de Neuchâtel, rue des Beaux-Arts 30, 2000 Neuchâtel.

Formalités à remplir avant le 31 décembre 1969 :

1. Adresser une lettre de candidature, avec curriculum vitae et pièces justificatives, au directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce de Neuchâtel, Beaux-Arts 30, 2000 Neuchâtel.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le service de l'enseignement secondaire, département de l'Instruction publique, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel. Neuchâtel, le 10 décembre 1969.

La commission.

TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHATEL

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 13 novembre 1969, le Tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné JENNI Jean-René, né le 30 octobre 1945, originaire d'Anet, célibataire, employé de bureau, domicilié aux Geneveys-sur-Coffrane, à la peine de 7 jours d'emprisonnement sans sursis, Fr. 50.— d'amende et aux frais par Fr. 165.—, pour ivresse au volant et infractions à la LCR (art. 31/1-2, 90, 91/1 LCR, 3/2 ACF sur la forme des permis, 102 LCR, 89 CPPN).

La publication dudit jugement en extrait a de plus été ordonnée (art. 61 CPS) aux frais du condamné, dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Au nom du Tribunal de police :
le greffier, le président,
M. Steininger, cg J. Ruedin.

Donné pour une publication dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Neuchâtel, le 10 décembre 1969.

Le greffier du Tribunal de district :
W. Bianchi.

IMMEUBLES



Terrains

NEUCHATEL-LA COUDRE
Parcelles de 800 à 900 m², vue étendue, en bordure de forêt, à l'ouest de la ligne du funiculaire.

☎ 5 13 13

Neuchâtel

Epancheurs 4
offre à vendre

CRESSIER

1860 m², plat, clôturé, services publics à proximité, zone vilas.

Riviera italienne

LOANO

Paradis des Fleurs, oasis de tranquillité, 600 m de la mer, appartements neufs à vendre, confort moderne.
Renseignements :
tél. (038) 5 31 60.

VILLA

à vendre à Montmolin, 8 pièces, grand salon avec cheminée. Vue magnifique.
Tél. (021) 35 96 98.

A VENDRE A GORGIER

JOLIE VILLA

de deux appartements et congélateur public. Transformation possible en cinq chambres.

Jardin avec arbres fruitiers.

Vue imprenable sur le lac et les Alpes. Possibilité de reprendre hypothèque.

S'adresser à Fiduciaire F. Anker, Roussière 20, 2024 Saint-Aubin (NE). Tél. (038) 6 76 49.

A LOUER

A louer pour le 24 décembre 1969, près du centre, UN APPARTEMENT de 4 pièces et hall, tout confort, vue, loyer mensuel, 370 fr., plus prestations de chauffage et d'eau chaude.
Etude Pierre JUNG, Bassin 14, Neuchâtel. Tél. 5 82 22.

Ski à Noël et à Nouvel-An

Encore places disponibles diverses formules : en chalet, en hôtel, séjours particuliers ou en groupes. Prix intéressants.

Demandez offres :
RENT AGENCE, 4, Grand-Saint-Jean, Lausanne, tél. (021) 22 46 32.

A LOUER

au chemin des Carrels 22, à Neuchâtel, pour le 24 janvier 1970, dans immeuble neuf,

- 1 attique de 4 1/2 pièces à Fr. 645.—
- 1 appartement de 5 pièces à Fr. 625.—
- 1 appartement de 4 1/2 pièces à Fr. 515.—

toutes charges comprises
Confort moderne, ainsi que quelques garages et places de parcage

Pour tout renseignement, s'adresser à
LA NEUCHATELOISE
Compagnies d'assurances
Service immobilier
16, rue du Bassin
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 74 44

GRUYÈRE :

près Moléson, joli petit chalet, 5 lits, libre dès Noël, 500 fr. Tél. (021) 22 46 31, heures de bureau.

Studio

indépendant, meublé, chauffé, salle de bains, cuisinette, à louer à Pesex. Adresser offres écrites à EP 3022 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS



cherche

employé(e) de bureau

à la demi-journée, pour différents travaux de bureau. Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres au bureau du personnel de Transair S.A., aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier.

Nous cherchons

EMPLOYÉE DE SECRÉTARIAT

Nous demandons :

- Personne de langue maternelle française
- Maturité commerciale ou baccalauréat
- Capable de correspondre en français, anglais, allemand

Nous offrons :

- Place stable avec travail varié et intéressant
- Avantages sociaux
- Semaine de 5 jours

Entrée immédiate ou date à convenir.

Adresser offres écrites, avec certificats et curriculum vitae, sous chiffres BI 2990 au bureau du journal.

ELECTRONA

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

OUVRIÈRES

ELECTRONA

pour travaux sur circuits imprimés, ainsi que pour soudage, montage et contrôle.

Travail à plein temps ou à la demi-journée.

Semaine de 5 jours. Formation assurée par nos soins.

Suissesses ou candidates étrangères avec permis d'établissement ou hors plafonnement sont priées de faire offres, de se présenter ou de téléphoner à
Electrona S.A., 2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 6 42 46.

VOLMARD

cherche :

- SERRURIER-TÔLIER
- PEINTRES

qualifiés, spécialisés sur machines ou en carrosserie.

Travail intéressant et varié. Situations d'avenir pour candidats capables faisant preuve d'initiative.

Faire offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae et certificats, à
Voumard Machines CO S.A.,
2068 HAUTERIVE/Neuchâtel,
ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis dès 15 heures.

VOLMARD

Métaux Précieux S.A., Neuchâtel

cherche

OUVRIERS

de nationalité suisse, ou étrangers avec permis C ou hors plafonnement.

Places stables et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel.

Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager :

- 2 serruriers
- 1 ferblantier-appareilleur

possédant le certificat de capacité, et des

ouvriers

pour nos divers départements (câblerie, fonderie, entretien, serrurerie, etc.), ainsi que

- 1 femme de ménage

pour un travail de 3 à 4 heures par jour le matin.

Nous offrons : — salaire correspondant aux capacités
— climat de travail agréable
— semaine de 5 jours
— institutions sociales modernes.

Prière d'adresser offres ou de se présenter au Service du personnel, Câbles électriques, 2016 Cortaillod, tél. (038) 6 42 42.

Entreprise de génie civil de la Chaux-de-Fonds
cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

mécanicien

connaissant les machines de chantiers.

Faire offres sous chiffres MX 3016 au bureau du journal.

Je cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

dactylographe-téléphoniste

de langue maternelle française.

Travail intéressant et varié.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, à

André GAVILLET, agent général de la ZURICH-ASSURANCES, case postale, 2001 Neuchâtel.

Heureusement
il y aSous-vêtements de santé en pure laine et angora
Protection efficace contreREFROIDISSEMENTS
RHUMATISMES

Démonstration et conseils :

PHARMACIE

J.-CL. BORNAND

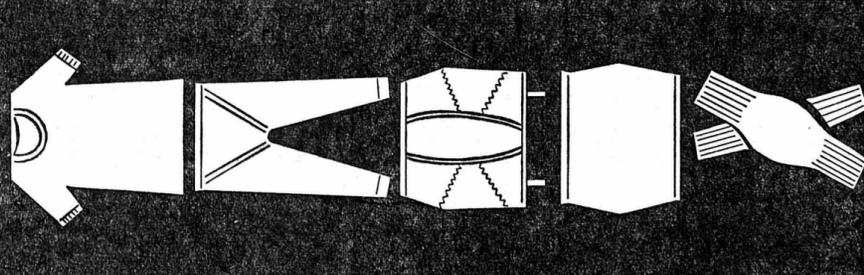
angle Saint-Maurice / Concert
☎ 5 34 44

PHARMACIE

Dr K. KREIS

Croix-du-Marché (Seyon / Trésor)
☎ 5 11 60

NEUCHATEL



NOTRE FEUILLETON

L'AMOUR
VIENT
QUAND
IL VEUT

Par BARBARA CARTLAND



37

Mais oui, après tout, il travaillait, de même que certains jeunes gens du même genre qui se réunissent à Summerhill pour le week-end ou un séjour plus prolongé. Mais, sans comprendre pourquoi, Aria les trouvait tous superficiels et peu préoccupés de leurs semblables. Peut-être jugeait-elle tout le monde en les comparant à Lola Carlo et Lord Buckleigh ?
Un peu embrouillée dans ses opinions, elle se sen-

tit tout à coup très jeune et très peu sûre d'elle-même. Mais Dan Huron se taisait, attendant qu'elle continuât.
— Je suis... désolée, bredouilla-t-elle. Je... n'aurais pas dû... parler ainsi. Je n'ai pas suffisamment d'expérience.

— Ne pensez-vous pas que vous essayez de transformer un peu trop vite des gens, et peut-être des coutumes, qui nécessitent beaucoup de compréhension, je dirais même de sympathie ?

Il s'exprimait d'une voix radoucie, changée, qu'Aria ne lui connaissait pas. Il poursuivait sur le même ton :
— Nous avons tous plus ou moins tendance à vouloir que les autres nous imitent ou, tout au moins, à les critiquer s'ils n'y parviennent pas. Mais sommes-nous dans le vrai ? Il faut bien nous interroger sur ce point et nous demander également s'il est possible d'appliquer nos critères personnels à des gens qui possèdent des opinions et peut-être un mode de vie tout différents des nôtres.

Aria se tourna vers lui, stupéfaite.
— Je ne m'attendais pas à vous entendre parler ainsi, ne put-elle s'empêcher de dire.

Il sourit de cette naïveté.
— Peut-être me jugez-vous également de façon trop dure.

— Vraiment je suis désolée, dit Aria d'un ton contrit. Ma remarque a dû vous paraître désobligeante ; ce n'était pas mon intention.

— Je le sais. Voyez-vous, j'ai pas mal bourlingué de par le monde et j'ai rencontré beaucoup de gens. Me permettez-vous de vous dire quelque chose, qui peut vous paraître indiscret ? Je crois que vous avez eu, dans votre existence, un événement déplaisant qui a suscité en vous un préjugé contre les gens, tout au moins contre le genre de personnes qui fréquentent cette maison.

Confondez par sa clairvoyance, Aria ne sut que dire. Comment lui avouer que tous les invités de Summerhill lui rappelaient la clique dont s'entourait son père et qui l'avait encouragé à mener une vie tapageuse, pro-

digne et égoïste ! Le résultat avait été la ruine quasi totale du patrimoine familial et le désespoir de son fils, à jamais marqué par le malheur.

— Vous avez sans doute raison, reconnut enfin Aria. Je m'en doutais. Je vous ai observée, pendant des conversations futiles ou mêmes déplaisantes, et j'ai deviné que cela vous touchait personnellement.

Il tira sur son cigare, dont le bout incandescent rougeoyait dans l'ombre.
— Vous devez me trouver très stupide, déclara enfin la jeune fille d'une voix basse.

— Au contraire, j'éprouve la plus grande admiration pour votre courage, affirma Dan Huron.

— Mon courage ?

— Oui, pour avoir accepté une telle situation. J'en connais les difficultés. Mais vous vous en sortez admirablement. Ah, au fait, je dois retourner en Amérique à la fin de mois.

— A la fin de mois ! répéta la jeune fille hébétée.

— Oui, je devais rester jusqu'à la fin de l'été, mais j'ai décidé de rentrer plus tôt. Je voudrais que vous restiez une semaine après mon départ, pour fermer la maison et vous assurer que les domestiques laissent tout en bon ordre avant de partir. Vous acceptez ?

— Mais naturellement !

— Eh bien, je n'ai plus qu'une quinzaine à passer en Angleterre, dit Dan Huron. Le pays est si agréable en cette saison.

Aria ne savait que lui répondre. Elle fut surprise d'éprouver une tristesse si profonde à l'idée d'en finir avec ce travail, qu'elle n'aimait pourtant pas.

Sans savoir pourquoi, elle eut une envie folle de protester, de lui demander de revenir sur sa décision. Mais que pouvait-elle dire ? Ils restèrent assis en silence, tandis qu'Aria sentait qu'elle allait perdre quelque chose de très précieux.

CHAPITRE VIII

Au loin, une horloge sonna une heure. Au même moment, un frôlement dans le couloir attira l'atten-

tion d'Aria. Elle éteignit sa lampe de chevet, plongeant sa chambre dans l'obscurité.

Elle portait encore sa robe du soir, mais elle avait jeté un châle sur ses épaules nues. Malgré sa confortable chaleur, elle se surprit à frissonner, tandis qu'elle tendait l'oreille.

Il lui semblait qu'il s'était passé un temps incalculable et non quelques heures, depuis son retour dans sa chambre. Incapable de se coucher, elle avait pris un livre qu'elle ne lisait pas, et elle rêvait.

Mais voilà que se produisait l'événement redouté : aucun doute, on s'approchait de sa porte, sur la pointe des pieds. Elle attendit. La poignée de la porte tourna très doucement. Mais elle avait fermé sa porte à clé et le pêne ne céda pas. On appuya même une épaule vigoureuse contre le chambranle, mais vainement.

De nouveau la poignée tourna, cette fois moins doucement, et on frappa légèrement à la porte.

— Aria ! Aria !

Ce n'était qu'un murmure, mais on ne pouvait se méprendre sur l'identité du visiteur nocturne. Dans l'obscurité, Aria porta les mains à ses joues, comme pour sentir la rougeur qui y montait.

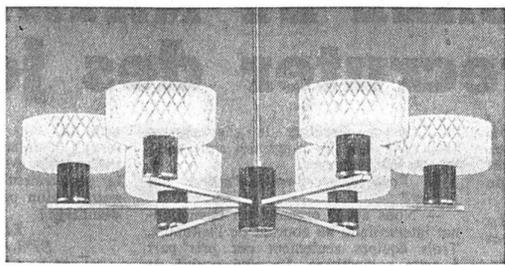
On frappa de nouveau. Puis le bruit de pas s'éloigna, comme à regret.

Le silence revenu, Aria attendit longtemps avant de rallumer sa lampe de chevet. Alors, elle se leva et s'approcha de la fenêtre pour ouvrir les rideaux et laisser pénétrer l'air pur de la nuit, dont elle s'emplit avidement les poumons.

Ce qui venait de se passer ne la surprénait pas outre mesure, mais elle avait de la peine à accepter l'évidence. Encore une fois, elle songea aux jolies jeunes femmes dont son père appréciait la compagnie. Elle n'imaginait que trop facilement leur expression, l'invitation de leurs lèvres sensuelles et leurs mouvements voluptueux.

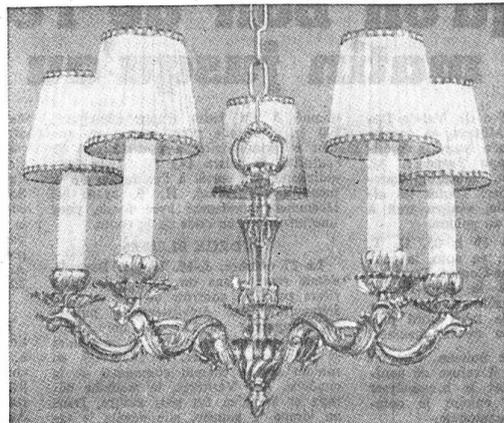
(A suivre)

LUSTRERIE APPAREILS ÉLECTRIQUES



GRAND CHOIX DE CADEAUX UTILES

Le jeudi 18 et le lundi 22 décembre notre magasin sera ouvert jusqu'à 22 heures



TIMBRES-ESCOMPTE **SEVJ**

elexa lumirama

rue du seyon 10 neuchâtel

DISCOUNT TEXTILES

Ruelle Dublé 3

un joli cadeau pour Madame

DUSTER

nylon matelassé

uni **13⁵⁰**

fantaisie **16.-**

COJO PRIX NETS **COJO**

MOBILIER

A vendre en bloc mobilier modeste comprenant: chambre à coucher à 2 lits, complète, table de salle à manger avec 4 chaises, 2 divans complets, fauteuils, chaises et tables diverses, cuisinière à gaz à trois feux, vaisselle, batterie de cuisine, étagères, buffets, commode, etc.
S'adresser l'après-midi de 14 à 17 heures, Ecluse 36, rez-de-chaussée.

Madame, votre cadeau de fin d'année tant apprécié n'est plus un rêve mais sera une réalité.

FOURRURES

Grand choix, toute première qualité — Éléance, à des prix très avantageux — Astrakan, rat musqué, ragondin, vison, etc. Agneau à partir de 690 fr. Facilités de paiement

GRAND CHIC

D. Glockner, 2525 le Landeron
Rue du Temple 10a
Tél. (038) 7 84 73.

COMMERCE DE FOURRURES

Bornand & Cie Les Geneveys-sur-Coffrane

Tél. (038) 7 63 67

VISONS, LEOPARDS, ASTRAKANS, etc.

ELEVAGE des
VISONS de l'OREE



Vente directe, aux prix les plus intéressants, à notre salon d'exposition, à l'élevage, de: manteaux, boléros, toques, colliers, cravates, etc.

En vison: foncé - standard - sauvage - pastel royal - saphir - pearl - kohinor - blanc.

Grâce à un choix très varié
notre département **Parapharmacie**
présente de nombreux articles
très appréciés comme cadeaux:

pharmacies de poche
et pour auto

brosses à dents
électriques Broxodent

douches buccales
Broxojet et Buccajet

appareils de massage
et de gymnastique

balances
pèse-personnes

cadeaux pour bébés

humidificateurs
et inhalateurs



DeVILBISS ECONOMY (3 litres) Fr. 49.-

Actuellement
démonstration

TIMBRES-ESCOMPTE **SEVJ**

Nous vous conseillons
volontiers

lampe de quartz

Jelosol
(en exclusivité)

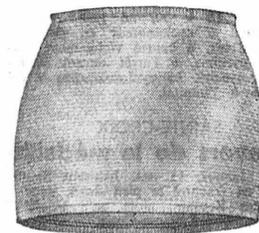
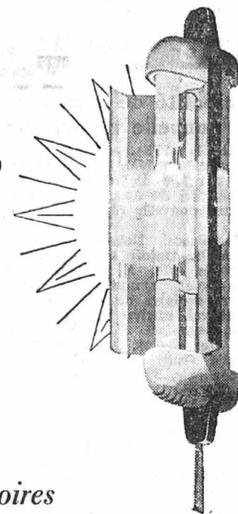
lunettes spéciales
pour télévision

tapis de douche
et coussins de baignoires

sandalettes orthopédiques
en bois et en cuir

lingerie antirhumatisme
pour dames et messieurs

genouillères
et ceintures
chauffantes



grand choix de
bas et collants de soutien

Parapharmacie
Armand

Rue de l'Hôpital 2
Neuchâtel
Tél. 5 57 22

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^{me} ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS

Lorsqu'on boit de l'eau-de-vie du matin jusqu'au soir !...

Le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu, hier, à Môtiers, sa dernière audience de l'année sous la présidence de M. Philippe Favarger. M. Adrien Simon-Vermot, substitut, fonctionnait comme greffier. Toutes les affaires inscrites au rôle, avaient trait à l'ivresse au volant ou au guidon.

Le 15 novembre à 19 h 05, H. T. de Couvet, descendant, en auto, la route cantonale la Brévine-Couvet. Dans un virage, à gauche, à la Frise-Prévoit, H. T. perdit le contrôle de son véhicule. Il monta sur le talus nord puis se retourna au milieu de la chaussée.

H. T. était pris de boisson. Conduit au poste de Môtiers, il refusa de souffler dans le sachet et le breathalyzer comme le lui avait enjoint le commandant de la police cantonale.

De même, il n'obtempéra pas à l'ordre du juge d'instruction de se soumettre à une prise de sang. Il fut néanmoins conduit chez un médecin covas pour un examen. Le praticien a conclu à une ivresse plus que moyenne. H. T. fut alors incarcéré et transféré à Neuchâtel pour comparaître devant le magistrat informateur. Du matin au soir, H. T. avait bu plusieurs petits verres d'eau-de-vie de pomme. Selon le prévenu, il était inutile de faire une prise de sang vu son ivresse incontestable et incontestée. H. T. a été condamné à six jours d'emprisonnement, 100 fr. d'amende pour ivresse au volant et insoumission à une décision de l'autorité. Il paiera 143 fr. 40 de frais judiciaires. Le sursis à l'exécution de la peine a été refusé. H. T. ayant été récemment condamné avec sursis, pour une infraction au code de la route.

DEUX BLESSÉS

Le 27 octobre, J.-M. W. des Bayards, s'était rendu dans un garage des Verrières pour un contrôle de son auto. Il fréquentait deux établissements publics en compagnie de D. H. qui pilota d'abord la voiture avant de reprendre sa place de passager. A 16 h 05, en roulant sur le chemin communal de la citadelle, aux Verrières, la machine dérapa et W. n'eut pas le temps de réagir. Dans un virage, à gauche, elle dévala le talus sur quelque six mètres et termina sa course sur le flanc droit. D. H. a été atteint de multiples contusions. Au moment de l'accident il avait un taux d'alcoolémie évalué entre 1,89 et 2,09 pour mille par le laboratoire chargé de l'analyse du sang. J.-M. W. a été condamné à 500 fr. d'amende et de 225 fr. de frais pour ivresse au volant et perte de maîtrise. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans 2 ans.

SANS FEUX...

Le 16 novembre à 20 h 20, un agent

de la police cantonale eut son attention attirée, avenue de la Gare, à Fleurier, par le comportement insolite d'un cyclomotoriste, qui circulait sans feu à l'avant et à l'arrière de la machine. Soumis aux examens pour conducteurs suspects d'ivresse, A. G. avait, d'après le sachet et le breathalyzer, 2,80 gr pour mille, et entre 2,16 à 2,36 gr pour mille d'alcool dans les veines. A. G. aura à payer une amende de 300 fr. plus 245 fr. 15 de frais.

INCONSCIENCE

Le 15 novembre, à 6 h 15 du matin, le tenancier de l'hôtel de la Poste, à Fleurier, était mis en éveil par un choc dans la rue. Il vit un automobiliste inconnu partir en direction de la rue de l'Hôpital, s'arrêter, puis fuir. Au passage, sa voiture avait accroché et endommagé celle de l'hôtelier. Le fautif fut identifié dans l'après-midi. C'était C. M. Avec un ami, il avait passé la nuit précédente dans un cercle des Bayards et ingurgité... dix bières. Pour rentrer à Fleurier, son ami prit le volant jusqu'au Pasquier. Dès lors, seul, C. M. dut conduire pour rentrer au domicile. L'accrochage eut alors lieu. En filant, C. M. ne s'est pas rendu compte, affirme-t-il, de la réalité des faits car ayant trop fêté Bacchus il n'était plus en état de conduire... C. M. a été frappé d'une amende de 500 fr. plus les frais.

LES SPORTS AU VAL-DE-TRAVERS

BASKETBALL ET NATATION: il faut recruter des jeunes

Notre correspondant a rencontré MM. Adrien Simon-Vermot, et Florian Otz, tous deux de Fleurier, respectivement président du BBC Fleurier et gardien de la piscine des Combes.

M. Adrien Simon-Vermot: « La formation et le recrutement des jeunes sont notre principal souci ».

Fondé il y a plus de 20 ans, le Basketball-club Fleurier compte aujourd'hui 27 licenciés, répartis en trois équipes: une en 1re ligue, deux, en 2me ligue.

Quelle est la position de votre 1re équipe ?

Au classement, Fleurier I est 4me et totalise 8 points en 6 matches; les entraînements dirigés par André Beuret sont bien suivis. Malheureusement, un seul soir d'entraînement n'est pas suffisant. Nous comptons pouvoir disposer de la nouvelle salle de gymnastique deux fois par semaine.

Avez-vous des problèmes de recrutement ?

Plusieurs de nos bons joueurs de 1re équipe ont quitté Fleurier à la fin de la saison dernière; leur remplacement a posé des problèmes. Il est, en effet, difficile de se maintenir en 1re ligue avec un contingent réduit. J'ajoute qu'en raison du très petit nombre de joueurs faisant partie du Basketball-club Cou-

vet, ceux-ci disputent le championnat 1969-1970 dans les rangs des trois équipes du BBC Fleurier.

Vous efforcez-vous d'attirer des jeunes ?

Nous avons organisé un championnat interscolaire au courant de l'automne. Trois équipes seulement ont pris part à cette compétition. Le côté positif de cette action en faveur du recrutement de jeunes joueurs est que deux jeunes

gens se sont intéressés au basket et suivent maintenant régulièrement les entraînements. Mais, il faut constater que le mouvement junior est faible dans notre région pour le basketball. Et c'est dommage!

LES NAGEURS ET LA COMPÉTITION

Le Club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers existe depuis onze ans. M. Florian Otz, gardien de la piscine des Combes, est bien placé pour nous en parler.

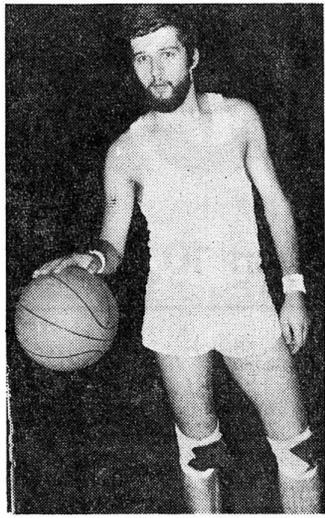
En onze ans d'activité, le CNSVT a formé d'excellents éléments; mais les nageurs renoncent vite à la compétition. Il y a donc un effort de renouvellement qui se pose chaque année. Plusieurs jeunes seraient capables de devenir de bons compétiteurs, mais ils se découragent en constatant qu'ailleurs leurs adversaires peuvent s'entraîner toute l'année en piscine couverte ou, au cours de l'été, ils sont obligés, souvent, hélas, de suivre les entraînements dans une eau « tempérée » à 17 ou 18 degrés.

Des remèdes à cette situation ?

Je pense que cela ira mieux lorsque l'eau du bassin des Combes sera chauffée l'année prochaine. On arrivera certainement à former une équipe de compétition d'environ 10 nageurs alors que maintenant le Club n'en possède que 4 ou 5 dont Enrico Ravasio de Couvet qui est le meilleur nageur sur le plan romand parmi ceux qui ne peuvent s'entraîner durant toute l'année.

Qu'en est-il du sauvetage ?

Cette discipline est trop méconnue et sous-estimée. Elle demande pourtant, pour celui qui pratique ce sport humanitaire, des qualités physiques irréprochables et un entraînement suivi. Grâce à la présence de sauveteurs autour de notre bassin, nous n'avons pas eu à déplorer d'accident grave au cours des onze années d'exploitation de la piscine du Val-de-Travers. Ce qui prouve l'utilité d'une section de sauvetage et les efforts déployés en vue de la formation pratique et théorique des membres du CNSVT dans ce domaine particulier.



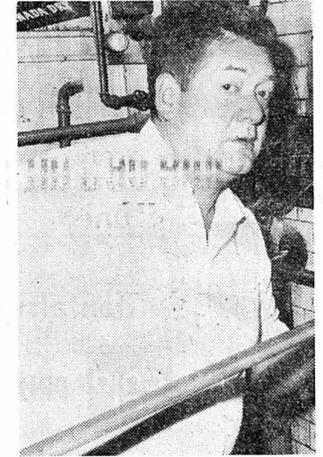
Adrien Simon-Vermot, président du B.B.C. Fleurier.

(Avipress - Fyj)

Obsèques de l'abbé Thévoz

C'est à Dompierre, dans le canton de Fribourg, son pays d'origine, que se sont déroulées, samedi après-midi, les obsèques de l'abbé Thévoz, curé de Couvet. Une foule immense dont des délégations importantes de la Chaude-Fonds (l'ancienne paroisse du défunt) et du Val-de-Travers, a accompagné, à sa dernière demeure, le guide spirituel de Couvet. Parmi l'assistance, on notait la présence de Mgr Charrière, évêque du diocèse, du curé-doyen Ecabert, de Travers, du pasteur Willy Perriard, de Couvet, et du président du tribunal du Vallon, M. Philippe Favarger. M. Fernand Vermot, président de paroisse, a exprimé le chagrin des membres de la communauté catholique de Couvet et Travers et de toutes les personnes qui appréciaient l'amabilité, la servabilité de l'abbé Basile Thévoz.

Le chœur mixte catholique de Couvet, dirigé par M. François Bollini, et l'Union chorale de Couvet, dont le défunt était membre actif, sous la direction de M. Georges Bollibier, ont chanté pour rendre un dernier hommage à celui dont le départ laissera un grand vide.



Florian Otz, membre actif du C.N.S.V.T.

La colonie italienne du Bas-Vallon fête Noël

Groupant les adultes et les enfants des villages de Noiraigue, Travers, Couvet, Môtiers et Boveresse, la colonie italienne du Bas-Vallon a fêté Noël, samedi après-midi, à Couvet. Ouverte par M. Carlo Parnisari, président du cercle, cette manifestation a réuni 225 enfants et de nombreux adultes. Des films, un tour de chant de Sergio Mondaini, ont composé l'essentiel du programme de la 1re partie de la fête. Puis le consul d'Italie, à Neuchâtel, M. Incisa De Camerana a raconté une histoire de Noël aux jeunes présents. Autour de l'arbre de Noël, des enfants ont récité des poésies, puis le Père Noël a procédé à la distribution des cornets et jouets offerts par le consulat d'Italie et le Cercle récréatif italien.



LE CHANTEUR ITALIEN ENRICO MASIANI REMPORTE UN GRAND SUCCÈS A COUVET

Le cercle récréatif italien a organisé, samedi soir, à Couvet, une grande soirée avec la participation de plusieurs vedettes. S'adressant à plus de 400 personnes, M. Carlo Parnisari, président du C.I.R., a salué ses compatriotes et la présence du consul d'Italie à Neuchâtel et de Mme Incisa De Camerana. Le spectacle qui se déroula ensuite pendant trois heures, fut excellent. « Carosello all'italiana » comprenait le tour de chant de Marisa Grigorio (Tessinoise d'origine), d'Enrico Musiani (un chanteur à la voix magnifique et bien dans

le style italien du bel canto), de la jeune Genni, les productions des deux comiques Dario Ferrario et Valentina Romy, et des présentations et numéros de Lamberto Berli, animateur du spectacle. Le pianiste Cesare Girola accompagna les chanteurs. Puis animé par l'orchestre « Louis Monaco », un bal se déroula jusqu'au petit matin. Cette soirée, bien préparée, animée par de bons artistes, a rencontré l'approbation unanime des compatriotes du président Parnisari; chanteurs, comiques, musiciens et présentateur furent très applaudis.

F. J.

FLEURIER - FLEURIER

Bâtiments nouveaux et amortissements

Le coût de construction du collège régional a été de 3,800,000 francs. La subvention présumée de l'Etat est de 1,500,000 fr., l'amortissement, en 1969, de 115,000 fr., de sorte qu'il reste à amortir 2,185,000 fr., soit 109,250 par année pendant 20 ans. Pour le bâtiment du collège préprofessionnel, le coût de la réfection et de la transformation a été de 243,000 francs. La subvention présumée étant de 23,000 francs et une somme de 100,000 fr. ayant été prélevée sur les réserves, il reste à amortir 120,000 fr. soit 12,000 fr. par an. Pour le poste de commandement de la protection civile, le coût présumé de la construction est de 500,000 fr., les subventions fédérales et communales de 387,000 francs. Il reste donc à amortir 112,500 francs à raison de 11,250 francs par année pendant 10 ans. Pour la nouvelle salle de gymnastique, le coût présumé de la construction est de 745,000 fr., les subventions présumées de 300,000 fr., une somme de 120,000 fr. sera prise sur la réserve de sorte qu'il reste à amortir 325,000 fr., à raison de 32,500 fr. par an.

Un programme moderne, lié à la vie au jardin d'enfants

Une enseignante diplômée, Mme Claude Fuchs, de Buttes, dirigera le jardin d'enfants de Fleurier. L'effectif de la classe oscille entre 30 et 40 élèves (à partir de 5 ans) qui pourront ainsi franchir le pas séparant la vie familiale de la vie sociale. Le programme n'anticipera pas sur l'école primaire mais s'efforcera surtout de développer les facultés sensorielles, gestuelles et artistiques (dessin, chansons, modelage, jeux d'attention, gymnastique, etc.). Le programme fixé doit constituer la première rencontre des enfants avec l'art et la culture.

Le local ne ressemblera pas à une salle d'école mais plutôt à une grande chambre avec tableaux, au lieu de pupitres, et des chaises à la place de bancs. La commune achètera le mobilier. Son prix est fixé à 8000 fr. Elle fera aussi l'acquisi-

tion du matériel nécessaire au travail de base, représentant une dépense de 3000 fr. Enfin, le changement de titulaire, à la tête du jardin d'enfants, a obligé les autorités à revoir le problème financier notamment en ce qui concerne le versement d'une subvention qui, avec la location de la salle, a été fixée, annuellement à 7000 fr. Mme Fuchs s'est engagée à dispenser son enseignement deux heures par jour, le matin ou l'après-midi. Il sera perçu un écolage d'entente avec elle. Mme Fuchs prendra à sa charge l'achat de tout le matériel d'enseignement courant.

Près de 4300 habitants

Selon le recensement, fait hier, la population totale de Fleurier (8 ouvriers saisonniers non compris) est de 4296 habitants, soit 9 de plus que l'année dernière à la même époque.

Du point de vue de l'origine, ils se répartissent ainsi: Neuchâtelois 1643, Confédérés 1636, étrangers 1017. Chez ces derniers, 312 bénéficient d'un permis d'établissement et 705 d'une autorisation de séjour. Il y a 2056 personnes du sexe masculin et 2240 du sexe féminin. On a dénombré 2324 mariés, 268 veufs ou divorcés et 1704 célibataires. Les protestants sont 2669, les catholiques romains 1585 et les personnes de confessions diverses 42. En ce qui concerne les professions, il y a 567 horlogers, 166 mécaniciens, 20 agriculteurs et 1851 personnes exerçant d'autres professions. Les chefs de famille sont 1430. Il y a 22 jeunes gens et 22 jeunes filles qui atteindront leur majorité, l'année prochaine, et actuellement, les personnes âgées de 65 ans et plus sont au nombre de 557. Il y a un siècle, la population de la commune de Fleurier était de 2768 habitants, soit 1406 Neuchâtelois, 1141 Suisses d'autres cantons et 221 étrangers.

Déficit réduit au service du gaz

Le service du gaz a passé par des bas et des hauts ces dernières années, mais, pour l'année prochaine, les prévisions sont plus optimistes, les dépenses ne devant être que de 875 francs supérieures aux recettes. Pourquoi? Plusieurs bâtiments communaux sont maintenant chauffés à l'air propane, ce qui constitue une augmentation des achats, mais, a-t-on prévu que le produit des abonnements serait de 72,000 fr. et la location des compteurs de 2500 fr. Les principales dépenses sont constituées par l'achat de matière première (25,000 fr.), les frais d'entretien (10,000 fr.) bien que l'état du réseau semble maintenant satisfaisant, les salaires et prestations sociales (27,775 fr.), les assurances (5000 fr.), les achats et frais de compteurs (6000 fr.).

BOVERESSE

Quatre habitants de moins

A ce jour, la population de Boveresse est de 335 habitants, soit 4 de moins que l'année passée à la même époque. On a dénombré 16 mariés, 36 veufs ou divorcés, 139 célibataires. Il y a 173 hommes et 162 femmes. Les Neuchâtelois sont au nombre de 132, les Suisses d'autres cantons 155, les étrangers 48. Du point de vue confessionnel, il y a 260 protestants, 69 catholiques et 6 personnes de confessions diverses.

Les chefs de ménage sont au nombre de 112. Les personnes âgées de plus de 45 ans, 649. On compte 2 horlogers, 12 mécaniciens, 32 agriculteurs et 80 personnes exerçant d'autres professions.

Pénible victoire du H.C. Noiraigue



Trois joueurs néraouis: de gauche à droite, M. Jacot, J.-P. Bochsler et C. Hotz.

(Avipress - Fyj)

Sur sa patinoire, le HC. Noiraigue a battu en match de championnat de 2me ligue, le HC. Savagnier par 5 à 4 (tiers-temps: 0-2 3-2 2-0). Les hockeyeurs néraouis perdaient au milieu du 2me tiers-temps par 4-0; il leur aura fallu beaucoup de volonté et de courage pour remonter un score aussi déficitaire et battre des adversaires qui ont fait une excellente impression sur les spectateurs; ces derniers ont vécu une belle fin de partie, le but de la victoire n'ayant été marqué qu'à 3 minutes du coup de sifflet final. (J.)

ligue) par 8 à 1. La partie s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Enfin, en raison du mauvais temps, le match de championnat de 2me ligue, Noiraigue - Corcelles - Montmolin qui aurait dû avoir lieu au pied de la Cussette a été renvoyé.

Recensement

Les opérations de recensement sont terminées. Voici leurs résultats: Population totale: 560 habitants. Mariés 280, veufs et divorcés 50, célibataires 230. Protestants 347, catholiques 213; Neuchâtelois 253, Suisses d'autres cantons 155, étrangers 152; hommes 284, femmes 276, chefs de famille 187; étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement 59, d'un permis de séjour 93. Horlogers 72, mécaniciens 18, agriculteurs 15, autres professions 171. Personnes atteignant leur 20me année en 1970 20, personnes âgées de 65 ans et plus, en décembre 1969, 73. Comparativement à l'année passée, la diminution est de 4 habitants. Il faut relever que si le nombre des étrangers est à peu près le même, les permis d'établissement ont augmenté de 11 alors que les autorisations de séjour ont diminué de 10. Du point de vue religieux, il y a 8 protestants en moins et 4 catholiques en plus. Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 13% de la population totale.

L'arbre de Noël

Comme de coutume, la commune a fait installer, au carrefour des rues du Temple et du Bugnon, un sapin qui brille chaque soir de tous ses feux.

Service religieux

Pour le troisième dimanche de l'Avent, les pasteurs Barbier et Sully Perrenoud ont célébré dimanche soir, un culte suivi d'un service de sainte cène.

VAUD

Municipalité de Lausanne: une nouvelle répartition

LAUSANNE (ATS). — A la suite du remplacement de MM. E. Dutoit et G. Jaccottet par MM. Delamuraz et Mugny, la Municipalité de Lausanne a procédé lundi à une nouvelle répartition des directions.

M. Jean-Pascal Delamuraz (radical) succède à M. Dutoit aux travaux publics, tandis que M. Roger Mugny (chrétien-social, syndicaliste) reprend les œuvres sociales de M. Pierre Vuillemin (libéral, ancien instituteur), qui lui-même, remplace M. Jaccottet à la direction des écoles. M. G.-A. Chevalaz, syndic (rad), conserve l'administration générale. M. A. Bussey (soe) les finances, M. R. Deppen (soe) la police et M. M.-A. Morattel (rad) les services industriels.

GRANDSON

Nouvelles autorités

L'élection et l'installation des nouvelles autorités a eu lieu le 12 décembre, au temple d'abord puis à l'hôtel de ville. Le législatif communal a appelé à sa présidence M. Alf. Mayor, instituteur. Les municipaux sortants, MM. Mermoud, Motz, Bettez, Juffer, Gasser et Tanner ont été réélus, et pour remplacer M. Lavanchy, démissionnaire, M. Armand Bourquin est devenu septième municipal. M. Robert Mermoud a été confirmé dans ses fonctions de syndic.

Une voiture prend feu

Hier, à 17 h 30, une auto appartenant à un Yverdonnois, a subitement pris feu, au-dessus de la localité, au moment où son propriétaire la mettait en marche. Le sinistre a été circonscrit. Dégâts importants.

YVERDON

Cyclomotoriste blessé

Hier à 18 h 30, un jeune homme qui circulait à cyclomoteur en direction de Sainte-Croix, a heurté violemment l'arrière du gyrobus, à l'arrêt devant la fabrique Leclanché. Le cyclomotoriste a été transporté à l'hôpital.

SAINTE-CROIX

Le revers de la médaille

Eric Jacques, 13 ans, habitant Sainte-Croix, s'est fracturé le pied droit, dans la région des Replans, alors qu'il skiait. Il a été hospitalisé à Sainte-Croix.

CRONAY

Installation de l'exécutif

61 citoyens et citoyennes (ces derniers au nombre de 16) ont prêté serment à Cronay. M. Chevalier, substitut du préfet, a procédé à l'installation de l'exécutif qui est composé de MM. Duruz, Flaction, Pittet, Blumenstein, Miéville, Tanner et Vicquerat. M. Guidoux a été réélu à la présidence du Conseil général.

VUARRENS

Les autorités prêtent serment

M. Maendli a procédé à l'assermentation du Conseil général et de la municipalité de Vuarrens, 71 conseillers et 4 conseillères ont prêté serment ainsi que la nouvelle municipalité. M. H. Narbel, président du Conseil, sortant, est réélu, ainsi que M. Jean-Paul Verli, dans ses fonctions de secrétaire. En l'absence du vice-président sortant, M. Marcel Vuilliamoz, M. J.-P. Ducret a été élu à cette fonction.

LES VERRIERES

Don pour la chapelle

La chapelle catholique des Verrières, s'est embellie, grâce à un don anonyme, d'un magnifique lustre.

CARNET DU JOUR

CINEMAS. — Collisé (Couvet): 20 h 30, Cinq cartes à abattre. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel. PHARMACIE. — Votre pharmacien habituel.

Avis mortuaire

Les amis et connaissances de Monsieur Théodore RAPPO ont le regret d'annoncer son décès survenu subitement, dans sa 75me année. Les Verrières, le 14 décembre 1969. L'enterrement aura lieu mardi 16 décembre. Culte au cimetière des Verrières, à 13 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DIVERS

Boucherie C. Singy

Fleurier, tél. (038) 9 11 66. Bœuf, veau, porc 1er choix. Saucisson, saucisse au foie pur porc. Escargots, saucisses de grenouilles. Tous les jeudis bouilli cuit. Service à domicile.

NOËL EUMIG MARK S 712 Projecteur cinémaSONORE Super 8 Fr. 675.— Schelling photo ciné tél. 9 18 38 Fleurier Prix Stop-Discount Service après-vente

Déblayez la neige avec JACOBSEN

«SNO-BLITZ» la nouvelle mini-fraiseuse à tambour rotatif et éjection directe. Légère, maniable, grand rendement. Autres modèles en magasin. SCHMUTZ quincaillerie, Fleurier, tél. 9 19 44.

LA CHAUX-DE-FONDS

LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DE LA COMMISSION DU BUDGET 1970

D'un règlement désuet aux problèmes actuels

De notre correspondant :

La commission du budget 1970 de la Chaux-de-Fonds a publié son rapport. Elle y relève de manière claire, la présentation remarquable de l'ancien rapport du Conseil communal, à l'appui de ce budget. Son résultat est amélioré de quelques 500,000 fr. par rapport à celui de 1969, comporte l'excédent de dépenses le plus faible enregistré depuis six ans. La discussion générale de la commission du budget, prétexte à un large tour d'horizon, permet d'aborder les problèmes fondamentaux, s'est beaucoup préoccupé de l'hôpital au déficit budgété à 3,450,000 francs. Si la commission, dans son ensemble, met en cause les structures de l'organisation même de cet établissement hospitalier, en revanche, les avis divergeront sur les moyens d'y remédier. A ce sujet il a été énormément question de cantonalisation. Une motion, déposée sur le bureau du président du Conseil général, pousse même le conseil communal à axer ses efforts dans cette di-

rection. Eh bien, même à la Chaux-de-Fonds tous n'y sont pas acquis !

Ainsi, un commissaire pense qu'il ne convient pas de peindre le diable sur la muraille. L'excédent de dépenses, constaté-t-il, constitue une charge supportable qui représente moins de 8 % du budget total. Selon lui, les Chaux-de-Fonniers s'étant prononcés en faveur de l'hôpital, lors de la votation populaire, il n'y a pas lieu d'en envisager la cantonalisation pour le moment. D'ailleurs, estime-t-il, on y arrivera peut-être à plus longue échéance, la couverture de près d'un tiers du déficit, par le canton, constituant une amorce de cantonalisation. C'est donc dans la modernisation des structures qu'il conviendrait de rechercher le remède. Voyons ce qui peut être fait et ce qui est proposé. Il paraît indispensable d'assurer une meilleure délimitation des compétences, ce qui pose d'emblée le problème de la commission administrative de l'hôpital qui empiète sur les prérogatives du Conseil communal, dans

son ensemble. Mais on touche à un élément étonnant pour une ville qui se veut dynamique : en effet, les commissaires estiment que les lacunes constatées découlent, en partie, de l'inadaptation du règlement organique de la commune de la Chaux-de-Fonds aux conditions actuelles. Ce règlement, qui date de 1921 et qui a été révisé, en 1964, a un impératif besoin d'une refonte totale. Plus fort encore, un commissaire ayant insisté sur l'anomalie que constitue la commission de l'hôpital qui assume des responsabilités mais n'en répond pas, le conseil communal concèdera que l'existence de cette commission, ne contribue pas à clarifier le problème des responsabilités. Il est vrai qu'elle est régie par un règlement de 1898. Pour l'avenir, donc, la seule solution valable — c'est le rapport qui l'affirme — consiste en la révision totale du règlement organique qui ne correspond plus à la législation cantonale, révision qui implique la remise en question de presque tous ses articles. C'est dire qu'il s'agira d'un travail de longue haleine. D'autre part, une rationalisation du travail parlementaire doit également être envisagée. Il faudra prendre ses options politiques. Une modification en entraînera d'autres. Le problème des commissions devra également être abordé dans son ensemble. Certaines ont un pouvoir gestionnaire, d'autres, purement consultatives ou ont une fonction de surveillance.

En attendant la révision de ces règlements désuets, les problèmes, eux, sont bien actuels !

CRÉDIT POUR DE NOUVELLES CLASSES À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

De notre correspondant :

Depuis quelques années, les effectifs de l'École supérieure de commerce se sont accrues. L'augmentation est particulièrement marquée en classe de maturité recrutant les jeunes gens et les jeunes filles dans les secteurs classique et scientifique de l'école secondaire pour les préparer aux études universitaires. Au total, les effectifs de 127, en 1960, ont passé à 209, en 1969, avec 12 classes. Aux locaux utilisés par les divers degrés d'enseignement s'ajoutent 9 classes spéciales. La vie de l'école a été marquée par la fin d'une expérience de 20 ans de coexistence de l'enseignement secondaire et de l'enseignement commercial. La dernière classe de 2^{me} secondaire, ancien style, a quitté le bâtiment en avril 1969. La classe, ainsi libérée, a été immédiatement utilisée. Le ressort, de plus, que d'après un rapport de la direction, deux nouvelles classes devront être ouvertes à la rentrée de printemps. D'autre part, certains travaux devront être réalisés pour améliorer l'aula. Pour l'exécution de ces travaux, le Conseil communal de la Chaux-de-Fonds demande au Conseil général de lui accorder un crédit de 122,000 fr.

Après cela se posera le problème de la création d'une nouvelle salle de gymnastique.

LE LOCLE - LE LOCLE

Un beau concert de gala aux Brenets

De notre correspondant :

Il est désormais traditionnel, le concert offert par la fanfare des Brenets, le deuxième samedi de décembre. Cette année, c'est la fanfare « Les Armes réunies », de la Chaux-de-Fonds, qui était l'invitée d'honneur. Les deux ensembles ont des points communs : un nombre à peu près égal de membres et toutes deux un chef véritablement à la hauteur de leur réputation : René de Ceuninck tient la baguette des « Armes réunies », alors que Maurice Aubert dirige la fanfare locale. Chaque fanfare compte dans ses rangs beaucoup de jeunes. Au contraire de certains, ceux-ci mettent leur talent dans leur savoir et non dans leur coiffure... Chaque société interprète cinq œuvres, quatre dirigées par les chefs titulaires et une marche, sous la direction du chef suppléant, M. Droz, pour la société chaux-de-fonnaire, et M. Stalder, pour la fanfare brenésienne.

On entendit successivement des œuvres de Ludwig van Beethoven, de J. Haydn et de K.-M. Weber, ainsi qu'une marche « Salut à l'île de Man », de R. Honegger. Les très nombreux auditeurs ont apprécié particulièrement le fameux concerto pour trompette de Haydn, cette brillante pièce permit à Paul Richardot d'établir ses talents de soliste.

Maurice Aubert peut être fier de ses musiciens, ils suivent docilement ce chef exigeant et précis.

La deuxième heure appartient à la belle fanfare de la Métropole horlogère. Le chef, René de Ceuninck, a su choisir des œuvres parfaitement adaptées pour fanfares. Ce fut d'abord « Maseppa », de F. Listz, transcrit par R. de Ceuninck. On connaît le tempérament ardent du compositeur. Il a su insuffler à cette pièce une richesse d'expression étonnante. Le Caprice italien de P. Tchaïkowsky, révèle un compositeur aux possibilités pratiquement illimitées. R. de Ceuninck sut donner à l'œuvre le caractère primesautier de l'œuvre du maître de ballet. Ce fut, enfin, La Boutique fantasque, de Respighi (1879-1936) écrite en l'honneur de Rossini. Les sept

mouvements brefs sont frais et semblent avoir été écrits pour fanfares. Les Armes réunies ont, dans leurs rangs, des individualités excellentes. Elles s'intègrent parfaitement à l'ensemble qui est soudé, homogène. Les qualités musicales du tout contribuent à la maîtrise de l'instrument que dirige R. de Ceuninck. Le public ne ménagea pas ses applaudissements aux deux fanfares. Le temple se révèle être une salle à l'acoustique particulièrement favorable à l'audition des musiques de cuivre. A l'issue du concert, M. P. Tabasso, président de la fanfare, déclara les galons d'ancienneté aux musiciens suivants :

Henri Perrenoud et Paul Racine, pour cinquante ans de sociétariat ; Roby Perrenoud et Max Bertschinger, pour 25 ans. Une plaque et un diplôme de membre honoraire ont récompensé Georges Thum, pour 25 ans de fidélité. En janvier prochain, à l'occasion de l'assemblée statutaire, on distribuera les étoiles d'ancienneté pour cinq et dix ans de sociétariat.

Faute de bars à café, des locaux pour les jeunes

De notre correspondant :

Une fois la décision prise de limiter l'âge d'admission, dans les bars à café, pour les jeunes gens, s'est posé le problème de proposer une solution de rechange. Le Conseil communal pense l'avoir trouvé. Dans les caves de l'immeuble Serre 12, le sous-sol et le rez-de-chaussée, estime-t-il, constituent de magnifiques locaux pour les occupations des loisirs de la jeunesse. Ces locaux, qui auront leur propre entrée, serviront à des réunions, des jeux, des activités culturelles et artisanales, que les jeunes organisent eux-mêmes, sous l'impulsion d'un animateur qu'il faut trouver. Pour réaliser ce but et chercher à éviter que les jeunes ne fréquentent trop assidûment les bars à café et les restaurants, il suffirait pense le Conseil communal, d'aménager sommairement ces locaux dont les finitions seront

entreprises par les intéressés eux-mêmes. Ajoutons que dans le même immeuble prendra place le dispensaire anti-tuberculeux qui utilisera le premier étage pour ses services de consultation radiologique, radiophotographie, visites de frontière pour étrangers, et visites et vaccinations pour recrues. Ce dispensaire, siège de la ligue contre la tuberculose, du district de la Chaux-de-Fonds, doit être, en effet, délogé des salles qu'il occupe actuellement au rez-de-chaussée du collège de la Promenade. Pour tous ces aménagements, le Conseil communal sollicite un crédit extraordinaire de 436,000 francs.

LA SAGNE

Un beau sapin

(sp) C'est grâce au dévouement de quelques membres de l'Association de développement de la Sagne que la place du village est ornée, depuis samedi, d'un sapin aux ampoules colorées qui annonce Noël.

Un Noël en fanfare !

(c) Le Noël de la société de musique « L'Espérance » s'est déroulé dimanche à la salle de paroisse. Le président, M. G. Luthi, remit une attention à sept membres pour leur assiduité dans les services et les répétitions de l'année écoulée. Le pasteur Huttenlocher, dans son message, attirait l'attention de l'auditoire sur le « vrai Noël ». Son conte fut également de la meilleure veine. La fanfare interpréta « Voici Noël » et quelques marches, avant les récitation des enfants devant le sapin. A la fin de la cérémonie, il fut offert à chacun un cornet de friandises.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

PHARMACIE D'OFFICE : Mariotti. Médecin. — Votre médecin habituel.

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Corso : Plein soleil. Eden : L'homme perdu. Ritz : Les amours de Lady Hamilton. Plaza : Les cols des sept mercenaires. Scala : Du sang sur la terre. VARIÉTÉS. — Cabaret 55 : programme de variétés internationales. Pharmacie d'office : pharmacie Coopérative, rue Neuve 9. Permanences médicale et dentaire : le 2 10 17 renseignera.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Le tonnerre a déchaîné une tempête de neige sur le Vallon

La tempête d'hier soir ? On s'en souviendra au Val-de-Ruz et dans les Montagnes. L'après-midi, vers 16 heures, un violent coup de tonnerre avait secoué le vallon. En même temps, la température baissait brusquement et un deuxième coup retentit une heure plus tard. La neige qui, sur les villages du Haut-Vallon, n'avait pratiquement pas cessé de tomber était alors soulevée par le vent avec une rare violence.

« C'était à vous étouffer (Je n'ai pas vu une telle tempête depuis au moins cinquante ans », s'exclamait hier M. Georges Berger, à la gare des Hauts-Geneveys.

Malgré une visibilité pratiquement nulle, de courageux automobilistes se sont quand même risqués à franchir le col de la Vue-des-Alpes. De chaque côté de la rou-

te, les rails couverts de neige. Une panne de courant est venue perturber le trafic ferroviaire hier après-midi. Alors que la neige provoquait déjà de sérieuses difficultés, l'électricité s'en est mêlée. Vers 19 h 50, une panne avec alternance de courant est venue mettre des bâtons dans les roues du train N° 530 qui, ne pouvant redémarrer de la gare des Hauts-Geneveys, est arrivé à Neuchâtel avec 45 minutes de retard. Les trains suivants ont accusé entre 15 et 20 minutes de retard.

Les trolleybus n'ont pas été épargnés, eux non plus, et leurs conducteurs ont eu à surmonter de nombreuses difficultés en fin de soirée, notamment entre Villiers et les Hauts-Geneveys.

Dans la campagne, les chemins conduisant aux fermes sont presque tous obstrués par les amas de neige.

« Ca souffle terriblement ! confia cette nuit M. Jean Meyer, agriculteur aux Vieux-Prés. Heureusement que notre ferme n'est qu'à 20 m de la route principale ; mais ce n'est pas mon souci primordial : je n'ai plus d'eau et j'espère bien que le camion-citerne qui doit me ravitailler demain pourra arriver jusqu'à moi sans vaches risquant d'avoir soif.

Le trafic routier a été particulièrement difficile au passage de la Vue-des-Alpes et la gendarmerie avait même envisagé une

éventuelle fermeture de la route au cas où une acaalmie ne se produirait pas. Le moment le plus critique fut de courte durée, car vers 23 heures, un chasse-neige venait d'ouvrir la route et les efforts des hommes de la voirie ne furent pas vains. En effet, une acaalmie venait tout de suite de les récompenser de leur travail nocturne. Les chaînes sont néanmoins recommandées.

Si le vent ne se manifeste plus au cours de la nuit, il y a tout lieu d'espérer qu'aujourd'hui, les soufflances éviteront aux cultivateurs isolés de reprendre leur vieux cheval...

Séance d'information scolaire

(c) Une séance d'information sera présentée par le directeur de l'École secondaire, M. Michel Ruttimann, le 12 janvier à 20 heures, à la salle du tribunal de Cernier.

Cadeau de Noël

(c) Comme cadeau de Noël, les élèves de l'École secondaire pourront assister le 24 décembre au matin à une séance de cinéma au cours de laquelle sera projeté « Le docteur Knock », d'après Jules Romains.

LES BUGNETS

Premiers services religieux

(c) Dimanche à la chapelle occuménique ont été célébrés les premiers offices religieux de la saison. L'assistance était forte essentiellement de jeunes skieurs et skieuses.

FRANCE VOISINE

Un violent incendie détruit un collège du Valdahon

(c) Un violent incendie a détruit, en moins d'une heure, hier, le collège d'enseignement général du Valdahon. Le feu s'était déclaré vers 13 h 50, alors que 300 pensionnaires, sur les 400 élèves que compte l'établissement seraient de table et se rendaient dans la salle d'étude. Il n'y a pas eu de panique. Aucun blessé n'est d'ailleurs à signaler malgré la rapidité du feu qui avait pris naissance dans les combles où se trouvaient les archives. Une cinquantaine de pompiers sont intervenus rapidement, ainsi que les soldats du camp militaire voisin. Mais le bâtiment qui abritait 14 classes a été détruit ; seul le rez-de-chaussée reste encore debout. On ignore les causes de cet incendie.

QUE VAUT VOTRE MÉMOIRE

Voici un test intéressant qui vous permettra de mesurer la puissance de votre mémoire. Montre en main, étudiez pendant 2 minutes la liste des mots ci-dessous :

cordes	baguette	pain
pneu	moustache	tapis
pompe	verre	orange
stylo	fenêtre	bracelet
soûle	fumée	bouteille
roi		

Ensuite, ne regardez plus la liste et voyez combien de mots vous avez pu retenir. Si vous vous êtes souvenu de 19 ou 20 mots, c'est excellent. Entre 16 et 18, c'est encore bon. De 12 à 15 mots, votre mémoire est insuffisante. Si vous n'avez retenu que 11 mots ou moins encore, cela prouve généralement que vous ne savez pas vous servir de votre mémoire, car elle peut faire beaucoup mieux.

Mais quel que soit votre résultat personnel, il faut que vous sachiez que vous êtes parfaitement capable, non seulement de retenir ces 20 mots à la première lecture, mais de les retenir dans l'ordre. Tous ceux qui suivent la méthode préconisée par le Centre d'Etudes réussissent immédiatement des exercices de ce genre et même des choses beaucoup plus difficiles. Après quelques jours d'entraînement facile, ils peuvent retenir dans l'ordre 52 cartes d'un jeu que l'on effeuille devant eux, ou encore rejouer de mémoire toute une partie d'échecs. Tout ceci prouve que l'on peut acquérir une mémoire exceptionnelle simplement en appliquant une méthode correcte d'enregistrement.

La même méthode donne des résultats peut-être plus extraordinaires lorsqu'il s'agit de la mémoire dans les études. En effet, elle permet d'assimiler, de façon définitive et dans un temps record, des centaines de dates de l'histoire, des milliers de notions de géographie ou de sciences, l'orthographe, les langues étrangères, etc. Tous les étudiants devraient l'appliquer et il faudrait l'enseigner dans les lycées. L'étude devient alors tellement plus facile.

Si vous voulez avoir plus de détails sur cette remarquable méthode, vous avez certainement intérêt à demander le livret gratuit « Comment acquérir une mémoire prodigieuse ». Il vous suffit d'envoyer votre nom et votre adresse à : Service FN 1, Centre d'Etudes, Ecole BER, Genève, 4, rue Emile-Yung. Il sera envoyé gratuitement à tous ceux de nos lecteurs qui ressentent la nécessité d'avoir une mémoire précise et fidèle. Mais faites-le tout de suite, car actuellement vous pouvez profiter d'un avantage exceptionnel.

F. DEJEAN



M. René du Ceuninck, directeur (Avipress - Bernard)

Etat civil du Locle

NAISSANCES. — Zehnder, Alain-Charles, fils de Pierre-André, boîtier, et de Marie-Rose, née Clivaz. Balanche, Robert-Henri, fils de Robert-Alexis, menuisier, et de Marie-Louise, née Simon-Vermot. Di Nanno, Tony-Claudio, fils de Claudio, ouvrier sur cadrans, et de Henriette-Yvonne, née Ducommun-dit-Verron. Barras, Sandrine-Irène, fille de Joseph-Jules-Louis, décolleteur, et de Monique-Arlette, née von Büren.

MARIAGE. — Favier, Dick-Eugène, décolleteur, et Furter, Monique-Marie-Antoinette.

LES PONTS-DE-MARTEL

Budget « épluché »

(c) Le Conseil général des Ponts-de-Marcel a siégé hier soir durant une heure et quart. Le budget a été adopté, après un bon nombre de questions de détail, auxquelles les Conseil communal a répondu à la satisfaction de l'interpellateurs. La demande de crédit de 40,000 fr. pour le subventionnement de la construction de logements a été adoptée à l'unanimité. Les deux agrégations de Marie-Jeanne et Pierre Chappuis ont été acceptées.

Notre enquête

te, la neige soufflée formait de gros bourrelets provoquant embouteillages et dérapages. Dès le début de la soirée, les chasse-neige partaient à l'assaut de la couche rebelle.

RETARDS DE TRAINS

Equipés du chasse-pierres habituel, les trains ont pu suivre à peu près normale.

VILLIERS : Le budget accepté comme la promesse d'un prochain développement du village

De notre correspondant :

Le Conseil général a siégé au collège sous la présidence de M. Robert Perret, président. Quatorze conseillers, le Conseil communal in corpore et l'administrateur avaient répondu à l'appel. Après la lecture du dernier procès-verbal qui est adopté

à l'unanimité, on passe à l'étude du budget pour 1970 qui se présente comme suit :

Revenus : intérêts actifs 3450 fr., immeubles productifs 18,990 fr., forêts 26,000 fr., impôts 49,050 fr., taxes 2050 fr., recettes diverses 3060 fr., service des eaux 1950 fr., service de l'électricité 2010 francs.

Charges : intérêts passifs 15,500 fr., frais d'administration 17,920 fr., immeubles administratifs 1580 fr., instruction publique 18,620 fr., cultes 200 fr., travaux publics 25,490 fr., police 2230 fr., œuvres sociales 6800 fr., dépenses diverses 4200 fr., amortissements légaux 14000 fr., bénéfice présumé 20 francs.

Quelques questions sont posées auxquelles il est répondu à satisfaction. Le rapport de la commission financière recommande l'adoption du budget, ce qui est fait à l'unanimité. Le Conseil communal demande ensuite un crédit de 5580 fr. à titre de participation communale aux travaux de transferts de l'hôpital de Landeueyx, travaux qui seront effectués l'année prochaine, année centenaire de l'hôpital du district. Sans aucune opposition, le crédit est accordé. Le Conseil général approuve ensuite un arrêté sanctionnant celui pris par le Conseil intercommunal du Syndicat pour l'épuration des eaux usées du Haut Val-de-Ruz, arrêté prévoyant un crédit de 255,000 francs pour la pose de nouvelles canalisation sous Chézard-Saint-Martin.

Le législatif doit ensuite se prononcer sur des échanges de terrain à la Champey. A l'unanimité, les transactions sont approuvées et elles permettront, dans un proche avenir, de construire un immeuble local. Cette construction sera exécutée par une société immobilière de Dombresson et permettra un léger développement du village. Chacun se félicite de cette évolution.

La séance se termine par des questions intéressantes touchant à l'aménagement du village, la prise des taupes et les réalisations intercommunales actuellement en cours, ainsi que par les traditionnels vœux de fin d'année.

C.M.

CERNIER

Noël des personnes âgées

(c) Dimanche après-midi, le Cercle féminin de la paroisse catholique du Val-de-Ruz avait préparé la fête de Noël des personnes âgées. Plus de quarante personnes ont participé à cette fête grâce à la complaisance de quelques automobilistes du vallon. Les productions présentées par les frères Blanchard et les saynètes jouées par les enfants obtinrent un vif succès. Un goûter et une distribution de cadeaux aux participants mirent fin à cette manifestation.

Tradition

(c) Comme chaque année, les autorités communales ont fait installer un sapin à l'entrée du village.

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Noël pour les enfants de la police

(c) La Société des agents de la police cantonale a organisé, dimanche après-midi, pour la première fois et sur l'initiative du commandant de la gendarmerie, un Noël en faveur des enfants des agents de l'annexe de l'hôtel des Communes. Ce sont près de 80 cornets qui furent distribués à l'issue d'une fête riche en poésies, en musique et en joie.

Morts mystérieuses de lapins dans un hameau de Valangin

Rien ne va plus dans les clapiers de Valangin : épizootie, coïncidence ou intoxication alimentaire ? Il est encore prématuré de formuler un diagnostic sérieux mais toujours est-il que des lapins meurent après avoir manifesté des symptômes de paralysie, ou qu'ils doivent être abattus.

Tout a commencé il y a trois semaines chez M. André Monnier. Les lapins de M. Monnier occupent deux cages contiguës. Les symptômes de la maladie mystérieuse sont apparus dans une seule cage alors que tous les lapins absorbent la même nourriture. Grâce à des soins assidus, les animaux purent être sauvés. Il y a quelques jours, le même phénomène se produisit chez M. Otto Waelti, agriculteur au hameau de Bussy : cinq lapins furent alors atteints de paralysie aux pattes et moururent. Un sixième dut être abattu.

Le cas du lapin de M. Denis Robert, également domicilié à Bussy, est un

peu différent. Mêmes symptômes de paralysie, mais la bête avait été poursuivie par un chien quelque temps auparavant : c'est peut-être pourquoi le vétérinaire diagnostiqua une fracture de la colonne vertébrale.

Il est encore difficile de savoir avec précision s'il s'agit d'une épizootie (les lapins morts sont tous de Bussy) ou si le concentré dont ils sont nourris est à l'origine de la maladie.

Avant de parler d'épizootie, il faudrait savoir si les aliments absorbés n'ont pas atteint le foie amantissant ainsi son rôle de filtre et laissant filtrer des toxines qui s'attaquent tout d'abord aux centres nerveux et provoquent une paralysie complète des membres, précisait hier un vétérinaire.

Virus ou intoxication alimentaire ? C'est la question que se posent les propriétaires de lapins. Un point semble certain néanmoins : Des lapins nourris à l'herbe et au foin se portent bien.

P. Lc.

FONTAINEMELON

Soirée de gymnastique

(c) La section S.F.G. de Fontainemelon, a présenté sa soirée annuelle, samedi dernier, à la salle de spectacles, qui avait attiré le public des grandes occasions. M. Germain Divernon présente les sections actifs, dames, pupilles et adultes, dont l'effectif atteint 130 membres ; il remercia ces derniers pour leur participation fidèle, plus spécialement les monitrices et les moniteurs qui requèrent des fleurs et un modeste présent. Le programme comportait une vingtaine de numéros ; exercices de gymnastique, travail aux engins, pyramides, rondes et ballets donnèrent entière satisfaction aux spectateurs qui apprécèrent la manière de présenter avec humour et entrain quelques clowneries et certains numéros dans lesquels d'audacieux acrobates faisaient preuve d'un courage sans de l'équilibre. Le spectacle, fort applaudi, fut suivi (à la Salle de gymnastique) de la traditionnelle soirée dansante.

DOMBRESSON

Budget ? Le 19...

(c) Le Conseil général siégera le 19 décembre au collège. L'ordre du jour comprend notamment le budget de 1970 et celui du home « Mon Foyer », des règlements de zone à bâtir aux Vieux-Prés et du service de défense contre l'incendie.

VALANGIN

Convoqués vendredi...

(c) Le conseil général de Valangin est convoqué pour la dernière séance de l'année. L'ordre du jour est le suivant : Demande d'autorisation de l'ACES de contracter 5,600,000 fr. d'emprunt pour la troisième étape de construction du centre du Mail ; demande de crédit de 18,200 fr. pour subventionner la seconde étape de transformation de Landeueyx ; une naturalisation ; adoption du budget 1970.

Dérapage

(c) Une automobile de la Chaux-de-Fonds descendait hier à 20 h 15 la route des Scies en provenance de Boudevillers et se dirigeant vers Neuchâtel. Soudain, le conducteur perdit la maîtrise de sa machine qui dérapa et vint percuter le muret entourant la fontaine du cimetière. L'automobile termina sa course à gauche de la chaussée. La collision a provoqué de gros dégâts mais le conducteur n'est pas blessé.

CARNET DU JOUR

EXPOSITION. — Landeueyx : Art artisanal. Pharmacies de service. — Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire. — Dès samedi, à 12 h, à lundi, 8 h, tél. 7 11 33.

DAMPHREUX
Le Conseil communal démissionne en bloc

(c) La semaine dernière, le Conseil communal de la petite commune ajolote de Damphreux, excédé par l'opposition systématique dont il est l'objet depuis quelque temps de la part d'un groupe de contestataires masculins et féminins, a donné sa démission en bloc. Le préfet de Porrentruy est intervenu pour essayer de remettre les choses en ordre. Il n'y est parvenu que partiellement, puisque, si le maire et deux conseillers ont accepté de tenter encore un essai, le vice-maire en revanche et un conseiller ont refusé de revenir sur leur décision.

LA HEUTTE
Assemblée de la commune bourgeoise

(c) Les bourgeois de la Heutte ont tenu leur assemblée bisannuelle samedi à l'ancienne maison d'école. L'ordre du jour comprenait notamment le crédit nécessaire à la rénovation de la ferme de « La Grande Vanne », la réélection des conseillers et le budget 1970. Tous les tractanda ont été acceptés sans opposition par les 21 participants. Des applaudissements ont souligné les réélections du président M. Willy Gasser et des membres du Conseil.

BERTHOUD
Le budget 1970 est accepté

Les citoyens et citoyennes de Berthoud ont accepté, ce week-end, le budget pour 1970, par 1297 « oui » contre 572 « non ». Celui-ci prévoit un total de dépenses et de recettes de 17,6 millions de francs. Le corps électoral a aussi accepté par 1454 « oui » contre 422 « non » la nouvelle taxe pour chiens. La participation du corps électoral était de 20,8 %.

Deux agriculteurs parlent de leurs principes communautaires à Sornetan

Afin de rationaliser leurs entreprises agricoles, deux agriculteurs de Fahy ont fondé une communauté agricole totalement intégrée. Hier matin, ils faisaient part de leur expérience à une centaine d'agriculteurs jurassiens réunis au centre protestant de Sornetan. Les débats étaient animés par le pasteur Jeanneret, de Tavannes.

Le Conseil fédéral transmet le plan du Rassemblement jurassien

Dans sa séance d'hier, le Conseil fédéral a pris acte du « plan pour amorcer un règlement de la question jurassienne » que le Rassemblement jurassien a remis aux présidents des conseils législatifs à l'intention des autorités de la Confédération.

Selon le chancelier de la Confédération M. Huber, le Conseil fédéral a constaté qu'il est loisible à la « Commission confédérée des bons offices » d'étudier également le problème d'une conciliation voire d'une médiation.

Le Conseil fédéral, qui ne s'est pas encore prononcé sur l'opportunité de constituer une nouvelle commission, a transmis la requête du Rassemblement jurassien à la « Commission de bons offices » pour consultation.

D'autre part, à la suite de son élection au Conseil fédéral, M. Pierre Graber ne pourra plus faire partie de la « Commission de bons offices pour le Jura » — que pré-

acheter de nouvelles machines agricoles. Continuant dans cette voie, petit à petit, au cours des ans, ils se rendirent compte des avantages qu'ils avaient à travailler d'une manière très étroite, si bien que, en 1967, avec un ingénieur agronome, ils établirent l'inventaire de leur exploitation respective et décidèrent de les fonder en une seule entreprise par un contrat de société simple. Chacun possédait une vingtaine d'hectares. Aujourd'hui encore, ils en sont restés propriétaires, mais l'exploitation est totalement intégrée. Depuis 1967, grâce à leur mode d'exploitation, ils ont pu agrandir l'entreprise agricole commune.

C'est le manque de main-d'œuvre qui, au début, poussa les deux patrons à collaborer. Le fait qu'ils soient voisins et que leurs exploitations agricoles soient au départ sensiblement de même envergure facilita leur intégration.

Interrogés par l'auditoire, les deux agriculteurs de Fahy soulignèrent les avantages, mais aussi les inconvénients d'une telle association. A leur avis, les premiers dépassent de beaucoup les seconds et ils n'ont pas peur de l'avenir. La principale difficulté réside dans la perte d'une relative indépendance.

En effet, chaque mois, les deux patrons se versent un salaire égal établi pour une période. Il faut donc en conséquence établir des horaires de travail correspondant à l'égalité des salaires. Le gros avantage de cette formule est qu'un dimanche sur deux, l'un des patrons peut laisser complètement reposer le souci de l'exploitation sur son collègue. Grâce à leur intégration, ils peuvent s'accorder plusieurs jours de vacances, ce qui est quasi inconcevable dans une exploitation agricole ordinaire.

Les femmes peuvent se consacrer à leur ménage et aux enfants.

Il ressort des propos des deux agriculteurs de Fahy que l'expérience qu'ils ont entreprise est également une école de caractère. Les affinités, d'autre part, sont indispensables.

Le parti socialiste de Delémont se réunifie...

De notre correspondant : Nous avons souvent eu l'occasion de parler ici du litige interne qui avait déshonré, il y a une année, sur une scission du parti socialiste de Delémont. Un nouveau parti avait été fondé et était présidé par M. Georges Scherrer, maire. Il comprenait notamment tous les représentants socialistes au Conseil communal. L'ancienne section avait à sa tête M. Henri Parrat, préfet. Plusieurs tentatives de conciliation avaient échoué.

Il n'en a pas été de même hier soir, puisque, au cours d'une nouvelle et ultime assemblée de conciliation à laquelle participaient 150 à 200 personnes, la section dissidente a accepté de réintégrer la section officielle. Le comité de cette dernière, que continuera de présider le préfet Parrat, sera étendu à et comprendra dorénavant 5 des ex-dissidents, soit MM. Georges Scherrer, maire, Philippe Gigon, André Mottaz, Jean Haas et Jean-Paul Sanglard.

L'annonce de la dissolution de la section dissidente sera communiquée avant le 20 décembre au parti socialiste jurassien et au parti socialiste suisse.

Ainsi se termine une affaire qui, vue de l'extérieur, en tout cas, était fort cocasse. En effet, l'ancienne section avait pour elle la quasi-totalité des socialistes delémontais, en revanche, elle n'avait aucun représentant au Conseil communal, tandis que le nouveau parti occupait, comme nous l'avons dit tout à l'heure, tous les sièges socialistes de l'exécutif, mais ne disposait d'aucun représentant dans les commissions. Tout rentre ainsi dans l'ordre. Du moins officiellement. Il sera intéressant de voir si, d'ici aux prochaines élections communales, certaines personnalités de la politique socialiste delémontaine auront eu le temps de se faire pardonner leur « fugue ».

L'assemblée de conciliation était présidée par M. Georges Möckli, ancien conseiller d'Etat et conseiller aux Etats. BEVI.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

TROIS VOYOUS AVAIENT VOLÉ UN INFIRME D'UNE MANIÈRE ODIIEUSE

De notre correspondant : Hier matin, le tribunal criminel de la Glâne, siégeant sous la présidence de M. Claude Dumas, a jugé un jeune homme domicilié à Hennens, actuellement détenu à Bellechasse, Michel M., 22 ans, qui en est déjà à sa cinquième condamnation. Comparait également un frère de ce dernier, âgé de 20 ans, et un apprenti de 18 ans, tous deux domiciliés à Romont, impliqués dans la même affaire.

En août 1969, les trois accusés sortaient d'un café de Chavannes-sous-Romont, vers une heure du matin, ayant consommé passablement d'alcool, soit une vingtaine de bières selon Michel M., un peu moins pour chacun des deux autres. Ils rencontrèrent un infirme qu'ils résolurent de dévaliser. Michel M. s'arrangea pour entretenir des relations contre nature avec l'infirme, pendant ce temps, lui subtilisa son portemonnaie et son portefeuille sans qu'il s'en aperçût. Les deux autres jeunes gens attendaient à proximité. Ensuite, les trois se partagèrent le produit du vol, soit quelque 350 francs chacun.

Au cours de l'interrogatoire des accusés, on apprit que Michel M. avait été libéré conditionnellement de Bellechasse, un semaine avant le vol. Tous avaient vu, mais savaient tout de même encore ce qu'ils faisaient. L'instigateur du coup prétend qu'il n'aurait pas agi de la sorte, s'il n'avait pas été ivre. Mais le président lui fait remarquer que lors des autres nombreux vols qu'il commit précédemment, il était de sang-froid. Son frère, âgé de 20 ans, laissa faire, ainsi que l'apprenti de 18 ans, « pour faire comme les autres ». Ils remboursèrent l'argent volé, plus tard.

Le substitut du procureur général, M. Claude Pochon, nota que l'ivresse n'était pas si grande, puisque Michel M. avait pu puiser délicatement dans les poches de l'infirme, sans qu'il s'en rende compte. Le principe du vol n'a pas effrayé les deux autres : ils ont simplement « regretté » que le montant soit si important. Il requiert 10 mois d'emprisonnement contre Michel M., 8 mois contre son frère et 7 mois contre l'apprenti.

L'avocat des trois accusés fit valoir quant à lui qu'ils sont victimes de conditions familiales déplorable. Après 13 mois d'absence à Bellechasse, Michel M. aurait, de plus, mal supporté de boire tant de bière, et les deux autres n'auraient été que de simples moutons.

Michel M. fut condamné à 6 mois d'emprisonnement et à supporter la moitié des frais. Son frère écope de 2 mois de la même peine, avec sursis pendant trois ans et l'apprenti de 45 jours, avec le même sursis. Tous deux se chargeront d'un quart des frais.

MÉZIERES

Une voiture s'écrase contre un arbre : un blessé

(c) Hier, vers 10 h. 30, une voiture conduite par un habitant de Grattavache, âgé de 22 ans, circulait de Mézières-Glâne en direction de Romont. Sur le tronçon rectiligne de descente situé à la sortie de Mézières, il dépassa une voiture. Peu après cette manœuvre, alors qu'il allait aborder un virage à gauche, il perdit la maîtrise de son véhicule qui se mit à zigzaguer sur la chaussée enneigée et alla s'écraser contre un arbre, sur la droite. Un passager, M. Louis Dupasquier, âgé de 25 ans, agriculteur à Vuadens, fut blessé à la tête. Souffrant d'une fracture ouverte de la mâchoire, il fut transporté à l'hôpital de Billens, puis, en raison de la complication de sa blessure, transféré à l'hôpital cantonal de Lausanne.

BULLE

Une voiture démolie par la remorque d'un train routier

(c) Hier, vers 18 h, un train routier circulant de Bulle en direction de Fribourg. Dans la descente d'In Riaux, la remorque dérapa sur la gauche et heurta une voiture qui arrivait normalement en sens inverse, conduite par un étudiant domicilié à Pringy (Grubry). Il n'y eut pas de blessé. La voiture est démolie.

BIENNE

Début d'incendie

(c) Hier, à 12 h 15, un début d'incendie s'est déclaré dans un appartement de la ruelle du Haut 6. Le feu a pris dans un faux plancher. Il a rapidement pu être éteint par les premiers secours.

Camion contre automobile

(c) Hier, à 14 heures, une collision s'est produite entre un camion et une automobile à la place d'Orpond. Dégâts.

Collision

(c) Hier, à 12 h 15, une collision s'est produite entre deux automobiles à la rue d'Arberg. Dégâts.

Piéton légèrement blessé

(c) Hier, à 17 h 05, un piéton a été renversé par une automobile à la rue de la Gare. Le piéton n'a été que légèrement blessé.

Des dégâts

(c) Hier à 18 heures, une collision s'est produite entre deux automobiles à la route de Brugg. Dégâts.

Pose d'une statue

(c) Hier en fin d'après-midi, a été apposée à la maison située à l'angle rue de Nidau - rue Dufour, une statue due au ciseau du sculpteur biennois Villy. C'est à la maison Tanner que l'on doit cette décoration représentant un penseur.

LES PRÉS-D'ORVIN

Chalet cambriolé

(c) Une tentative de cambriolage a été perpétrée dans un chalet des Prés-d'Orvin appartenant à M. Vuilleumier, domicilié à Worb. Les voleurs se sont introduits par effraction en faisant sauter les volets et en brisant les vitres. N'ayant pas trouvé d'argent, ils se sont contentés de brûler des journaux et une couverture. Dégâts immobiliers.

Candidature à la présidence du tribunal de Porrentruy

De notre correspondant : On se souvient qu'en raison de la nomination de M. Gabriel Joinay au poste de juge à la Cour suprême du canton de Berne, le poste de président du tribunal de Porrentruy qu'il occupait jusqu'à présent est devenu vacant. Ce poste, selon une entente entre partis, revient aux démocrates chrétiens-socials. Le comité de cette formation politique s'est réuni samedi à Porrentruy afin de désigner un candidat qui, agréé par la suite par l'assemblée générale du parti, sera sans doute candidat unique et pourra accéder ainsi à la présidence du tribunal sans scrutin populaire. A une très grande majorité et aux bulletins secrets, c'est Me Arthur Hublin, avocat, greffier à la Cour suprême cantonale, qui a été désigné. Me Hublin est né en 1937, à Saignelégier, il est le fils de Me Paul Hublin, ancien préfet et président du tribunal des Franches-Montagnes. Il a obtenu sa licence en droit à l'Université de Fribourg et a été breveté avocat du canton de Berne en 1960. Marié, il est père d'un garçon. Cette candidature sera soumise le 22 décembre à l'assemblée générale du parti démocrate chrétien-social.

SAINT-IMIER
Avec les boulistes

Voici les résultats individuels, par équipe et classement final de la cinquième manche du championnat intercantonal, disputée au restaurant de la maison du Peuple à Saint-Imier, organisée par le club de boules de l'Erguel les 28 et 29 novembre 1969.

Individuels : André Courvoisier 118 quilles, champion de jeu ; M. Surdez 118 ; G. Bernard 116 ; P. Rubin 115 ; G. Huguellet 114 ; F. Gurtner 114 ; F. Thiébaud 114 ; E. Rusconi 113 ; M. Isler 112 ; R. Geisler 111 ; C. Tinowsky 111 ; M. Girardin 111 ; G. Robert 111 suivent 34 résultats inférieurs.

Par équipe : 1. Erguel 688 quilles ; 2. Val-de-Ruz 658 ; 3. Epi 645 ; 4. Le Locle 642 ; 5. La Chaux-de-Fonds 630.

Classement final après LA CINQUIÈME MANCHE :

Individuels : 1. Georges Huguellet 591 quilles, champion intercantonal 1969 ; 2. Pierre Rubin 588 ; 3. Marcel Isler 587 ; 4. Gilbert Genier 577 ; 5. Frédy Thiébaud 575 ; 6. Henri Barfuss 572 ; 7. Georges Bernard 569 ; 8. Marcel Daglia 568 ; 9. André Vermeille 567 ; 10. Jules Monnier 566 ; 11. Fernand Gurtner 565 ; 12. André Fahny 565, etc.

Par équipe : 1. Erguel 3489 quilles ; 2. Val-de-Ruz 3452 ; 3. Epi 3385 ; 4. Le Locle 3342 ; 5. La Chaux-de-Fonds 3328.

Questionnez!

Rémy Martin répondra

Rémy Martin répond ici plusieurs fois par semaine à vos questions.

QUESTION : Certains bouteilles de cognac portent 5 étoiles. Désignent-elles un cognac de qualité supérieure aux 3 étoiles ou semblable au VSOP ?

REPONSE : La Régie française des alcools ne reconnaît, en matière d'étoiles, que l'appellation « 3 étoiles ». Tout autre nombre d'étoiles est pure fantaisie et ne signifie strictement rien. Pour qu'un cognac puisse porter VSOP, faut qu'il ait vieilli trois fois plus longtemps que les « 3 étoiles ». Rémy Martin ne produit au minimum que de la Fine Champagne VSOP, provenant de quelque 40 km2 de vignobles situés au cœur des Champagnes de Cognac. Temps de maturation différents selon les crûs, assemblages et coupes de saveurs diverses font que l'on ne peut pas donner d'âge à la Fine Champagne VSOP Rémy Martin. On se contente de savoir que les stocks de Rémy Martin équivalent à 8 années de vente, garantissant un vieillissement beaucoup plus long que le minimum exigé par la loi pour les VSOP.



Beaucoup de neige et... de collisions

(c) Il a neigé lundi toute la journée aux Franches-Montagnes et la couche de neige atteignait hier soir un mètre. Les chasse-neige ont, sans arrêt, sillonné les routes de la région. Deux accidents se sont produits, un à 11 heures aux Enfers et l'autre à 16 heures à Montfaucon. Dans les deux cas, ce sont des voitures qui, arrivant de chemins vicinaux, sont entrées en collision avec des véhicules circulant sur la route enneigée à la hauteur des remparts de neige ayant masqué la visibilité aux conducteurs. Les dégâts sont assez importants.

Assemblée constitutive du Mouvement pour l'unité du Jura

C'est ce soir, à la salle de gymnastique de Moutier (avenue de la Poste), que se tiendra l'assemblée constitutive du Mouvement pour l'unité du Jura, dit « troisième force ».

Dès sa constitution, le groupe de travail s'est efforcé d'accomplir sa tâche collégialement. C'est la raison pour laquelle tous ses membres — à l'exception de M. Pierre Etienne, de Diesse, séjournant à l'étranger — rapporteront devant l'assemblée où le mouvement se donnera des statuts et se dotera d'un comité. M. Willy Jeanneret, de Tramelan, président provisoire, ouvrira l'assemblée en rappelant les objectifs du mouvement. MM. Jean-Marie Möckli, de Porrentruy et Jean Schnez, de Delémont, rapporteront sur l'activité du groupe de travail au cours des derniers mois. MM. Henri Parrat et Roger Schindelholtz, de Delémont, présenteront le projet des statuts et expliqueront de quelle manière les organes du mouvement travailleront. M. Maurice Petermann, de Bassecourt, introduira les débats concernant les nominations statutaires. M. Georges Steiner, de Moutier, présentera le problème des cotisations et donnera un aperçu des bases financières du mouvement. Mme Mireille Röthlisberger, de Glovelier, insistera sur la nécessité de l'engagement des citoyennes en vue de favoriser un règlement satisfaisant du problème jurassien. MM. Jacques Saucy, de Delémont, et David Stucki, de Porrentruy, exposeront les grandes lignes du programme d'activité du mouvement. La discussion, sur chaque point de l'ordre du jour, sera largement ouverte. L'adoption des statuts marquera la constitution officielle du mouvement et tous ceux qui les approuveront seront considérés comme membres fondateurs.

FRANCE VOISINE

GAZ HOLLANDAIS POUR LA SUISSE VIA LE TERRITOIRE DE BELFORT

Le Territoire de Belfort pourra recevoir comme on a pu l'apprendre ces derniers mois du gaz de Hollande, lequel serait plus économique que celui utilisé actuellement. Or, à la toute récente réunion de la Chambre de commerce et d'industrie du territoire de Belfort, M. Henri Viellard, qui est le président de la Chambre consultative, a fait un exposé et a signalé qu'il avait reçu à la Chambre de commerce et d'industrie, le 2 décembre dernier, une délégation de la direction des équipements du Gaz de France, consécutivement à une gestion faite par la compagnie consultative sur le tracé principal du gazoduc en provenance de Hollande. Il en résulte qu'il paraît préférable de maintenir le tracé primitif, qui tient compte de la topographie du terrain ainsi que d'une desserte plus aisée des espaces industriels de Chantenais-les-Forges et Montbéliard, mais que le gaz de France avait particulièrement pris en considération le problème du sud du Territoire de Belfort, et qu'en fonction des besoins qui se manifesteraient, il serait possible à partir de Meroux, de tirer une antenne en ligne droite qui pourrait desservir Froidefontaine, la zone industrielle de Bourgone, Grandvillars, Delle et la Suisse, éventuellement par Boncourt et Porrentruy.

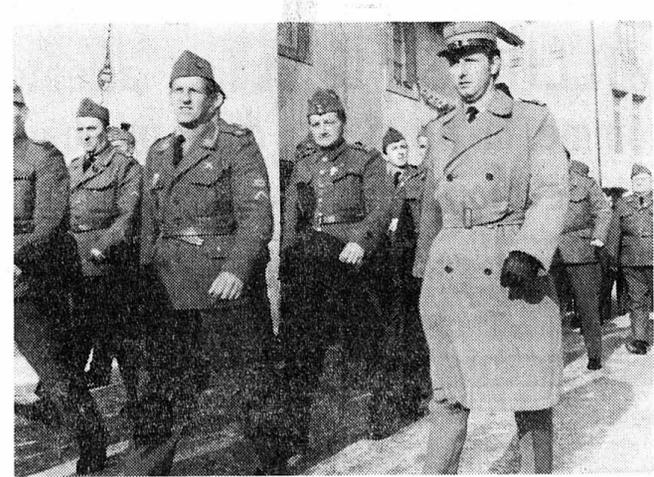


M. Germain Thierrin : un quart de siècle au service des jeunes et du sport.

Le comité EPGS broyard a pris congé de son chef

(c) Une soirée placée sous le signe de la reconnaissance vient de se dérouler à Saint-Aubin, en présence des membres du comité EPGS du district de la Broye. Cette réunion avait pour but d'adresser des remerciements à M. Germain Thierrin, instituteur à Bussy, qui abandonne ses fonctions de chef EPGS après 25 ans de dévouement en faveur de la jeunesse et du sport. Au cours du repas servi à l'hôtel des Carabiniers, d'aimables paroles furent prononcées à l'égard de M. Thierrin et Bugnon, ce dernier quittant l'association après 16 ans de fructueux services. On entendit notamment M. Alfred Pillonel, inspecteur scolaire, le père Saillat, de l'institut Marini, MM. Peissard et Kolly, membres de l'office cantonal. De magnifiques cadeaux furent remis aux deux pédagogues qui n'ont rien négligé afin d'atteindre l'idéal qu'ils s'étaient fixé.

La Sainte-Barbe des artilleurs broyards



Les artilleurs défilent à travers le village.

(c) C'est le pittoresque village d'Aumont que les artilleurs avaient choisi cette année comme lieu de leur rencontre traditionnelle. Plus de 200 membres de la société participèrent aux différentes manifestations de ce dernier dimanche placé sous le signe d'une chaude et franche camaraderie.

L'assemblée administrative fut présidée par le sergent Louis Krattiniger, d'Estavayer. Relevons la nomination de deux nouveaux membres au comité, le capitaine Roger Droz, d'Estavayer et le caporal Albert Clément de Cousset, en remplacement de MM. Roger Roulin, de Forel et Louis Savary, de Grandsvaz. La prochaine rencontre des artilleurs aura lieu en 1970 à Montagny-la-Ville.

A l'issue des débats, le lieutenant Michel Torche, fils du président du Conseil des Etats, traita du rôle du char d'assaut dans la guerre moderne. Un office religieux fut ensuite célébré par le capitaine-turbanier Paul von der Weid et chacun se retrouva, peu après midi, à l'auberge communale pour le repas communautaire.

A Grolley : voiture contre un arbre, un mort et un blessé

De notre correspondant : Hier, vers 17 h 30, M. Alfred Beyeler, âgé de 40 ans, célibataire, domicilié à Schwarzenbourg (Berne) circulait au volant de sa voiture d'Estavayer-le-Lac, où il avait travaillé dans la journée, en direction de son domicile. Peu avant Grolley (Sarine), alors qu'il se dirigeait vers Fribourg, il perdit la maîtrise de son véhicule, à la sortie d'un virage à droite, à la suite d'un excès de vitesse. La voiture dérapa sur la chaussée enneigée et glissante et alla s'écraser avec une extrême violence contre un arbre, sur la droite, autour duquel elle s'enroula littéralement. Le conducteur, grièvement blessé, succomba pendant son transport à l'hôpital cantonal de Fribourg. Quant au passager, M. Ernest Hostettler, âgé de 21 ans, également domicilié à Schwarzenbourg, il fut transporté à l'hôpital cantonal, souffrant d'une grave fracture du crâne. La voiture est complètement démolie.

Deux personnes âgées se blessent

(c) Hier matin, M. Henri Clerc, 72 ans, domicilié à Romont, a fait une chute dans un escalier, à son domicile. Souffrant de fractures de côtes, il est soigné à l'hôpital de Billens. Hier matin également, le même hôpital a accueilli M. Jules Berset, âgé de 78 ans, ouvrier, domicilié à Villarsiviriaux, qui avait fait une chute près de son domicile et souffrait d'une fissure du col d'un fémur.

BREILLES
Issue fatale

Un agriculteur de Breilles, dans le district du Lac, M. Jean Werro, âgé de 71 ans, a été récemment grièvement blessé, durant son travail, son tracteur s'étant retourné sur lui. Souffrant notamment d'une fracture du crâne, le malheureux est décédé hier dans un hôpital de Fribourg.

FRIBOURG
Des étreintes pour les gendarmes

(c) La Société suisse des voyageurs de commerce, section de Fribourg, organise cette année une action « étreintes de la gendarmerie ». Elle entend en effet instaurer à Fribourg une coutume déjà établie dans d'autres villes de Romandie. Elle invite la population, et notamment les usagers de la route, à déposer auprès des gendarmes, plantons de circulation, les cadeaux qu'ils désirent offrir. L'action aura lieu le 24 décembre sur quatre emplacements de la ville de Fribourg désignés par des panneaux, ainsi que dans tous les postes de gendarmerie de la ville et du canton.

ESTAVAYER
Vers l'introduction de l'assurance-maladie obligatoire

(c) Le Conseil général d'Estavayer tiendra une importante séance jeudi soir à la Grenette sous la présidence de M. Jacques Bullet, syndic. Après l'étude du budget, les membres du législatif examineront le projet d'assurance-maladie obligatoire qui sera introduite dès le 1er janvier prochain.

OFFRES D'EMPLOIS

**FABRIQUE DE PIERRES FINES
JEAN TANNER FILS S.A.**
Le Landeron

cherche

OUVRIER

pour entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter à la direction ou téléphoner au (038) 7 93 12.

BUREAU DE LA VILLE
cherche

EMPLOYÉES

pour travaux de correspondance
Semaine de cinq jours
Traitement à discuter

Faire offres sous chiffres
P 900.328 N à Publicitas S.A.,
2001 Neuchâtel

ba vie en rose...

L'AIGLON

Grand Vin Mousseux

L'Aiglon doux
L'Aiglon mi-sec
L'Aiglon sec
L'Aiglon Prestige 175 brut
L'Aiglon Prestige 175 mi-sec
L'Aiglon Rosé mi-sec
L'Aiglon est élaboré en cuve close par Bourgeois Frères & Cie S.A. Ballaigues

NESTLÉ

Notre Centre de documentation générale cherche

UN (E) EMPLOYÉ (E)

pour s'occuper des commandes de livres et de revues, de leur mise en circulation, de la correspondance avec les librairies, ainsi que de la vérification des factures.

Ce poste conviendrait à un candidat ou à une candidate de langue maternelle française ou allemande, ayant de bonnes connaissances d'anglais et capable de travailler de façon indépendante.

Une formule de candidature, ainsi qu'une documentation sur les conditions générales d'emploi, peuvent être obtenus sur demande téléphonique au (021) 51 01 11 (interne 2118 ou 3132).

Les offres seront traitées confidentiellement par le Service du personnel NESTLÉ, 1800 VEVEY.

NESTLÉ



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Nous désirons engager :

Pour notre département « Responsabilité civile »

une employée qualifiée

de langue maternelle allemande, si possible avec de bonnes connaissances de français, ou vice versa.

Pour notre service de la comptabilité

une employée de bureau

de langue maternelle française ou allemande, bonnes connaissances de la deuxième langue.

Nous demandons :

- goût pour les chiffres
- bonne formation commerciale

Nous offrons :

- places stables, activités variées et intéressantes
- conditions d'engagement et prestations sociales modernes.

Adresser offres, avec copies de certificats, téléphoner ou se présenter à

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 5 74 44, interne 208

Incendie

Chômage

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Accidents

Responsabilité civile

Transport

Bagages

Snack-bar de la ville
cherche, pour début
janvier,

**GARÇON
DE BUFFET**

Etranger accepté.
Congés réguliers,
nourri, logé ; bonne
rémunération.
Tél. 5 66 15,
de 10 à 14 h et de
17 à 24 heures.

**Dame
dans la
quarantaine**

de confiance, est demandée pour assistance dans un établissement de la place. Nourrie, chambre à disposition. Horaire de travail et salaire selon entente. Ecrire sous chiffres P 900329 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.



**L'annonce
reflet vivant
du marché**
dans votre
journal

BERGEON & CIE
Outils et fournitures d'horlogerie
LE LOCLE

cherche, pour son département suisse,

EMPLOYÉ

parlant le français et si possible l'allemand, pour la préparation des commandes, établissement d'offres et divers travaux très variés. Préférence sera donnée à personne ayant des connaissances de la fourniture et de l'outillage pour l'horloger.

Mise au courant éventuelle pas exclue.

Nous offrons une place stable avec bon salaire, caisse de retraite.

Faire offres à la Direction.

Tél. (039) 5 48 32

Pour compléter l'effectif du personnel de nos trains routiers, nous désirons engager un

AIDE-CHAUFFEUR

de nationalité suisse, âgé de 25 à 30 ans, et en possession d'un permis poids lourds. Il devra accompagner un des chauffeurs dans ses tournées régulières en Suisse.

Ambiance de travail agréable, place stable, caisse de retraite.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres détaillées, avec documentation usuelle, sous chiffres AS 35.048 N Annonces Suisses S.A., « ASSA », fbg du Lac, Neuchâtel.

**L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.**

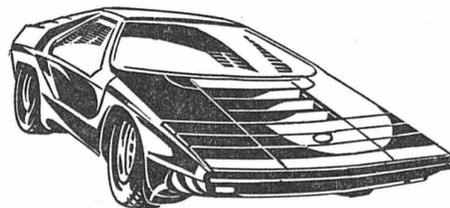
engage pour son atelier des apprêts,
dès le 12 janvier 1970

PERSONNEL FÉMININ

Semaine de 44 heures en cinq jours
ou éventuellement horaire réduit sur demande.
Durée de l'engagement environ quatre mois.

Conditions d'engagement :
Suisse ou étrangère hors plafonnement ou ayant permis C. Bon salaire. Travail propre.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au chef du terminage de l'imprimerie : 5 65 01 (interne 272) du lundi au vendredi de 8 h à 9 h et de 15 h à 16 heures.



Carrosserie Paul SCHOELLY
2068 Hauterive, tél. 5 93 33

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

**CHEF TÔLIER et
PEINTRE sur autos**

Très bons salaires, semaine de 5 jours.
Ateliers très modernes.
Rendez-vous par téléphone.

Nous cherchons

**deux monteurs
pour échafaudages tubulaires**

Travail intéressant et varié, bon salaire, indemnité de frais. Contrat de travail pour toute l'année. Possibilité d'engagement pour étrangers n'étant pas hors plafonnement.

Prière de s'adresser à CONSTRUVIT S.A.,
3250 Lyss. Tél. (032) 84 24 05.

CISAC S.A.

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
2088 CRESSIER

cherche :

une téléphoniste-réceptionniste

parlant le français et l'allemand.
Poste de confiance. (Candidate non initiée serait mise au courant) ;

un couple de concierges

champ d'action très varié. Travaux d'entretien extérieurs et intérieurs.
Très beau et grand logement à disposition dans immeuble neuf ;

serruriers sur machines

un menuisier d'entreprise

un maçon

Travaux variés. Avantages sociaux et places stables.

Veuillez faire offres écrites, avec références et annexes usuelles, en indiquant clairement pour quelle fonction vous postulez.

cojo NEUCHÂTEL engage pour
différentes succursales
**GÉRANTS (TES)
VENDEURS (SES)
MAGASINIERS**
Caisse de retraite.
Entrée immédiate ou à convenir.
Prestations sociales
d'une grande entreprise.
Adresser offres à l'Office
du personnel, Portes-
Rouges 55, Neuchâtel.
Tél. 5 37 21.

**FABRIQUE DE MONTRES AVIA
Degoumois & C^o S.A.**

cherche, pour son atelier de terminages,

**OUVRIERS et
OUVRIÈRES**

pour mécanisme, rouage, mise en marche et chassage.

Travail à la demi-journée
accepté.

Faire offres ou se présenter à
l'Ecluse 67, 1er étage.

AMANN + CIE S.A.

engage, pour son centre
d'embouteillage

OUVRIER CAVISTE

désirant devenir, après quelque
temps de pratique,

CONDUCTEUR DE MACHINES

à étiqueter et à capsuler. For-
mation par nos soins.

Conditions requises : 25 à 35
ans, de nationalité suisse
ou étranger hors plafonnement.

Faire offres à la Direction de

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros 2002 Neuchâtel

FAVAG

cherche

régleuses de relais

pour la téléphonie automatique ;
formation par nos soins ;

**ouvriers
ouvrières**

pour divers travaux d'ateliers.

Nous engageons aussi du personnel féminin à la demi-journée ou pour un horaire spécial du soir de 18 à 22 heures.

Faire offres écrites ou se présenter à :

FAVAG
SA

2000 NEUCHÂTEL - Monruz 34
Tél. (038) 5 66 01

hockey sur glace

Cette semaine peut régler tous les problèmes en championnat de ligue A

Une comparaison favorable à La Chaux-de-Fonds

La « césure » provoquée, il y a dix jours, entre le cinquième et le sixième du classement s'est rétrécie comme une peau de chagrin, au point qu'elle n'existe déjà plus. Berne, battu deux fois, a été rejoint par...

« que Sierre puisse, depuis le début de la saison, elle a été constamment privée d'un ou deux internationaux. Et La Chaux-de-Fonds reste en tête après avoir « mangé » du Fussen, du Kloten et du Genève Servette. La comparaison entre Neuchâtel et les Valaisans parle donc en faveur des premiers.

des Valaisans en terre zuricoise. Genève Servette a la deuxième place en point de mire. C'est un véritable dopage pour une formation qui n'a encore jamais été si bien placée cette saison. Leur très net succès remporté à Berne aura, d'autre part, rendu confiance aux Genevois qui s'annoncent donc comme un adversaire très redoutable pour Sierre.

ter une victoire aux dépens de l'un des « grands ». ÉVITER L'EXCÈS DE CONFIANCE A Viège, les Chaux-de-Fonniens veilleront à ne pas tomber dans l'excès de confiance. Les Valaisans, qui ne sont pas près de s'avouer vaincus, leur donneront certainement du fil à retordre.



LE PREMIER CONTRE LE DERNIER. — A Viège, représenté ici par le gardien Bassani et A. Zenhäusern (3), Les Chaux-de-Fonniens auront la partie facile...

ATOUTS REDOUTABLES

On peut dire de l'équipe de l'Emmenthal tout le mal qu'on veut il n'en reste pas moins qu'elle détiend de redoutables atouts. Bien qu'étant, actuellement, septième du classement, elle possède, derrière La Chaux-de-Fonds et Kloten, la troisième meilleure ligne d'attaque de la ligue A.

Le programme de demain, par exemple, est annonciateur de luttes acharnées à tous les degrés de l'échelle.

Berne semble s'être littéralement essouffé contre La Chaux-de-Fonds, le 6 décembre. Sa position est maintenant très délicate, ce qui va l'inciter à se battre de plus belle. Mais Kloten a, lui aussi, de bonnes raisons d'empêcher le maximum de points.

Ligue A CLASSEMENT

Table with 5 columns: Rank, Team, Matches, Goals, Points. Lists teams like La Chx-de-F., Sierre, Genève Ser., Kloten, etc.

Ligue B: en se qualifiant aux dépens de Villars Champéry

Coire, en battant Kunsnacht et Lugano, en disposant de Grasshoppers, ont réglé la question de l'ordonnance du bloc de promotion du bloc de relégation dans le groupe est. Ambri Piotta, Davos, Coire et Lugano se mesureront avec Bienne et Thoune.

Sion offrirait deux points à Bienne et quatre à Lausanne

lin... et le match! Le jeune Valaisan s'est sectionné un muscle à une cuisse. Après la blessure de Farhni, cette nouvelle défection peut être lourde de conséquences. En battant Fribourg (0-6), Thoune remet en question les chances de qualification de son adversaire.

Championnats du monde (groupe B)

Les Etats-Unis premier adversaire de la Suisse en février à Bucarest

Le calendrier du tournoi mondial du groupe B a été établi à Bucarest en l'absence des représentants des Etats-Unis, de l'Allemagne de l'Ouest et du Japon qui, en raison du mauvais temps, n'ont pas pu arriver dans les délais.

Première ligue

Groupe 6: Villars Champéry II-Chartrat 2-5; Château-d'Oex-Leukergrund 9-5; Martigny-Lausanne II 11-4; Lausanne II-Leukergrund 7-5; Chartratt-Montana Crans 4-10; Zermatt-Château d'Oest 8-4.

Chez les novices... GROUPE CHASSERAL

Le Locle - Les Ponts-de-Martel 7-3; Fleurier - Yverdon 0-10; Fleurier - Young Sprinters 2-7; Yverdon - Les Ponts-de-Martel 8-1; Young Sprinters - Les Ponts-de-Martel 8-4; Le Locle - Yverdon 1-3; Young Sprinters - Yverdon 7-2; Fleurier - Le Locle 1-2; Young Sprinters - Le Locle 2-6; Les Ponts-de-Martel - Yverdon 7-1.

FRIBOURG EN PERTE DE VITESSE

Que s'est-il passé de Neuchâtel à Villars en passant par Bienne et Fribourg? Vendredi déjà, les hommes de Cruikshank ont « achevé » Lausanne et du même coup vaincu un « signe indien » qui voulait qu'ils perdent la majorité de leurs matches à domicile.

YOUNG SPRINTERS REÇOIT BIENNE

C'est en toute quiétude que Bienne entreprend le voyage à Neuchâtel. Il est d'ores et déjà qualifié pour le tour de promotion. En l'absence de Stue Cruikshank - il est au Canada au chevet de son père - c'est Blank qui dirige l'équipe. Bienne c'est du solide, c'est les frères Burri, Mergert, Greder, Perrenoud et aussi Werhli; en un mot, une équipe homogène.

LE CALENDRIER

23 février: Suisse - Etats-Unis; 24 février: Japon-Etats-Unis, Pologne-Suisse, Allemagne de l'Ouest-Yougoslavie, Roumanie-Norvège; 25 février: Japon-Alle-

...et les juniors GROUPE JURA

La Chaux-de-Fonds - Tramelan 4-13; Saint-Imier - Montmolin-Corcelles 6-2; La Chaux-de-Fonds - Fribourg 2-1; Montmolin-Corcelles - Tramelan 3-1; Fribourg - Tramelan 6-5; Fribourg - Saint-Imier 3-3; Sonvilier - La Chaux-de-Fonds 0-6; Saint-Imier - Tramelan 8-1; Saint-Imier - Fribourg 9-2; Montmolin-Corcelles - Sonvilier 5-2.

natation

Record peu ordinaire pour Genève Natation A la piscine des Vernetts à Genève, Genève Natation a établi le record suisse du 100 fois 100 mètres. Les nageurs et nageuses genevois ont réalisé un temps total de 2 h 13'59"3, ce qui représente une moyenne de 1'20"3 au 100 mètres.

football

Au cas où le Maroc déciderait de ne pas participer au tour final de la coupe du monde, il pourrait être remplacé par le pays classé second dans le groupe gagné par le Maroc, a déclaré, à Londres, Sir Stanley Rous, président de la FIFA.

Le Maroc remplacé par le Nigeria à Mexico?

qu'elle n'était pas encore arrêtée. « Nous avons écrit il y a quelque temps aux Marocains afin qu'ils nous donnent l'assurance qu'ils accepteraient le cas échéant de rencontrer Israël (qualifié aux dépens de l'Australie) et qu'ils ne se retirèrent pas, comme lors des Jeux olympiques. Nous n'avons pas encore reçu de réponse. »

SPORT-TOTO

Étes-vous parmi les gagnants? Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 49 des 13-14 décembre 1969: 551 gagnants avec 13 points = Fr. 493.-

TOURNOI SCOLAIRE

Le tournoi scolaire de basketball s'est terminé mercredi passé par les finales du degré III et la remise des prix. La finale pour la première place entre la M3A et la 3PP fut très animée. Chaque équipe domina durant une mi-temps. La M3A, qui menait 11 à 6 à la pause, connut des moments pénibles en seconde mi-temps puis qu'elle était menée à la marque à quelques minutes de la fin de la partie.

GROUPE I

Table with 5 columns: Rank, Team, Goals, Points. Lists teams like Vevey, Martigny, Uni Bâle, etc.

BOXE

Le champion d'Europe des poids coq (titre vacant), entre l'Italien Franco Zurlo et l'Espagnol Mimoun Ben Ali, qui devait avoir lieu hier à Taurianova, dans la région de Reggio de Calabre, a été renvoyé à mercredi. Le report a été provoqué par l'impossibilité d'assurer le reportage (télévisé en direct de ce match).

ATHLÉTISME

Après sa victoire dans le championnat suisse universitaire de cross-country, le Lucernois Reto Berthel a annoncé qu'il abandonnait le sport actif, bien qu'il ne soit âgé que de 23 ans. Il estime que ses études et le service militaire ne lui laissent pas suffisamment de temps pour s'entraîner sérieusement.



Dès maintenant
réservez pour Noël
 Nos **VESTES** d'intérieur
 en satin fantaisie, fond blanc, noir et rouge
 à partir de Fr. 55.—
 Nos **PEIGNOIRS** en zénana
 satin fantaisie, fond blanc, noir, turquoise, rouge
 à partir de Fr. 65.—
 Nos **ROBES DE CHAMBRE**
 en laine des Pyrénées, unies ou écossaises
 Coloris : rose, ciel, turquoise, rouge
 à partir de Fr. 85.—
 Nous réservons pour les fêtes

La Soie

Saint-Maurice 10 Neuchâtel



Cognac
MARTELL
 vole en tête

Agence générale pour la Suisse: Pierre Fred NAVAZZA, Genève

Tout à prix
DISCOUNT
 à vous de choisir
2 pour 1
 ou le rabais

avec 1 machine à
 laver de Fr. 1590.—
 GRATUIT
 1 cuisinière de
 Fr. 570.—
 ou rabais Fr. 450.—
 Mise en service par
 spécialiste.
 Prospectus gratuit.
 Facilités de paie-
 ment.

A. FORNACHON
 Bevaix.
 Tél. (038) 6 63 37.

Cadeaux

Ce petit rien que vous cherchez ?
 C'est chez nous
 qu'il se trouve.

Le spécialiste du cadeau
 Porcelaines — Cristaux — Etais

Schinz S.A.
 NEUCHÂTEL

La maison aux mille cadeaux
 (Tellement moins cher !)

Textiles - Tapis - Rideaux -
 Appareils ménagers - Optique
 Photo - ciné - Radio - Pick-up -
 Enregistreurs - Armes de
 sport - Camping - Jouets, etc.

CADEAUX : A chaque visiteur
 nous offrons
 gratuitement une douzaine de lavettes.

avantageusement chez
 Voyez nos vitrines

UNITEX
 SA

NEUCHÂTEL
 Avenue de la Gare 39

Un cadeau utile ?

OFFREZ UN PETIT MEUBLE !

meubles **MEYER** neuchâtel
 faubourg
 de l'hôpital
 tél. 038/5 75 05

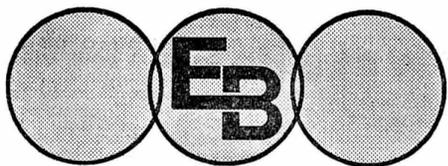
synthèse de la couleur

Faites vous-même l'expérience de la couleur avec
 possibilités que notre maison spécialisée vous offre



- 10%

sur tous les
 produits artistes



Eugenio Beffa
 couleurs et vernis

papiers peints carrosserie outillage

17, rue du Parc La Chaux-de-Fonds tél. (039) 2 54 70
 6, av. du 1er-Mars Neuchâtel tél. (038) 4 36 52

dépositaire : Siegfried Keller S. A., Wallisellen
 Dupont de Nemours

Modèles

pour permanentes
 sont cherchés.
 Haute qualité.
 Jeunesse - Coiffure.
 Tél. 5 31 33.

Avez-vous
 pensé
 à offrir un
PORTRAIT
POUR NOËL
 Studio photo
 P.-A. Duvoisin,
 avenue
 de la Gare 8,
 Colombier.

A louer
 pour les fêtes de fin d'année
gentils petits ânes
 Tél. (038) 7 06 84.

TURMIX
TURMIX-Record
 le malaxeur élec-
 trique manuel
 muni du sensa-
 tionnel appareil
 à râper et à
 couper.
Fr. 159.-
 chez votre
 détaillant
 No 14 de la
 famille TURMIX

Jeanneret & Cie
 Au Confort Ménager
 Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

DÉMÉNAGEMENTS

petits transports
Transport de pianos
M. MAFFLI Tél. 8 22 22 Peseux
 ou 8 13 63

**TOUJOURS SEUL EN CETTE FIN D'ANNÉE
 C'EST INTOLÉRABLE...**

Noël et les fêtes de fin d'année approchent. Si vous ne
 voulez pas, une fois encore, vivre ces heures radieuses
 dans la solitude, vous ne devez plus attendre et prendre
 dès maintenant le départ d'une vie nouvelle et heureuse en
 vous joignant à nous.

En effet, INTER CONTACT a tenu ses promesses en réa-
 lisant, cette année encore, d'heureux et sérieux mariages
 grâce à son expérience et à son dévouement sans limite.
 Fier de cet encouragement et toujours soucieux du bon-
 heur d'autrui, I. C. poursuit activement son œuvre. Ayant
 eu le PREMIER l'initiative d'organiser des soirées pour
 tous les isolés, en plus de ses procédés modernes de
 recherches, INTER CONTACT vous invite à participer,
 dans la joie et la bonne humeur, à son

GRAND RÉVEILLON DU 31 DÉCEMBRE

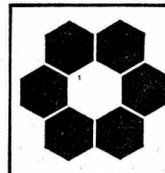
Le bonheur de toute une existence dépend parfois d'un
 simple geste... alors faites-le en nous retournant, aujourd-
 'hui même, le coupon-réponse ci-dessous pour recevoir
 notre documentation.

Consultations gratuites tous les jours de 9 h à 21 h.
INTER CONTACT S. A.
 Choix Moderne du Conjoint
 Rue des Terreaux 4
 1003 LAUSANNE
 Tél. (021) 23 68 42

Veuillez m'adresser discrètement et sans engagement la
 documentation I.C. FN

Nom : _____
 Prénom : _____ Année naiss. : _____
 Rue : _____ Localité : _____

Jeudi 18 décembre de 10 h à 22 h
Lundi 22 décembre de 13 h 15 à 22 h



AU LOUVRE
 La Nouveauté SA.

Besoin d'argent?
 Décompte ce bon et envoyez-le à
Banque ORCA, quai de Pile 13, 1211 Genève 11
 Quelles sont les mensualités
 pour un prêt de Fr. _____
 remboursable en _____ mois?
 Nom: _____
 Adresse: _____

ORCA
 PRÊT PERSONNEL
 ORCA, ABRI et AKO -
 trois banques unies sous l'égide de l'UBS
 pour mieux vous servir.

**Menus pour les fêtes
 de fin d'année**

- Menu à 25 fr.
 Sur commande:
 Consommé
 *
 Vol-au-vent
 *
 Dinde aux marrons
 *
 Haricots verts
 *
 Salade
 *
 Dessert

**Café-Restaurant
 de la Croix-Blanche**
CORCELLES-près-Concise
 Tél. (024) 4 51 56

J'ai trouvé
 le moyen de faire
 exécuter mes photo-
 copies à la minute
 sous mes yeux, et
 à un prix avantageux,
 chez Raymond, rue
 Saint-Honoré 5, à
 Neuchâtel.

Pour vos comptes impayés
 adressez-vous à
RESA
 qui fera rentrer
 votre argent rapidement
 et à peu de frais
 RESA - Recouvrements S. A.,
 Neuchâtel, tél. (038) 5 27 49,
 16, rue de l'Hôpital

Tectyl
 VALVOLINE
 bien appliqué par nos soins
 protège votre voiture
 de la rouille
 Faites confiance au spécialiste
Carrosserie Scholly
 HAUTERIVE - Tél. (038) 5 93 33

A la tête du progrès:
**La nouvelle
 assurance-accidents
 de la «Zurich»**
ZURICH
 Compagnie d'Assurances
André Gavillet, agent général,
 Fbg du Lac 43, 2001 Neuchâtel
 Tél. 4 21 21

football

La treizième journée du championnat suisse a éclairci quelques mystères

Cassure entre le 10^{me} et le 11^{me} en ligue A
Une certitude en ligue B: Mendrisiostar est essoufflé

Il aura fallu cette treizième et dernière journée du premier tour pour que le classement se décide à faire un choix: il y a une cassure entre la dixième (13 points) et la onzième place (10): La Chaux-de-Fonds, Wettingen, Bellinzona et Saint-Gall ont perdu le contact. La Chaux-de-Fonds peut revenir à la faveur d'une victoire sur Bellinzona, dans un match en suspens pour un bon bout de temps. Mais, si c'est Bellinzona qui gagne, le trou restera. Saint-Gall doit également attendre des jours meilleurs pour connaître l'issue de sa rencontre avec Zurich. Cet ajournement est à l'avantage de Zurich. Car s'il avait dû jouer dans la neige la semaine passée, il aurait sans doute éprouvé plus de difficultés que Saint-Gall. Un résultat très important

dont on aimerait bien connaître la teneur déjà maintenant car il a une influence sur les deux extrêmes du classement et il intéresse au plus haut point les équipes classées jusqu'à la septième place: les équipes qui possèdent entre 14 et 16 points. Celles qui ont des vus sur le titre.

RIEN N'EST JOUÉ

Zurich a la possibilité de se détacher et de mettre Bâle, le champion en titre, à quatre points: un écart sensible. Cependant, même si Zurich gagne, on a l'impression que rien ne sera joué pour autant. Ou bien, ça va continuer comme ça s'est déroulé jusqu'à maintenant et les points n'auront que peu de poids. Ou bien, une équipe va subitement trouver

forme, stabilité et efficacité: dans ce cas, les écarts fixés en ce début de décembre seront dérisoires. Exemple: Zurich a gagné le titre en 68, mais à la fin du premier tour, il avait six points de retard sur Grasshoppers. L'année passée, Bâle était classé cinquième, à 3 points de Lausanne. Le 16 mars — 16^{me} journée — il était retombé à 5 points.

On est donc encore très loin du dénouement et ce dénouement, il est impossible de le prévoir.

Pas la peine de se casser la tête à ce sujet: tout arrivera à point nommé. On est content de n'en plus parler pendant quelque temps. Ce football d'hiver n'était pas agréable du tout: ni pour les joueurs, ni pour les spectateurs.

En ligue B, Sion a terminé en beauté: il n'a encore jamais été battu. Son déplacement à Aarau lui causait des soucis. Mine de rien, Ruesch l'avait dit au lendemain du match de coupe contre Servette: «L'équipe que je crains le plus, c'est Aarau.» Sion est allé à Aarau et il est toujours invaincu.

Il part toutes voiles dehors pour la ligue A: c'est certain. On est, désormais, affranchi: Mendrisiostar ne l'accompagnera pas, car il est à bout de souffle. Voici qui surgissent Young Fellows — vainqueur de Mendrisiostar — et Chiaso, qui a lourdement battu Etoile Carouge. Ils sont à la hauteur de Lucerne. Reste à savoir l'usage que fera Lucerne des deux matches qu'il doit encore jouer. Il aurait grand tort de ne pas en profiter.

XAMAX CONTINUE

Tandis qu'Etoile Carouge se dissout peu à peu, tandis qu'Urania est en perte de vitesse, Xamax continue son ascension: cinq points en trois matches, ça commence à prendre de l'allure au classement. Et ça fait du bien. Quelle triste affaire, s'il avait fallu passer l'hiver à la dernière ou à l'avant-dernière place du classement.

On regrette presque que la compétition s'arrête. A ce train-là, on aurait fait du chemin.

Quelques victoires et la vie prend un autre aspect. Pourvu qu'on n'oublie pas tout durant la pause hivernale. Elle est traître, cette interruption de plus de deux mois. Elle met, parfois, les équipes sens dessus dessous. Lorsqu'elles sortent de leur cachette, au printemps, on a parfois de la peine à les reconnaître.

Il faudra que Xamax prenne soin de sa forme actuelle. Il nous a déjà fait assez peur.

Guy CURDY



MAL PLACÉE. — Voici un des cinq buts que La Chaux-de-Fonds a encaissés à Lugano. Cette nouvelle défaite place la formation neuchâteloise dans une posture délicate.

(Photopress)

Dans le tour préliminaire de la coupe du monde Cent septante-deux matches ont été joués

Ce ne sont pas moins de 172 matches qui ont été nécessaires pour désigner les seize participants au tour final de la 9^{me} coupe du monde, qui aura lieu entre le 31 mai et le 21 juin 1970, au stade Aztèque de Mexico, au stade Jalisco de Guadalajara, au stade Cuauhtémoc de Puebla, à Leon et à Toluca. Huit seulement des participants au tour final de 1966 en Angleterre ont réussi à se qualifier une nouvelle fois.

Malgré les nombreuses surprises enregistrées, tous les anciens champions du monde (l'Angleterre, tenant du titre, était qualifiée d'office) figurent parmi les qualifiés: le Brésil (1958 et 1962), l'Italie (1934 et 1938), l'Allemagne de l'Ouest (1954) et l'Uruguay (1930 et 1950).

Dans presque tous les pays intéressés, les matches de ce tour préliminaire (qui avait débuté le 19 mai 1968 avec l'Autriche-Chypre et qui s'est terminé dimanche avec l'Australie-Israël à Sydney) ont permis aux caissiers d'enregistrer d'excellentes recettes. En Europe, cinq rencontres ont été suivies par 100.000 spectateurs (Roumanie-Grèce, URSS-Irlande du Nord, URSS-Turquie, Ecosse-Allemagne de l'Ouest et Pologne-Hollande). Pour l'Europe, le meilleur marqueur de buts a été l'Allemand de l'Ouest Gerd Müller, qui a réussi neuf des vingt buts de son équipe. Gerd Müller a, cependant, été dépassé par le Brésilien Tostao, qui a marqué dix des vingt-trois buts réussis par les anciens champions du monde.

automobilisme

Les meilleurs pilotes suisses récompensés

Le Neuchâtelois Storrer troisième en «course»

L'Automobile-club de Suisse a récompensé ses meilleurs pilotes suisses au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Thalwil. MM. Pierre Haefeli, président central, et Heinrich Binder, président de la commission sportive, ont tous deux demandé une stricte observation des règlements de la part de tous et ce pour le bien du sport automobile. Cette saison, en effet, des contestations ont été enregistrées, ce qui n'a pas permis de fêter, à Thalwil, les meilleurs pilotes de la catégorie tourisme.

me du championnat suisse en grand tourisme, sur Porsche et Abarth-Simca. Il se tourna, ensuite, vers les voitures de course pour obtenir, à nouveau, une deuxième place dans cette catégorie, au volant d'une Lotus 23. En 1968 et 1969, Xavier Perrot a obtenu de nombreuses victoires au volant d'une Brabham de formule 2, mais sans parvenir à s'adjuger un titre national. Son palmarès 1969 comporte douze victoires et neuf records.

Voici les classements officiels du championnat suisse 1969:

GRAND TOURISME

1. Georges Theiler (Zurich), Renault, 700.000 p. 2. Claude Haldi (Lausanne), Porsche, 696.649. 3. Adriaan Geledets (Baugy), Honda, 695.921. 4. Model (Weinfelden), Honda, 693.374. 5. Huber

(Wettingen), Lotus, 686.230. 6. Chenevière (Grandvaux), Porsche, 676.884.

SPORT

1. Walter Fluckiger (Zofingue), Ginetta, 699.222. 2. Arthur Blank (Zurich), Porsche, 694.296. 3. Peter Maier (Winterthur), Maier NSU, 692.511. 4. Schäl (Sargans), Schäl-Special, 690.592. 5. Gerber (Rengensdorf), Steyr-Puch, 677.679. 6. Kuhnli (Bâle), Porsche, 676.269.

COURSE

1. Roland Salomon (Riedbach), Tecno, 700.000 (100.000 de résultats à biffer). 2. Xavier Perrot (Zurich), Brabham, 700.000 (99.271 de résultats à biffer). 3. Gérald Storrer (Neuchâtel), Brabham, 659.987. 4. Obrist (Schiznach), Brabham, 653.978. 5. Wernli (Zurich), Brabham, 648.884. 6. Frey (Zurich), Tecno, 634.540.

Régularité: 1. Paolo Migliorotto-Hans Isenring (Zurich). Meilleure section de l'ACS: Zurich. Médaille des 500 points: Hans Kuhnli. Coupe des montagnes suisses: Xavier Perrot.

PERROT FETE

Au cours de cette réunion, la coupe du président de l'A.C.S. a été remise à Xavier Perrot (Zurich). Celui-ci pratique la compétition automobile depuis 1960. En 1963 déjà, il avait été deuxi-

athlétisme

Le détenteur du record du monde de décathlon aurait changé d'idée

Toomey continuera peut-être

Bill Toomey, le champion olympique du décathlon, qui a enfin réussi à battre le record du monde mercredi et jeudi passés avec 8417 points, n'a pas encore fermement décidé son retrait définitif de la compétition et il prolongera, vraisemblablement, sa carrière d'une saison l'an prochain, après une série de réunions en salle auxquelles il participera cet hiver.

Pour accumuler 8417 points, l'Américain s'est considérablement amélioré dans ses spécialités les plus faibles, le poids, le saut à la perche notamment, tandis qu'il fut parfois nettement inférieur à lui-même dans d'autres (hauteur, longueur, 400 et 1500 mètres).

Inscrit sur le circuit «indoor» cet hiver, Toomey, dont la profession — il est professeur d'histoire et d'anglais au collège de Santa Barbara — lui laisse beaucoup de temps libre, aura encore l'occasion d'améliorer ses points faibles, l'esprit totalement libre. Il a, en effet, battu le record du monde, la médaille d'or olympique et le record du monde.

Ayant battu le record à une époque excessivement tardive dans la saison et sans la moindre adversité, il paraît, en effet, peu probable que son esprit combatif n'incite pas le Californien à se mesurer, en juillet et août, aux meilleurs Européens, auquel cas l'objectif du «nouveau» Toomey serait d'excéder les 8500 points.

gymnastique

Leur assemblée générale, à Couvet, l'a prouvé Les «artistiques» neuchâtelois ont le vent en poupe

Le président des gymnastes neuchâtelois à l'artistique, M. Ch. Hochuli, a convoqué ses troupes dimanche passé, à Couvet, pour la traditionnelle assemblée annuelle. L'activité 1969 a été passée en revue; elle a été très fructueuse. La préparation, tout d'abord: les artistiques neuchâtelois ont suivi vingt-quatre cours fédéraux, cantonaux et régionaux, sans compter trois cours de juges et deux camps de juniors. La commission technique a eu pour souci constant la formation et le perfectionnement des gymnastes. Six d'entre eux ont eu l'honneur de représenter notre canton à la Gymnastria de Bâle dont ils gardent un souvenir inoubliable. Les meilleurs «ma-

gnésiens» neuchâtelois ont participé, en outre, à de nombreuses fêtes cantonales dans toutes les parties du pays.

MOISSON DE LAURIERS

L'effort intensif de préparation exigé des gymnastes à l'artistique n'a pas été vain, car il s'est traduit au fil des concours par une belle récolte de lauriers: vingt-deux couronnes et dix palmes, sans compter la dixième place de Michel Froidevaux (Chaux-de-Fonds-Anc.) et le titre national de Max Bruhwiler (Neuchâtel-Anc.) au récent championnat suisse. Si, par son effectif restreint, l'ACNGA n'occupe que le quatorzième rang sur les dix-neuf associations que

compte notre pays, notre canton est, par contre bien coté sur les plans romand et national grâce à une poignée d'individuels de valeur.

DERNIER ACTE DE L'ANNÉE

Après la première manche jouée le 16 novembre, à la Chaux-de-Fonds, le championnat cantonal intersections se poursuivra à Neuchâtel, dimanche prochain 21 décembre. Ce sera l'acte final de l'activité 1969, marquée notamment par le déplacement de l'équipe de l'Entente romande au début de ce mois à Lyon, où aurait dû avoir lieu une rencontre avec l'équipe du Sed-Est français. La délégation neuchâteloise était composée de Michel Froidevaux et de Raphaël Serena; elle était dirigée par M. Ch. Hochuli, par ailleurs président de l'Entente romande. La rencontre n'eut, finalement, pas lieu, nos adversaires n'ayant pas pu se présenter; elle fut transformée au pied levé en un match Suisse romande - Tessin, ce qui n'empêcha pas le président Hochuli de revenir à Neuchâtel avec le magnifique challenge Lapalu mis en compétition par les organisateurs français.

L'année 1970 sera marquée d'une pierre blanche: la commémoration du cinquantième de l'association. La fête cantonale qui sera organisée en cette année de jubilé revêtira donc un faste tout particulier. Elle comportera une partie officielle, à laquelle seront invités tous les gymnastes qui ont fait partie de l'association depuis sa fondation. Sur le plan de la compétition, la participation

sera certainement très relevée, car de nombreux concurrents de Suisse romande, du Tessin et d'outre-Sarine tiendront à venir rendre au Neuchâtelois la visite que ceux-ci leur ont faite cette année.

La cote actuelle des artistiques neuchâtelois leur vaut de flatteuses invitations. Plusieurs rencontres intercantons leur ont été proposées par les dirigeants bernois, lucernois et tessinois. Une référence! En outre, vu la forme de ses «poulains», le chef technique, M. Roger Frasse, a inscrit une équipe pour le prochain championnat suisse intersections, où il pourra compter avec la participation de Max Bruhwiler. La présence du champion suisse sera certainement le meilleur stimulant pour nos gymnastes. Ce programme d'action sera complété par la création, à Neuchâtel, d'un centre d'entraînement pour gymnastes à l'artistique, où pourront être donnés des cours fédéraux. Les «magnésiens» neuchâtelois ont décidément le vent en poupe. P.-A. H.

boxe

La semaine sera particulièrement chargée aux Etats-Unis

Georges Foreman: deux combats en trois jours

C'est à Buenos-Aires que se situera le sommet de la semaine pugilistique: Jimmy Ellis, ancien «sparring-partner» de Cassius Clay, reconnu champion du monde des poids lourds par la W.B.A., mettra fin à une inactivité de 15 mois en défendant sa position de titre contre l'Argentin Gregorio Peralta.

UNE SEULE FOIS

Couronné successeur de Mohamed Ali par la W.B.A., de par sa victoire sur Jerry Quarry en finale d'un tournoi de poids lourds en avril 1968, Ellis, qui

a adopté le style mobile de son ancien employeur, n'a défendu son bien qu'une seule fois: à Stockholm, en septembre 1968, aux dépens de l'ancien champion Floyd Patterson.

Agé de 29 ans, Jimmy Ellis, invaincu dans ses deux derniers combats sur une période de plus de trois ans, possède, un palmarès de 27 victoires pour 5 défaites et il sera favori contre l'Argentin Gregorio Peralta (34 ans), qui fit pratiquement toute sa carrière chez les mi-lourds (il fut battu par Willy Pastrano

en championnat du monde, en avril 1964). L'Argentin est récemment apparu parmi les meilleurs poids lourds mondiaux en raison de son match nul, en août, avec son compatriote Oscar Bonavena.

DEUX COMBATS EN TROIS JOURS

Aux Etats-Unis, la semaine sera marquée par le retour sur le ring de l'ancien champion du monde des moyens juniors, l'Italien Sandro Mazzinghi, qui affrontera, mercredi, à Las Vegas, le Mexicain Cipriano Hernandez, et par deux combats en l'espace de trois jours du champion olympique toutes catégories, Georges Foreman.

Foreman, toujours invaincu en 11 combats, rencontrera Levi Forte aujourd'hui à Miami et traversera, ensuite, tout le pays pour aller donner la réplique à Gary Miller, jeudi, à Seattle.

Un autre poids lourd invaincu, Mac Foster, qui compte 21 victoires à son palmarès, entrera en action à Fresno (Calif.) contre le Canadien Bobo Felstein.

Le procureur de New-York fait la guerre à la mafia

Teddy Brenner, le «matchmaker» du Madison Square Garden, à New-York, a été convoqué pour début janvier par le procureur new-yorkais Frank Hogan, qui même, depuis plusieurs mois, une vaste enquête sur le contrôle qu'exercerait la mafia sur la boxe professionnelle dans l'Etat de New-York. On ne sait, toutefois, pas si le promoteur a été appelé en tant que simple témoin, comme le furent l'Italien Nino Benvenuti et le Biafraïck Dick Tiger, en mai dernier, ou s'il est inculpé.

de son enquête; ils feraient sensation et provoqueraient le scandale le plus important du monde pugilistique américain depuis l'affaire Frankie Carbo, un «mafioso», qui, il y a dix ans, tirait les ficelles de la boxe professionnelle en tant que «manager des managers».

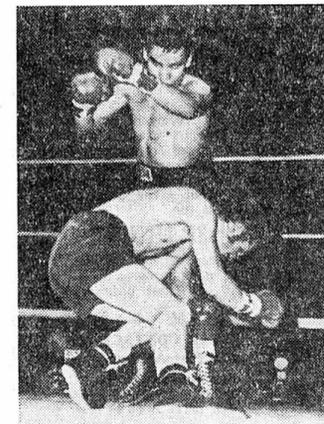
L'enquête a été accélérée depuis mai, après que Nino Benvenuti fut battu aux points par Dick Tiger, alors qu'il était largement favori, ce qui aurait rapporté une fortune aux parieurs professionnels. Boxeurs, «managers» et figures notoires de la pègre new-yorkaise ont, depuis, défilé par dizaines dans le bureau du procureur Hogan.

Revirement du gouverneur Kirk Plus de combat Clay-Frazier?

Le gouverneur de l'Etat de Floride, M. Claude Kirk, est revenu en fin de semaine totalement sur la décision qu'il avait prise mardi. Il s'est déclaré «fermement opposé» au déroulement du combat, en voie de promotion, qui devait met-

tre aux prises Cassius Clay et Joe Frazier, titre de champion du monde des poids lourds en jeu, dans une des villes de l'Etat floridien.

M. Kirk a fait cette déclaration à Hot Springs, dans l'Arkansas, où il assiste à une réunion du parti républicain présidée par le vice-président, M. Spiro Agnew. La nouvelle décision de M. Claude Kirk a des implications politiques. Elle est la conséquence d'une série de protestations émanant d'organisations d'anciens combattants locaux qui se sont émus de voir un homme condamné (Clay) par une cour américaine, reprendre ses activités dans le ring.



CHAMPION VIOLENT. - Samedi le Mexicain Olivares a consacré son titre mondial des poids coqs par arrêt de l'arbitre au 2^{me} round, face à l'Anglais Rudkin dont l'attitude, ici, prouve bien qu'il ne durera guère...

(Téléphoto AP)

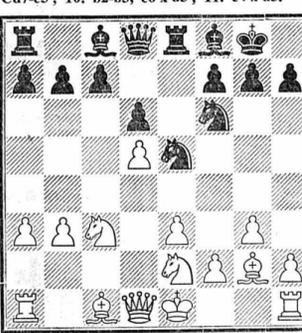
NOTRE CHRONIQUE DU JEU D'ECHECS Le piège se referme



POLANICA ZDROJ 1969

A. Saïdy B. Ivkov

Défense Nimzovitch 1. d2-d4, Cg8-f6; 2. c2-c4, e7-e6; 3. Cf1-c3, Fh8-b4; 4. e2-e3, 0-0; 5. Cg1-e2, Tf8-e8. Une idée stratégique intéressante déjà appliquée par Smyslov dont le but est de pouvoir reculer le cas échéant le Fou à f8. 6. a2-a3, Fh4-f8; 7. d4-d5. Une décision stratégiquement malheureuse. De suite, g3 était préférable. 7. ... d7-d6; 8. g2-g3, Cb8-d7; 9. Ff1-g2, Cd7-e5; 10. h2-h3, e6 x f5; 11. e4 x d5.



Le septième coup faible des Blancs amène sans transition la partie à une position critique, qui va permettre à Ivkov de tendre un piège diabolique. 11. ... c7-c6; 12. d5 x e6? Les Blancs sous-estiment le danger et se jettent goulûment sur l'appât empoisonné. Il fallait maintenir le centre, avec des chances réciproques. 12. ... b7 x c6; 13. f2-f4? Les Blancs estiment que la qualité et un pion valent quelques risques, mais croyant

franchir le Rubicon, ils s'engagent sur les grances de la Bérésina!

13. ... Ce5-g4; 14. Fg2 x c6, Fe8-d7; 15. Fe6 x a8? Après ce coup, il n'y aura plus de résistance possible. Sur f5, F x d7, D x d7, les Noirs récupèrent le pion en e3 ou b3 (D-b7), mais c'était évidemment la seule solution.

15. ... Dd8 x a8; 16. 0-0. Il n'y a rien de mieux.

16. ... Ce4 x e3; 17. Fc1 x e3, Fd7-h3; 18. Tf1-f2, Te8 x e3; 19. Ta1-a2, Te3-f3; 20. Ce3-d5. Il n'y a guère d'autre solution: par exemple 20. T x f3, D x f3 et les Noirs gagnent le Cc3 ou font mat.

20. ... Cf6 x d5; 21. Tf2 x f3, Cd5-e3!; 22. Dd1-d3, Da8 x f3; 23. Ce2-d4, Df3-h5; 24. Ta2-e2. Les Blancs ne peuvent évidemment pas prendre le Cc3 à cause du mat en deux coups par ... D-d1+ et ... D-f1 mat.

24. ... Ce3-g4; 25. Dd3-f5. L'attaque est stoppée, mais l'avantage matériel assure aux Noirs un gain technique simple.

25. ... Dh5 x f5; 26. Cd4 x f5, Cd4-f6; 27. Cf5-e7+, Ff8 x e7; 28. Te2 x e7, Fh3-d7; 29. Te7-e2, Rg8-f8; 30. Te2-e2, Cf6-d5. Les Noirs veillent d'abord à ne laisser aucune case de pénétration à la Tour adverse.

31. Te2-d2, Fd7-c6; 32. h3-h4, a7-a6; 33. Td2-e2, Cd5-b6; 34. Te2-e2, Fe6-b5; 35. Te2-e7. Une défense passive comme 35. T-d2 pour empêcher l'avance du pion était également sans espoir; les Noirs auraient rapproché leur Roi, et ce n'eût été qu'un jeu pour le Fou et le Cavalier de forcer le passage du pion.

35. ... d6-d5; 36. Te7-a7, d5-d4; 37. Rg1-f2, d4-d3; 38. Rd2-e3, h7-h5; 39. h2-h3, g7-g6; 40. Re3-h2, Rf8-e7; 41. Ta7-c7, Rg7-f6; 42. Te7-e5, Rf6-e6; 43. Rd2-c3, h5-h4; 44. f4-f5+, g6 x f5; 45. g3 x h4, f5-f4+; 46. Re3-d2, f4-f3; 47. Les Blancs

judo

Nippon Zurich gagne la coupe

Déjà vainqueur en 1968, le Nippon Zurich s'est assuré pour la deuxième fois la finale de la coupe de Suisse, qui a eu lieu à Bâle, aux dépens de l'Aïdokan Bâle, vainqueur en 1966 et en 1967. Sur les douze combats, les Zuricois en ont remporté 4 contre 3 aux Bâlois, 5 affrontements étant restés nuls. Au classement final, Nippon Zurich l'emporte par 13-11.

Problème No 187

H. Zajic (Revue F.O.S.E. 1969)



Les Blancs font mat en deux coups. Blancs: Rb5, Dc5, Td8, Fb8, Fh3, Ca6, Ce5, pd5, f2. Noirs: Re4, Fh7, Cg7, pc3, d4, f4.

Solution du problème No 186

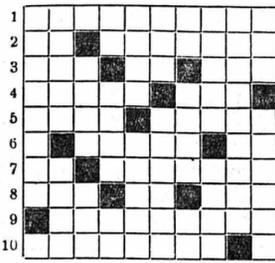
Blancs: Rb7, Dd5, Ta8, Th3, Fe1, Ca5, Ca6, pb5. Noirs: Ra4, Fa1, Cd2, pd4, d7. 1. Ca6-b4 menaçant 2. Cc6 mat. Sur 1. ... R x b4; 2. D-c4 mat. Sur 1. ... C-c4; 2. C x e4 mat. Sur 1. ... C-b3; 2. C x b3 mat.

A. PORRET

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

MOTS CROISES

Problème No 974



HORIZONTALEMENT

1. Cafard. 2. Durée d'exercice. — Fric. 3. Est utilisé en gymnastique. — Pronom. — Saint invoqué en danse. 4. Dernier d'une série. — Poil. 5. Donne naissance à un glacier. — Psychologue ou médecin. 6. Sert à faire des bâtons. — Possessif. 7. Note. — Réceptifs en bois. 8. Partie d'une roue. — Particule. — Un patriarche en a beaucoup. 9. Qui perd contenance. 10. Se dit de serrures.

VERTICALEMENT

1. Il emploie le hérisson. 2. Rend plus vite. — Fait partie de la literie. 3. Recrute. — Rivière née en Suisse. 4. Reçoit le Tessin. — Domestiques. — Possessif. 5. Montagne fameuse chez les poètes. — Avoir le dessous. 6. Brame. — Gros chien. 7. Symbole. — Haute voûte. — Peut dissimuler l'envie. 8. Il enlève de l'Acropole d'Athènes une belle collection de marbres. — Nom de courtisanes. 9. Cri dans la nuit. 10. Chimiste français. — Qui est pressée.

Solution du No 973



HOROSCOPE

Pas de configurations exceptionnelles pour l'ensemble de cette journée qui sera calme. Naissances: Les enfants de ce jour seront réfléchis, paisibles, mais difficiles à diriger.

BÉLIER (21/3-19/4)
Santé: Névralgies faciales à redouter. Amour: Recherchez vos goûts communs. Affaires: Traitez vos affaires dans un climat cordial.

TAUREAU (20/4-20/5)
Santé: Votre gorge est très irritée. Amour: Ne vous laissez pas tenter par une aventure. Affaires: Quelques difficultés se présenteront.

GÉMEAUX (21/5-21/6)
Santé: Bronches et poumons fragiles. Amour: Dites franchement ce que vous pensez. Affaires: N'allez pas au-devant d'ennuis certains.

CANCER (22/6-22/7)
Santé: Ne buvez pas en mangeant pour perdre quelques kilos. Amour: Vous devrez faire des concessions. Affaires: Suivez de très près vos activités.

LION (23/7-23/8)
Santé: Ne commettez aucune imprudence. Amour: Des sentiments sincères vous sont témoignés. Affaires: Etudiez les résultats acquis.

VERGE (24/8-23/9)
Santé: Préférez les grillades. Amour: Vous avez la situation bien en main. Affaires: Vos moyens d'action sont très étendus.

BALANCE (24/9-23/10)
Santé: Ménagez vos reins le plus possible. Amour: Faites preuve de souplesse. Affaires: N'agissez pas à la légère.

SCORPION (24/10-22/11)
Santé: Equilibrez et variez vos menus. Amour: Ne courez pas plusieurs lièvres à la fois. Affaires: Soyez prudent et perspicace en affaires.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)
Santé: Pratiquez des exercices respiratoires. Amour: Expliquez vos raisons d'agir. Affaires: Ne laissez pas les urgences s'accumuler.

CAPRICORNE (22/12-19/1)
Santé: Soignez votre circulation du sang. Amour: N'écoutez pas tout ce qui vous est raconté. Affaires: Un travail supplémentaire vous sera confié.

VERSEAU (20/1-18/2)
Santé: Reposez-vous, vous êtes très fatigué. Amour: Ne donnez pas d'explications par écrit. Affaires: Soyez consciencieux dans votre travail.

POISSONS (19/2-20/3)
Santé: Stimulez vos fonctions intestinales. Amour: Ne faites pas le jeu de la médisance. Affaires: Agissez avant tout avec calme.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
EXPOSITIONS. — Galerie des Amis des arts: Exposition Mme Miep de Leeuwe, Hollande et Gilbert Reinhardt, Lausanne. Musée cantonal d'archéologie (hôtel Duperron): Exposition. Musée d'ethnographie: Exposition Japon, théâtre millénaire vivant. Musée de la Tour de Diesse: Exposition Charles Humbert et Madeleine Woog. Galerie de culture: Exposition F. Giangué.
CINÉMAS. — Studio: 20 h 30, Les Frères siciliens. 16 ans. Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Macadam cowboy 16 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, Sadisme SS. 16 ans. Palace: 20 h 30, Commissaire San Antonio. 16 ans. Arcades: 20 h 15, Il était une fois dans l'Ouest. 16 ans. Rex: 20 h 30, El Gringo. 16 ans. Danse et attractions: L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escalade de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing: Spot bar jusqu'à 24 h. Le Corsaire de 20 h à 2 h. Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): G. Montandon, Epancheurs.
PESEUX
CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 30: Les Affreux.
AUVERNIER
Galerie Numaga: Peintures de Raymond L'Épée.
COLOMBIER
CINÉMA. — Lux, relâche. Pharmacie de service: Frochaux.
BEVAIX
Galerie Pro Arte: Peintures du XVIIe au XXe siècle.
SAINT-BLAISE
CINÉMA. — Royal, relâche.
LE LANDERON
CINÉMA. — Cinéma du Château, relâche.

CODET VINS
AUVERNIER 8 21 08
Livre à domicile

PHOTO CINÉ
Faites confiance au spécialiste
Photo Gloor
Epancheurs 4 Neuchâtel.

critique
INAUGURATION TAPAGEUSE

CARREFOUR (Suisse romande). — Les journalistes du magazine romand des actualités générales se sont attardés à la présentation des nouvelles installations réémettrices mises en place par l'entreprise des PTT. Ces dernières permettront la réception par le 45% des concessionnaires suisses de ce que l'on appelle, à tort, le deuxième programme. Une heure auparavant, les responsables de l'émission «Bonsoir» traitaient le même sujet; il faut croire que la direction générale de la S.S.R. attachait une très grande importance à cet événement. Il fallait montrer que, sur le plan technique, le contrat était respecté. Les qualificatifs et les félicitations n'ont pas manqué dans les commentaires des journalistes. Mais, ils se sont bien gardés de demander l'avis des téléspectateurs de l'homme de la rue, comme ils le font parfois, lorsque cela les arrange. En effet, cette deuxième chaîne n'en est pas réellement une, puisqu'elle ne permettra pas de résoudre les problèmes de programmation de la TV suisse romande et qu'elle ne libérera pas les nombreux téléspectateurs n'ayant pas la possibilité de capter l'une des deux chaînes françaises. Il n'y a donc pas de quoi paivoiser car les deux éléments cités nous paraissent plus importants que les réalisations annoncées et même que l'introduction d'une onéreuse couleur — pour le téléspectateur comme pour la télévision. Bien entendu, les journalistes du téléjournal ne pouvaient qu'émouvoir le pas. La consigne était stricte.

MATCH SOUS LA LOUPE (Suisse romande). — Jean-Jacques Tillmann a été pris à partie par un joueur biennois qui lui a dit bien haut ce que nous

écrivons souvent. La télévision suisse romande ne s'intéresse guère aux actualités, aux événements ou aux manifestations qui n'ont pas pour cadre les trois cantons du bassin lémanique: Genève, Yaud, Valais. Le football n'échappe pas à la règle. Quant aux images neuchâteloises, elles sont pratiquement inexistantes. L'aveu de J.-Jacques Tillmann ne suffit pas à provoquer notre pardon. Nous payons la même concession que les téléspectateurs du Bassin lémanique. Ce plus, le temps ne lui a pas permis d'envisager la situation du club du Haut Jura de la même manière qu'il l'a fait avec les autres. Un manque de courtoisie.

Souhaitons que l'an prochain, la programmation de «Carrefour» à une heure de forte audience imposera aux responsables une ouverture romande. Cette attitude ne manquera pas d'influencer les autres services, y compris celui des sports.

EN VOTRE AME ET CONSCIENCE (Suisse romande). — Une femme de la bourgeoisie d'Auvergne a tué un homme qui lui faisait une cour assidue et brutale. Pour quels motifs en est-elle arrivée à commettre un acte aussi grave? Est-ce, comme l'affirme la défense, parce que la victime avait tenté à plusieurs reprises d'abuser d'elle? Ou est-ce, comme l'affirme l'accusation, pour éviter que le scandale n'éclate au sein d'une famille bourgeoise?

Le travail des auteurs est très complet. Malheureusement, ils traitent leur sujet sans utiliser l'image et son incontestable pouvoir. Mais, peut-être que la méthode utilisée nous permet de juger plus objectivement, sans passion.

J.-Cl. LEUBA

BULLETIN BOURSIER

ZURICH		
OBLIGATIONS	12 déc.	15 déc.
3% Fédéral 1949	90.75 d	91.—
2 1/2% Féd. 1954, mars	94.50 d	94.50
3% Féd. 1955, juin	89.25 d	89.25
4 1/4% Fédéral 1965	94.—	93.50
4 1/4% Fédéral 1966	93.25 d	93.25
5% Fédéral 1967	98.15	98.—

Bourse de Neuchâtel		
ACTIONS	12 déc.	15 déc.
Banque Nationale	530.— d	530.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	770.— d	770.— d
La Neuchâteloise as.g.	1600.— d	1600.— d
Appareillage Gardy	225.— d	225.— d
Cabl. élect. Cortaillod	8750.—	8600.—
Cabl. et tréf. Cossonay	2675.— d	2675.— d
Chaux et cim. Suls. r.	530.— d	545.— d
Ed. Dubled & Cie S.A.	1500.— d	1550.— d
Girard-Perregaux	1225.— d	1225.— d
Ciment Portland	3500.— d	3650.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	1290.— d	1290.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	7400.— d	7500.— d
Tramways Neuchâtel	390.— o	390.— o
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d

OBLIGATIONS		
Etat Neuch. 2 1/2 1952	97.—	98.— o
Etat Neuch. 4 1/2 1965	93.75 o	93.75 o
Etat Neuch. 3 1/2 1967	88.25 d	87.50 d
Com. Neuch. 3 1961	94.— d	94.— d
Chx-de-Fds 5 1966	94.— o	94.— o
Le Locle 5 1965	93.— o	93.— o
Châtelot 5 1/2 1968	95.50 d	95.50 d
Elec. Neuch. 3 1951	97.— d	97.— d
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	93.— d	93.— d
Paillard S.A. 3 1/2 1960	94.— d	94.— d
Tabacs N.-S. 4 1962	91.— d	91.— d
Raff. Cress. 5 1/2 1965	97.50 d	97.50 o

Cours des billets de banque étrangers		
du 15 décembre 1969		
	Achat	Vente
France	73.—	76.—
Italie	—88	—70
Allemagne	115.50	118.50
Espagne	6.—	6.25
U. S. A.	4.27	4.33
Angleterre	10.15	10.45
Belgique	8.30	8.70
Hollande	118.—	121.—
Autriche	16.55	16.85

Marché libre de l'or		
Pièces suisses	53.—	57.—
Pièces françaises	51.—	55.—
Pièces angl. anc.	44.—	48.—
Pièces angl. Elisabeth	39.—	43.—
Pièces américaines	250.—	280.—
Lingots	4850.—	4930.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce dans la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

HORS-BOURSE		
Fund of fund	20.76	20.81
Int. inv. trust	8.70	8.75

LES PROGRAMMES DE LA TV

SUISSE ROMANDE
18.00 Bulletin de nouvelles.
18.05 (C) Francis au paradis perdu
L'âge de fer.
18.25 Il faut savoir.
19.00 Bonsoir.
19.00 (C) Les Poucetots.
19.05 La Route.
19.40 Carrefour.
20.00 Téléjournal.
20.00 (C) Jean-Roch Colnet.
21.15 Progrès de la médecine
Recouvrer la vue.
22.10 Ici Berne.
22.15 Lanterne magiques.
22.45 Téléjournal.

FRANCE 1^{re} CHAÎNE
9.10 Télévision scolaire.
12.30 Midi-magazine.
13.00 Télé-midi.
13.15 Midi-magazine.
13.35 Les quatre saisons.
14.03 Télévision scolaire.
17.30 Télévision scolaire.
18.15 Dernière heure.
18.20 Le Schmilblic
Jeu.
18.35 Je voudrais savoir.
18.55 Pépinière la bulle.
19.00 Actualités régionales.
19.25 Le Petit Monde de Marie-Plaisance.
19.45 Informations premières.
20.20 La III^e République.
21.50 Hollywood panorama.
22.15 Emission médicale.
23.15 Télé-nuit.

FRANCE 2^{me} CHAÎNE
13.30 Conservatoire national des arts et métiers.
18.00 Conservatoire national des arts et métiers.
19.00 Actualités régionales
Couture métrage.
19.20 Coloris.
19.40 Ma sorcière bien-aimée.
20.10 Sept jours de sports.
20.30 24 heures sur la II.
21.05 Gaby Morlay parmi nous.
22.30 Concours international ORTF de guitare.
23.00 Musique pour les yeux.
23.25 On en parle.

SUISSE ALÉMANIQUE
9.15, 10.15, 18.15, télévision scolaire.
18.44, fin de journée. 19 h, l'antenne. 19.25, Ma sorcière bien-aimée. 20 h, téléjournal. 20.20, le monde des enfants. 20.50, chronique d'Anna-Madgalena Bach. 22.30, téléjournal.

ALLEMAGNE I
16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.25, Polka pour un jeune éléphant, Stravinsky. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, place aux animaux. 21 h, Peine perdue. 22.10, la Belle époque des années 20. 22.55, téléjournal, commentaires, météo.

ALLEMAGNE II
17.30, informations, météo. 17.35, voiture 54 m'entendez-vous. 18.05, plaque tournante. 18.40, concert à Bad Hersfeld. 19.10, Yao. 19.45, informations, actualités, météo.

20.15, miroir sports. 21 h, opération vol. 21.55, express. 22.40, informations, météo. 22.50, tribune théâtrale.

SELECTION QUOTIDIENNE
Francis au paradis perdu (Suisse, 18 h 05): Un complément de programme très intéressant.
Progrès de la médecine (Suisse, 21 h 15): La dernière édition de l'année est consacrée à la médecine des yeux.
Lanternes magiques (Suisse, 22 h 15): Une émission utile mais qui manque d'animation.
J.-Cl. L.

RADIO

Sottens et télédiffusion
6 h, bonjour à tous, informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, bande à part. 10 h et 11 h, informations. 11.05, spécial-neige. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, L'Affaire Blaireau. 12.55, mardi les gars. 13.05, musical. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Sarn. 17 h, informations. 17.05, pour vous les enfants. 17.15, tous les jeunes. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.45, sports. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, le passe-partout. 20 h, magazine. 20.25, intermède musical. 20.30, La Paix du dimanche, pièce de Jean O. Coline. 22.30, informations. 22.35, la tribune internationale des journalistes. 23 h, prélude à la nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme
12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique pour la Suisse. 20 h, informations. 20.10, play time. 20.30, prestige de la musique. 21.30, la vie musicale. 21.50, encyclopédie lyrique, Hänsel und Gretel, livret d'Adelheid Wette, musique d'Engelbert Humperdinck. 22.30, anthologie du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion
6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, Symphonie, Cherubini. 9 h, souvenirs musicaux. 10.05, musique populaire mexicaine. 11.05, chansons populaires irlandaises. 11.30, duo d'accordéonistes. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, Sinaï, reportage. 14.30, radio-scolaire en romanche. 15.05, opéras de R. Strauss. 16.05, Le Cadeau de Noël, récit. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, le prince Orlovsky vous invite au bal. 21.30, danses viennoises. 21.45, la situation internationale. 22.15, informations, commentaires. 22.25, aspects du jazz. 23.30, variétés 69.

La belle confection pour enfants de la naissance à 6 ans, à des prix sympathiques. Windjacks - reporters - robes - pantalons - pulls, etc.

Wettstein Grand-Rue 5 Seyon 16 Neuchâtel

PRÊTS sans caution

EXEL
BANQUE EXEL
2001 NEUCHÂTEL
Av. Rousseau 5 ☎ (038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

CADEAUX
Un choix d'articles pour des cadeaux originaux est présenté dans nos vitrines place Pury 9

MEUBLES NUSSBAUM
... et souvenez-vous qu'un cadeau utile est apprécié plus longtemps!

Wettstein c'est vraiment moins cher!
machines à coudre à bras libre, neuve Fr. 398.— + facilités de paiement démonstration permanente

Grand-Rue 5 Neuchâtel
Seyon 16 ☎ (038) 5 34 24

TURMIX Enfin une machine à café automatique pour le petit déjeuner et tous les jours à un prix raisonnable de Fr. 98.— seulement 1 1/2 litre - en acier au chrome-nickel - chauffage séparé pour maintenir chaud.

No 18 de la famille TURMIX

Tous les samedis :
spécialités italiennes
POLENTA et LAPIN

Sur commande :
JARRETS GARNIS
FRITES
SALADE
*
LASAGNE
*
CANNELLONIS
*
PIZZAS

Café-Restaurant de la Croix-Blanche
CORCELLES-près-Concise
Tél. (024) 4 51 56

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A louer
STUDIO MEUBLÉ avec cuisinette, chauffé, rue de la Côte, libre immédiatement. Tél. 8 15 14, heures des repas.
CHAMBRE MEUBLÉE INDÉPENDANTE, à Corcelles, avec W.-C., douche, cuisinette. Tél. 8 25 93.

Demands à louer
200 FR. DE RÉCOMPENSE à qui me procurera appartement de 3 à 4 pièces, région Serrières - Peseux - Corcelles, pour avril, mai ou juin. Adresser offres écrites à 1612-1341 au bureau du journal.

Offres d'emplois
QUI VENDRAIT faire en remplacement des heures de repassage? Tél. 5 25 54.

Demands d'emplois
CUISINIER suisse, 41 ans, cherche emploi à Neuchâtel ou environs; cuisinier seul ou à côté du patron. Libre immédiatement. Adresser offres écrites à 1612 - 1340 au bureau du journal.

JEUNE DAME, habile dactylo, cherche travaux de bureau à domicile. Tél. 8 76 68.
JEUNE SUISSE ALLEMANDE, avec diplôme de l'Ecole de commerce de Neuchâtel, cherche emploi dans bureau à Neuchâtel, centre préféré; pas d'expérience. Ecrire à R. Steffen, fbg du Lac 43, 2000 Neuchâtel.

DAME cherche travail dans magasin ou autre, du 26 décembre au 3 janvier. Tél. 3 23 15, dès 19 heures.

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN, pratique du dessin technique, cherche changement de situation. Responsabilités souhaitées. Adresser offres écrites à F. R. 3023 au bureau du journal.

SECRETARE-MANNEQUIN, 24 ans, taille 36-38, cherche place. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à J. T. 3013 au bureau du journal.

A vendre
SOULIERS DE SKI Nos 39 et 41, double chaussure. prix à discuter. Tél. 3 33 29.
PATINS DE HOCKEY No 38. Tél. 8 35 91.
MANTEAU DE CUIR et fourrure, tailles 36 à 42, dès 50 fr. Tél. 5 57 37.

MIEL BRUN du Jura, garanti, chez Mme M. Jaquet, Evole 18, tél. 4 07 48.
BEAU MANTEAU DE FOURRURE peu porté. Tél. 8 29 85, aux heures des repas.
UN ENREGISTREUR portatif Grundig TK 6 L, pour secteur, piles, auto. Tél. 9 31 85.

HIFI STÉRÉO, très bel ensemble, composé de: 1 radio Grundig 4 longueurs d'ondes, 1 enregistreur Philips 4 pistes, 1 tourne-disque Lercio, 1 système d'écho, le tout dans un meuble radio et deux baffles séparées d'angle. Exécution moderne, prix à discuter. Tél. (038) 5 22 89, heures de bureau.

MACHINE A REPASSER de ménage, à l'état de neuf. Tél. 6 29 38.
AMPLIFICATEUR + antenne pour canal Banquier, 120 fr. Tél. 6 46 32.
ARMOIRE PENDERIE en bois clair, avec un rayon, 40 fr.; un lit complet, sommier métallique, 100 fr. Tél. 6 65 55.
DISQUES MODERNES microsillons, à moitié prix. Tél. 6 29 97.
ROBE DE MARIÉE, taille 36, longue. Tél. 6 26 33.
SKIS avec fixations, 190 cm, 100 fr. Tél. (038) 6 33 95.

CALORIFÈRE A MAZOUT Couvinoise, pour appartement, avec tuyau et accessoires. Tél. 8 15 14, heures des repas.
SOULIERS HAUTS en cuir, pour le travail, grosse semelle caoutchouc, Henke No 41, en excellent état, 40 fr.; patins de hockey No 39, 15 fr.; bottines fourrées pour dame, No 39, 15 fr.; souliers de ski pour enfant, No 38, double laçage, 15 fr. Tél. 5 49 04.

SCALEXTRIC, petit train Märklin, bas prix. Môme adresse: 1 lot de planches. Tél. 4 19 50.
UN FRIGIDAIRE Elan 150 litres, employé 7 mois; une cuisinière à gaz, 3 feux. Tél. (038) 8 27 94.

CUISINIÈRE A GAZ, moderne, Le Réve, 4 feux, avec four; parfait état. Tél. 6 49 90.
MANTEAU CUIR, jupes, robes, pantalons taille 36, souliers, bottes No 38, perquone noire. Bas prix. Tél. 8 28 82, dès 19 heures.

TELEVISION Grätz, bas prix. Tél. 3 21 17.
SKIS HEAD ou Rossignol, 2 m 05, au choix. Etat de neuf. Tél. 5 89 89.
POUR VOS FÊTES DE FIN D'ANNÉE, belles robes crimplées, petites et grandes tailles. Tél. 4 61 55.
PORTES NEUVES avec cadre, fermentes, prêtes à poser. Tél. 7 93 91.
POUPÉES ET OBJETS JAPONAIS. Tél. 3 37 79, entre 10 et 14 heures.

1 MEUBLE BIBLIOTHÈQUE combiné, avec banquette cuir, état de neuf. Tél. 3 11 47, heures de bureau.
BEAUX SAPINS de Noël, toutes grandeurs. A. Bangerter. Tél. 3 19 91, le matin et dès 19 heures.
ENREGISTREUR Uher Reporter 4000 (portatif), accessoires (micro, accumulateurs). Tél. (038) 9 61 77.

Demands à acheter
PANTALON D'ÉQUITATION, taille 15 ans, pour jeune fille. Tél. (038) 7 72 78.
POUR PERSONNE AGÉE, une télévision et un enregistreur. Tél. 5 89 89.

Divers
A DONNER petit chat propre. Tél. 6 43 71, le soir.

Prêt comptant
* de Fr. 500.— à Fr. 25.000.—, si vous avez une situation financière saine
* remboursable jusqu'à 60 mois
* accordé dans les 48 heures
* basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
* garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h, tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom
Rue
Domicile A/344
Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 23 03 30

Ouverture du soir

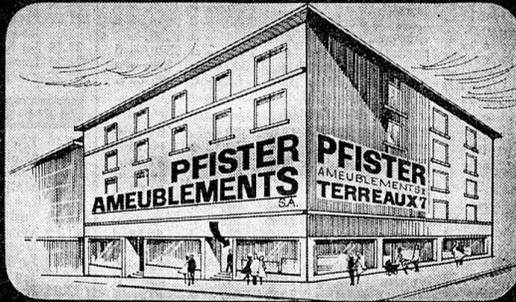
Jeudi 18 décembre

et lundi 22 décembre
jusqu'à 22 h

1421 NE

Paiement net jusqu'à 90 jours ou CREDIT DIRECT avantageux. Livraison franco domicile chaque semaine dans toute la Suisse.

Pfister ameublements sa



1000 idées-cadeaux idéales!

Neuchâtel
Terreaux 7

Essence gratuite / billet CFF remboursé pour tout achat dès Fr. 500.-

Prix réduits à l'emporter

Hôtel TERMINUS engagerait

filles ou garçon de buffet

Se présenter. Tél. 5 20 21.

Gain accessoire

durant loisirs par activité auxiliaire dans rayon de domicile (surveillances et contrôles en uniforme lors de manifestations). S'annoncer à Securitas S.A., 1005 Lausanne, rue du Tunnel 1, tél. (021) 22 22 54.

Magasin horloger

cherche place pour réparations de montres. Adresser offres écrites à BM 3019 au bureau du journal.

Dem. d'emplois

TRADUCTEUR

diplômé donne des leçons particulières. Tél. 5 91 92.

Jeune Suisse allemande cherche place pour apprendre le français; printemps 1970, de préférence magasin ou laiterie. Famille F. Freiburghaus, Kriechen vil (BE).

Secrétaire comptable

expérimentée cherche emploi intéressant dans petite ou moyenne entreprise, à temps partiel, pour le 15 janvier 1970. Adresser offres écrites à FN 3001 au bureau du journal.

DESSINATEUR

27 ans, nationalité française, formation mécanique, spécialisation en tuyauterie et chaudronnerie industrielles (vapeur, pétrole, alimentaire, fermentation). Calculs suivant ASME et SNCTTI. Notions d'allemand; permis de conduire. Ayant épousé Suisse et désirant s'établir en Suisse, cherche situation de technicien. Adresser offres écrites à DM 3007 au bureau du journal.

Maçon

serait libre pour divers travaux d'intérieur. Tél. (038) 7 06 84.

ASSISTANTE de MÉDECIN

avec notions de radiologie cherche place pour mi-janvier. Faire offres sous chiffres 42-472,737 à Publicitas, 1401 Yverdon

Commerçant ayant remis son affaire, grande connaissance de la métallurgie, cherche

place de chef

dans usine ou analogue. Adresser offres sous chiffres CN 3020 au bureau du journal.

Surfaut pour Noël les animaux s'achètent chez le spécialiste!

Le Tropic

Seyon 23 NEUCHÂTEL 5 32 73

vous offre: poissons rouges

à partir de Fr. .80 la pièce
poissons exotiques

à partir de Fr. 1.60 la pièce
oiseaux dès 7.50 la pièce

cochons d'Inde
hamsters
tortues, etc...

Possibilité de réservation

Comptabilité Ruf

Tenue des livres avec bilan Dépannage en cas de maladie ou de vacances Adresser offres écrites à AL 3018 au bureau du journal

FORMIDABLE!...

4 PANTALONS ou JUPES

nettoyés repassés détachés apprêtés } Fr. 10.-

NEOVIT ECLUSE 9

Neuchâtel 4 11 01 - près du funiculaire

Vêtements 6 kg = Fr. 10.-

ÉCOLE PANORAMA

Ecole spécialisée pour

- AIDE MÉDICALE
- SECRÉTAIRE MÉDICALE

Selon les prescriptions de la Fédération des médecins suisses. 8, rue du Collège - BIENNE Tél. (032) 3 92 94.

La COUPE HARDY est l'affaire du spécialiste...

FRANÇOIS coiffeur de PARIS NEUCHÂTEL 2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

Profitez de l'hiver pour remplacer vos grillages défectueux. Prix avantageux J.-J. LUDI Clôtures Corcelles (NE) Tél. (038) 8 76 78 (ou dès 17 h, 6 36 15)

A vendre POINTS SILVA Mondo - Avanti Prix avantageux LESCY, F. N., case postale 281 1401 Yverdon.

Avez-vous pensé à offrir un PORTRAIT POUR NOËL Studio photo P.-A. Duvoisin, avenue de la Gare 8, Colombier.

Pour des repas avantageux

Saucisse à rôtir de porc et veau. Rôti et beef-steak hachés - Petites saucisses de porc fumées Wienerlis - Schubligs - Atriaux Foie et rognon de porc et bœuf. Tête, cœur et ventre de veau. Emincé de bœuf, porc et veau.

MARDI, SAMEDI dès 10 heures GNAGIS CUITES - LES JEUDIS BOULLI CUIT Boucherie R. Margot Seyon 5 Neuchâtel. 5 66 21

PENDULE NEUCHÂTELOISE

grande sonnerie, signée, noire et fleurs blanches, en parfait état, 7500 francs. Tél. (032) 2 82 53.

Quelques suggestions pour vos cadeaux: globes terrestres constructions Heller plumes réservoir - stylos à bille papeteries en étuis ou en boîtes albums de photos, puzzles, etc.

Papeterie Bickel place de la Poste



ancien Transformation de vestons croisés au prix de 48 fr. 50 R. POFFET - Tailleur Ecluse 10 - Tél. 5 90 17 NEUCHÂTEL

Hamster mâle avec belle cage, 15 fr. Tél. 8 15 15.

BUREAUX AVANTAGEUX en beau bois fin, 5 modèles différents, à partir de Fr. 129.-, exposés actuellement chez

Reymond Neuchâtel Saint-Honoré 5

Toutes nos MONTRES avec important

RABAIS (autorisé par le département de police)

ROGER RUPRECHT Seyon 14 Grand-Rue 1 a NEUCHÂTEL

MONTRES directement de fabrication qualité - prix service après-vente FLORIMONT 9, Fbg du Lac (à côté du cinéma Studio). 2me étage Du lundi au samedi (MM. Schaldenbrand)

noir-blanc et couleur Vente, échange, location, réparations par le spécialiste

HAEFELI PESEUX Grand-Rue 22 Tél. 8 24 84



Véhicules à moteur et accessoires

A vendre CITROËN DYANE 6 1968, rouge, première main, expertisée. GARAGE DU VAL-DE-RUZ Tél. 6 91 90

A vendre vélomoteur Condor Puch, 3 vitesses. Tél. 5 05 19.

A vendre FIAT 1200 limousine 4 ou 5 places, 6 CV. Expertisée. Prix Fr. 1600.- Grandes facilités de paiement. Garage R. Waser Seyon 34-38 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 16 28

Alfa Romeo 1600 Super, 1968 et 1967. Voitures très soignées. Garantie et facilités de paiement. Garage Elite, 29, fbg du Lac, Neuchâtel. Tél. 5 05 61.



A vendre FIAT SPIDER 850 état de neuf, modèle 1968, 48,000 km. Tél. 6 63 37, de 12 h à 13 h 30.

L'OCCASION DU JOUR Expertisée + 200 l d'essence Reprise Crédit

Ami 6 Break 1968, bleu moyen, 26,000 km. Avec garantie. Fr. 5200.-

Garages Henri Favre S.A. Apollo Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 49 16

OFFRES D'EMPLOIS



Nous engageons POUR NOTRE DÉPARTEMENT TERMINAISON

dames ou jeunes filles

pour différentes parties de remontage et réglage. Travail à plein temps ou à la demi-journée. Période de formation rapide prévue. Eventuellement travail à domicile A PERSONNE AYANT UNE CERTAINE FORMATION HORLOGÈRE

Se présenter ou écrire à Gruen Watch Mfg Co. SA. Bienne MANUFACTURE D'HORLOGERIE Haute Route 85, 2501 Bienne Tél. (032) 2 71 22

Corsaire

CORSAIRE-dancing, Neuchâtel engagerait orchestre de 3-4 musiciens pour les 1er et 2 janvier. Faire offres: tél. 5 55 57.

Atelier d'horlogerie BESNARD FRÈRES, Hauterive cherche

dames ou jeunes filles

pour mécanismes et finissages. Se présenter: Rouges-Terres 24, à Hauterive, ou téléphoner au 3 11 24.

URGENT Gentille SOMMELIÈRE est demandée Tél. (024) 2 25 54

AIDE-PORCHER

marié, est demandé dans une station d'élevage; horaire de travail congés, vacances réglés. Appartement confortable à disposition. Entrée à convenir. Adresser offres détaillées sous chiffres PS 39489 à Publicitas, 1002 Lausanne.

SAMUEL CHATENAY S. A. commerce de vin, 2001 Neuchâtel, engagerait

une secrétaire

de langue maternelle française ou allemande, ayant de bonnes connaissances du français et de l'anglais. Nous offrons: travail intéressant et varié. Emploi stable et bien rétribué, ambiance agréable. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, à Samuel Chatenay S.A., Evole 27, 2001 Neuchâtel.

FAN

Vous faites de la publicité? pensez alors qu'une PETITE ANNONCE est toujours lue quand elle paraît dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

d'EMPLOYÉE QUALIFIÉE

J'ai 15 ans de pratique en qualité dans la comptabilité (contentieux, bouclements), l'horlogerie, les travaux de secrétariat en général. Bonnes connaissances d'allemand et d'anglais.

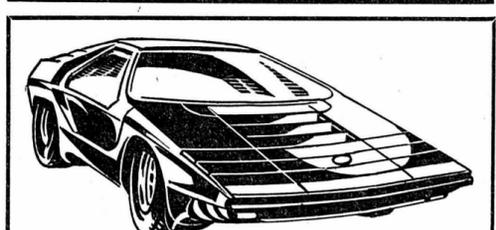
Je CHERCHE un changement de situation pour le début de 1970 dans une entreprise de la ville pouvant m'offrir un travail varié, indépendant et demandant de l'initiative. Adresser offres écrites à DO 3021 au bureau du journal.

Neuchâtelois, 48 ans, rentrant au pays pour raisons personnelles, abandonnant en Suisse alémanique poste cadre spécial (gestion financière, administration, organisation dans plusieurs domaines - sauf vente -, économie d'entreprise - transports routiers -, secrétariat de direction, journalisme professionnel)

cherche nouvelle activité dans ses cordes

Libre dès le 1er avril 1970 (très éventuellement 1er mars). Prière de convoquer sous chiffres AS 64,677 N, aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», 2001 Neuchâtel, pour entrevue.

APPRENTISSAGES



Carrosserie Paul SCHOELLY 2068 Hauterive, tél. 5 93 33 cherche pour le printemps apprentis tôliers en carrosserie et apprentis peintres en voitures

Rendez-vous par téléphone.

Boulangier Pâtissier Un beau métier

Menus pour les fêtes de fin d'année

- Menu à 20 fr. Sur commande: Entrée filets de perches ou Assiette froide * Jarrets garnis * Frites * Salade * Dessert *

Café-Restaurant de la Croix-Blanche CORCELLES-près-Concise Tél. (024) 4 51 56

THÉÂTRE

Mardi 6 et mercredi 7 janvier, à 20 h 30 la revue MAYOL présentera: DES ÉTOILES AUX NUES show-choe en 30 tableaux avec JEAN DAVAN et toute la troupe. Location: Agence Strübin, librairie Reymond, tél. 5 44 66.

Advertisement for Taravana Nivada watches, featuring an image of a watch and text: Taravana Nivada Concessionnaire officiel Service après-vente garantissant un travail impeccable W. Steiner & fils Seyon 5 (immeuble boucherie Margot), Neuchâtel Participez au concours Taravana. 1er prix: 14 jours de vacances pour 2 personnes à Tahiti, + 499 autres beaux prix.

Actualité suisse et romande

REMOUS APRÈS DES ÉMISSIONS ALÉMANIQUES

Le Conseil fédéral et l'objectivité à la TV: éviter toute partialité

BERNE. (ATS). — Le Conseil fédéral a répondu lundi à une question écrite du conseiller national Kurmann (Lucerne) qui estimait peu objective une émission de la télévision allemande, mettant en parallèle l'affaire Buhrie et l'affaire Fraenknecht: « Le bon renom de notre pays en a souffert et la maison Sulzer a subi un tort considérable ». M. Kurmann critiquait aussi une émission sur les élections allemandes. Trois des quatre participants étaient des rédacteurs en chefs de la « Weltwoche ». Seul le quatrième « pouvait être considéré comme ayant une compétence certaine pour traiter la question discutée. »

Voici l'opinion du Conseil fédéral: « Selon l'article 13 de la concession que le Conseil fédéral a accordée le 27 octobre 1964 à la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (SSR), les programmes diffusés doivent « donner une information aussi objective, étendue et rapide que possible »: la direction

générale de la SSR élabore sous sa responsabilité les programmes de radio et de la télévision conformément à ces principes.

En ce qui concerne le commentaire relatif au cas d'espionnage Fraenknecht, auquel se réfère M. Kurmann, le Conseil fédéral a également appris que certaines façons de présenter les choses avaient donné lieu à des malentendus. La commission des programmes de son côté, est arrivée à la conclusion que le parallèle Buhrie, Sulzer avait manqué quelque peu de nuances en raison de la brièveté de l'émission. Les principes valables pour l'établissement des programmes doivent bien entendu aussi être appliqués lors de la composition de groupes d'interlocuteurs. Là également, il s'impose d'éviter toute partialité — quel que soit de nature politique, confessionnelle, régionale ou autre — pour respecter le principe d'objectivité prescrit par la concession ».

La grippe en Suisse: forte augmentation

BERNE (ATS). — Durant la semaine du 30 novembre au 6 décembre, le nombre de cas de grippe constatés par les médecins et annoncés au service fédéral de l'hygiène publique par l'intermédiaire des autorités sanitaires cantonales a nettement augmenté par rapport à la semaine précédente. On signale l'apparition de plusieurs foyers de grippe: la maladie n'a toutefois pas atteint l'ampleur d'une épidémie, comme c'est le cas en Espagne, en France et en Italie. Jusqu'à présent, les laboratoires suisses de virologie n'ont encore isolé aucun virus grippal.

Dernière conférence des chefs locaux de la protection civile

BERNE (ATS). — Le directeur de l'Office fédéral de la protection civile, M. Walter König, ancien conseiller national, a accordé une grande importance aux contacts personnels avec les chefs locaux de la protection civile, auxquels incombent les mesures pratiques à prendre en cas de nécessité. La dernière conférence, réunissant les responsables genevois, vaudois et bas-valaisans, s'est tenue ces derniers jours au centre de la protection civile de Bernex (GE).

Les participants ont été informés des mesures qui seront prises en cas de nécessité et ont ainsi pu faire valoir leur point de vue. Cette manière de faire, appliquée pour la première fois, a été vivement appréciée.

SUITE Réquisitoires au procès de Winterthour

M. Oskar Birch, procureur général, a requis contre l'inculpé israélien Mordechai Rahamin une peine de deux ans de prison ferme, sous déduction de 30 jours de peine préventive subie pour meurtre par passion selon l'article 113 du Code pénal suisse et pour actes répréhensibles sans droit pour un Etat étranger (article 271). La condamnation à deux ans de prison ne peut en aucun cas bénéficier du sursis.

LA RIPOSTE DE RAHAMIN

Dans son réquisitoire, le procureur général a fait valoir que les actes de Mordechai Rahamin ne sauraient être comparés avec ceux des trois Arabes qui ont ouvert le feu contre un avion de ligne. La responsabilité encourue n'est pas la même. L'action de l'agent israélien a été une riposte, elle a fait suite à l'attaque des Palestiniens. C'est parce qu'il s'est trouvé dans une « situation tragique » que Rahamin s'est rendu coupable des délits qui lui sont reprochés.

Poursuivant son analyse du comportement de Rahamin, M. Oskar Birch a fait remarquer que les conditions préalables à la légitime défense ont fait défaut, au moins objectivement que subjectivement. Les déclarations de l'accusé sont fausses, non conformes à la réalité. Le procureur n'ajoute pas foi, notamment, au récit d'un témoin selon lequel Abdel Mehzen se serait défendu avec les mains alors qu'il avait encadré une arme.

« Quand il suffit d'une petite pression du doigt pour se débarrasser d'un adversaire, on n'a pas besoin de la riposte avec les mains », a déclaré M. Birch, qui a également mis en doute la probabilité d'un choc momentané de l'Israélien, étant donné que celui-ci a l'expérience de la guerre

et a participé à plusieurs opérations parachutées.

En ce qui concerne la culpabilité de Rahamin, le fait que Mehzen n'ait été vu de personne avec une arme à la main pese lourd dans la balance. Il convient d'exclure la possibilité que Rahamin ait pu voir une arme entre les mains de son adversaire. L'instruction et le déroulement des débats ont révélé, il est vrai, que les dépositions des témoins n'étaient pas exemptes de contradictions. Mais même si l'on conteste les déclarations de Duerr, il y a eu suffisamment de témoins pour réfuter l'affirmation de l'agent israélien. Celui-ci n'aurait pas dû tirer sur le Palestinien après que tout danger immédiat eût été écarté.

PERFIDE ATTAQUE

M. Birch a qualifié l'attentat perpétré par les Palestiniens d'attaque clandestine perfide contre un avion transportant des passagers. La condamnation devra démontrer que de tels actes sont punis de façon rigoureuse en Suisse.

Les auteurs de l'attentat auraient dû penser aux graves conséquences qui pouvaient découler de leur action. Le procureur général a en outre motivé sa relative mansuétude par le fait que les Palestiniens ne pouvaient apprécier totalement le danger de leurs actes et qu'ils étaient possédés par l'idée de combattre la « méchanceté des Israéliens ». On peut donc tenir compte de l'article 64 CPS qui stipule que

« le juge pourra atténuer la peine lorsque le coupable aura agi... sous l'ascendant d'une personne à laquelle il doit obéissance ou de laquelle il dépend ». En l'occurrence, l'accusation sous le vocable « personne » entend le « Front populaire de libération de la Palestine ».

POURQUOI PAS LA THÈSE DE L'ASSASSINAT?

Pourquoi n'avoir pas retenu l'assassinat? En accusant les inculpés arabes de « meurtre » et non d'assassinats, le procureur général a suivi les conclusions de l'expert psychiatrique, M. Hans Binder, professeur, ancien directeur de la maison de santé de Rheinau, pour lequel le danger particulier de l'attentat ne pouvait être exactement déterminé par les auteurs, qui étaient persuadés qu'ils attaquaient un ennemi.

M. Birch s'est référé aux tensions entre les peuples arabes et le mouvement sioniste depuis l'année 135 après J.-C., car ces tensions constituent l'arrière-fond de cette affaire. Des Arabes ont choisi la Suisse comme terrain tiers pour en découdre avec les Juifs.

L'examen du curriculum vitae des inculpés fait ressortir la haine du sionisme qui les anime. Cette haine est telle qu'elle a conduit Abu el Heiga à déclarer au cours de l'instruction qu'il aurait pu « détruire l'appareil israélien avec ses propres dents ».

Premières plaidoires

L'audience de l'après-midi a été dominée par l'intervention du représentant de la famille d'Abdel Mehzen ainsi que par celle de l'avocat de la famille du copilote Yoram Perez, décédé des suites de ses blessures.

UN CLIMAT DE TERREUR

M. Hans Lott, qui défend les intérêts de la famille Mehzen, s'est efforcé de dépeindre, à l'aide de nombreuses citations tirées de livres et de brochures, le climat de terreur dans lequel vivent les Arabes en Israël. Leur fuite hors des territoires occupés par les Israéliens n'est pas une réaction spontanée, mais est conditionnée par « un plan froidement calculé des Israéliens », qui est lui-même favorisé par des actes de terrorisme de toutes sortes.

M. Lott a demandé des dommages-intérêts dont la cour doit elle-même fixer le montant pour la femme et les enfants mineurs du Palestinien, et ceci pour atténuer quelque peu la douleur de cette famille si durement éprouvée. On doit comprendre les circonstances qui ont conduit Mehzen à venir en Suisse et à ouvrir le feu contre un avion israélien.

LA PAROLE AU DÉFENSEUR DE RAHAMIN

Me Georges Brunschvig, défenseur de Rahamin, prend à son tour la parole pour dire que la collaboration entre Me Meisser et lui-même a été excellente et qu'elle n'a pris fin qu'à la suite de question de procédure pendant le procès. Il exprima sa gratitude à son collègue pour l'immense travail accompli par celui-ci.

Puis, s'exprimant au nom de la veuve du copilote Yoram Perez et de l'enfant de 5 ans que celui-ci a laissés, Me Brunschvig demande des dommages-intérêts d'un montant qui la cour doit encore fixer. L'avocat déclare ensuite qu'il ne peut pas abonder dans les sens du procureur général quand celui-ci accuse les Arabes de meurtre et non d'assassinat. Le procureur a admis le caractère « pervers » des actes commis ainsi que « l'intention criminelle » qui s'est manifestée par le recours à des

explosifs, ce que l'article 111 du CPS (sur le meurtre) ne renferme pas.

Avec l'assentiment du président de la cour, Me Brunschvig en vient à l'accusation portée contre son client d'actes exécutés sans droit pour un Etat étranger (art. 271 CPS). Si des actes tels ceux commis par les Arabes, devaient être tolérés sur notre territoire, pense le défenseur, la Suisse deviendrait rapidement un champ clos pour toutes sortes de conflits internationaux.

Si les Arabes estiment que les avions d'El Al constituent un objectif militaire, il devrait en être de même des appareils de Swissair, puisque les pilotes de cette compagnie sont presque tous en même temps pilotes militaires. Il est vraisemblable qu'il s'agisse d'un procès unique en son genre dans les annales judiciaires d'un pays indépendant.

Sauvée par son cheval

A Berne un cheval a sauvé la vie d'une Anglaise âgée de 21 ans. La jeune fille était partie samedi après-midi pour faire un tour dans la « forêt de Bremgarten ». Au cours d'un galop, la jeune fille glissa à terre et resta couchée dans la neige, blessée à l'épave dorsale. La malheureuse serait sans aucun doute morte gelée, si sa brave monture n'avait pas réagi. Tel « Fury », ce cheval-vedette dans les films pour enfants, le cheval s'en retourna seul à l'écurie après avoir franchi plusieurs kilomètres au galop. En arrivant devant l'écurie la bête frappa de ses sabots la porte extérieure et ne cessa de hennir, avant qu'un garçon de ferme n'accompagne la brave bête dans la forêt où la jeune Anglaise fut retrouvée couchée à terre. Une colonne de secours prit immédiatement soin de la victime.

Conseil fédéral: prochaine répartition provisoire

BERNE (ATS). — La répartition provisoire des sièges du Conseil fédéral aura lieu samedi prochain au cours d'une séance réunissant les cinq anciens et les deux nouveaux conseillers fédéraux a déclaré le chancelier Huber lundi après-midi à l'issue de la séance hebdomadaire du gouvernement suisse.

Quant à la répartition définitive, a-t-il ajouté, elle aura lieu en janvier ou en février prochain.

Le Conseil fédéral a pris connaissance du « plan pour amorcer une solution de la question jurassienne » et l'a transmis à la commission de bons offices pour le Jura pour consultation, a encore dit M. Huber.

Le gouvernement a en outre arrêté sa position face au livre sur « la défense civile » et l'affaire « Florida ». Les Chambres fédérales en seront informées mercredi et jeudi prochains.

Nouvel avion de combat: pas de construction sous licence

BERNE. (ATS). — Le département militaire fédéral a publié lundi le communiqué suivant:

Le 27 août dernier, le Conseil fédéral avait décidé que les travaux ultérieurs d'évaluation en vue de l'acquisition d'avions d'appui tactique, ne concernaient plus que les modèles A-7 « Corsair » et G-91 « Fiat ». Le département militaire a alors été chargé de lui présenter, à l'issue d'examen complémentaires, des propositions concrètes sur le mode d'acquisition (achat ou construction sous licence).

Ces études, qui ont pris en considération également les résultats des séances de consultations des commissions des affaires mili-

Le prix de 4000 fr. le mètre carré n'est pas injustifié! Le National favorable à l'achat d'un immeuble à Berne pour les bureaux de l'administration

BERNE (ATS). — Le Conseil national a accordé de nouvelles concessions aux chemins de fer Vitznau-Righi et Glion-Rochers-de-Naye.

On reprend ensuite la discussion sur l'achat de l'immeuble sis à l'Effingerstrasse 20, endroit idéal pour y installer des bureaux de l'administration, tout le monde l'admet. Mais le prix est élevé (36 millions), et il est assorti de conditions plutôt inhabituelles (logement gratuit à vie pour le vendeur, indemnité de deux millions de francs en cas de non-ratification par les Chambres). M. König (ind-ZH) pense que le Conseil fédéral doit avoir le droit d'agir rapidement lorsque se présente une occasion d'achat intéressante. Mais le

Parlement ne porte aucune responsabilité. M. Maechold (ind-DE) critique le manque de planification. La Confédération est victime d'une manœuvre spéculative. C'est aussi l'avis de l'architecte Max Bill (ind-ZH), qui propose de ne pas entrer en matière.

MAJORITÉ FAVORABLE

M. Riesen (so-Fribourg), rapporteur, rappelle que la majorité de la commission est favorable à l'achat. On ne pourrait de toute façon pas construire des logements sur cette parcelle, en plein centre. C'est, pour l'administration, une occasion qu'il faut saisir. Le conseiller fédéral Celio dément d'abord catégoriquement le délégué du Conseil fédéral à la construction de logements, M. H. Berger, soit personnellement intéressé à cet achat. Il monte ensuite la nécessité d'agir rapidement

et salue la proposition de M. Reverdin qui, par un postulat, veut régler de façon différente les compétences d'achat du gouvernement et du parlement. Dans le cas particulier, le seul tort a été peut-être de trop respecter les droits du Parlement.

Faut-il décentraliser les bureaux de l'administration? Les autorités municipales s'y opposent, car les moyens de transport ne suffisent pas. On s'est donc intéressé au bâtiment de l'ancien gymnase qui était à vendre (et soulevé le Parlement a insisté pour que la Confédération achète au lieu de louer). Le prix de 4000 francs de mètre carré, est élevé, mais il n'est pas injustifié. On ne peut parler ni de chantage ni de corruption.

Au vote, l'entrée en matière est approuvée par 90 voix contre 34 et le projet est adopté par 92 voix contre 30.

Les Etats adoptent le compte et le rapport de la Régie des alcools

BERNE (ATS). — A l'ouverture de cette quatrième semaine de la session d'hiver, lundi soir, M. Arno Theus (dem-GR) informe le Conseil des Etats que son président, M. Paul Torche (CCS-FR) est présent.

Il appartient donc à M. Theus, le vice-président de la Chambre haute, de diriger les débats qui débutent avec l'examen du rapport de gestion et du compte de la Régie fédérale des alcools pour l'exercice 1968-1969 bouclant par un bénéfice de 121,694,033 francs.

La répartition de cet excédent de recettes est la suivante: un montant de 54,2 millions de francs est versé au compte AVS ainsi qu'aux cantons, 9 millions le seront au fonds de compensation du bénéfice, 4,1 millions au fonds de construction et de renouvellement, et 12,813 francs reportés au compte nouveau.

La discussion n'a pas été utilisée ni en

ce qui concerne l'entrée en matière ni lors de l'examen de détail. Au vote, le rapport et le compte sont acceptés par 34 voix sans opposition.

Le conseil aborde ensuite une motion acceptée par le Conseil national le 9 octobre dernier, sur la construction d'un centre permettant la formation et le perfectionnement professionnel du personnel de l'administration centrale de la Confédération. Ce centre devrait être construit en dehors de la ville de Berne et est nécessaire, selon la motion, par l'augmentation constante des participants au cours de perfectionnement mis sur pied voici trois ans. Actuellement, ces cours sont donnés dans différents locaux, tels des salles de réunion et de logements dans des établissements hôteliers des environs de Berne, ou de salles de classe dans les écoles de la ville. La motion, que le Conseil fédéral accepte, n'a pas été combattue au sein du conseil et est acceptée tacitement.

Réglementation provisoire pendant 5 ans au plus pour les Ecoles polytechniques

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a approuvé un message concernant un arrêté fédéral sur les Ecoles polytechniques fédérales. Il s'agit de la réglementation transitoire qui assurera une base légale aux Ecoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne et sera valable jusqu'à l'entrée en vigueur d'une loi fédérale en la matière, mais pour 5 ans au plus.

Le projet d'arrêté prévoit que, d'ici là, la loi de 1854 sur l'Ecole polytechnique restera en vigueur et s'appliquera également à l'EPF de Lausanne, dans la mesure où la réglementation transitoire n'y est pas contraire.

Il a fallu toutefois modifier et compléter la loi de 1854 par des prescriptions de nature organique principalement sur une participation plus étroite des corps universitaires (maîtres, assistants et collaborateurs scientifiques, étudiants) ainsi que des fonctionnaires et employés aux décisions qui concernent les écoles. Il a également été nécessaire d'inclure dans le projet d'arrêté quelques principes relatifs aux relations entre les deux Ecoles, en particulier à leur égalité de rang. La réglementation transitoire d'un communiqué du département fédéral de l'intérieur laisse une grande liberté de manœuvre pour des expériences dont l'issue exercera une influence déterminante sur la conception d'une

nouvelle loi sur les Ecoles polytechniques fédérales. La réglementation transitoire entend ne préjuger d'aucune manière de cette loi.

Utilisation pacifique de l'atome: coopération avec la France

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a autorisé l'ambassadeur de Suisse à Paris, à signer sous réserve de ratification par les Chambres, un nouvel accord de coopération entre la Suisse et la France pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Cet accord reconduit celui de 1957, qui est arrivé à échéance en septembre 1968. Les parties contractantes s'engagent à faciliter l'échange d'informations et la fourniture de matériaux et d'équipements dont elles pourraient avoir besoin pour les applications de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Elles conviennent également de promouvoir l'échange d'étudiants et de spécialistes ainsi que la collaboration entre les institutions officielles et privées des deux pays.

Quatre banques étrangères autorisées à ouvrir des bureaux en Suisse

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a autorisé, en vertu de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, la Banque nationale hongroise à ouvrir un bureau de représentation à Zurich.

Le Conseil fédéral a autorisé, en application de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, et de l'arrêté fédéral instituant le régime du permis pour les banques en mains étrangères, la Banque nationale de Paris à ouvrir un bureau de représentation à Zurich.

La Banque espagnole de crédit (Banco español de crédito) a Madrid a été autorisée par le Conseil fédéral à ouvrir à Genève une représentation qui ne sera toutefois pas habilitée à conclure ou à négocier des opérations bancaires.

La Banque néerlandaise de l'Afrique du Sud (Netherlands bank of South Africa Ltd) à Johannesburg, a été autorisée par le Conseil fédéral à ouvrir à Zurich une représentation qui ne sera toutefois pas habilitée à conclure ou à négocier des opérations bancaires.

APRÈS L'ÉPURATION ET LES SERVICES INDUSTRIELS DES ABATTOIRS EN COMMUN SUR LA RIVIERA VAUDOISE?

(c) Le Conseil communal veveysan a approuvé à l'unanimité le préavis des municipalités de Vevey, Montreux et la Tour-de-Peilz sur la création d'un service intercommunal des abattoirs Montreux - Vevey. Il est ainsi le premier à porter l'étocade à un serpent de mer qui fait parler de lui depuis 1951 au moins.

En effet, à cette époque, la commission consultative des abattoirs de Vevey a proposé que le projet de construction de nouveaux abattoirs soit abandonné et qu'il soit procédé qu'aux réparations les plus urgentes dans les abattoirs existants. Ceux-ci avaient été construits en 1862, puis agrandis et complétés à plusieurs reprises.

En 1957, le département de l'intérieur a informé la municipalité qu'à la suite de

nombreuses plaintes, tout abattage de porcs serait interdit si des améliorations n'étaient pas entreprises. Dès le 12 août de la même année, les porcs étaient abattus aux abattoirs de Clarens. C'était le début de la fin... Une dernière étude faite en 1959 prévoyait une dépense de 2,310,500 francs pour la rénovation complète des abattoirs de Vevey.

Convaincu que ce projet était irréalisable, la municipalité, approuvée par le Conseil communal (le 18 janvier 1962), décida d'étudier la création à Clarens d'abattoirs régionaux et d'unifier notamment l'inspection des viandes pour toutes les communes intéressées à l'exploitation collective des abattoirs de Montreux, selon le système déjà en vigueur pour l'abattage des porcs. A partir de cette date, les bouchers veveysans font tous les abattages aux abattoirs de Montreux.

La décision que vient de prendre le Conseil communal de Vevey prévoit donc la création d'un organe en rapport avec les articles 116-117 de la loi sur les communes, soit un conseil, dit conseil intercommunal, et une autorité exécutive (le comité de direction composé de cinq membres).

Les deux autres conseils communaux intéressés, soit Montreux et la Tour-de-Peilz, diront bientôt s'ils se rallient à l'accord passé entre les municipalités.

GENÈVE

Le nouveau Conseil d'Etat genevois a prêté serment

GENÈVE (ATS). — Les nouveaux conseillers d'Etat genevois, MM. Jean Babel (indépendant chrétien-social) président du Conseil d'Etat pour 1970, Willy Donzé (socialiste) vice-président, André Ruffieux (indépendant chrétien-social), André Chavanne (socialiste), Gilbert Duboule (radical), Henri Schmitt (radical) et François Picot (libéral) ont prêté serment, lundi après-midi, en la cathédrale de Saint-Pierre.

LE DISCOURS PROGRAMME

Dans le traditionnel discours-programme du nouveau gouvernement, le chef de l'exécutif, M. Jean Babel, a notamment annoncé que le Conseil d'Etat genevois avait l'intention de prendre contact avec les autorités des autres grandes villes suisses en vue d'une intervention commune auprès des autorités fédérales, les incitant à étudier une nouvelle législation destinée au financement des routes express urbaines, corollaires indispensables du réseau routier interville. Genève y serait intéressée, en ce qui concerne la traversée de la rade.

Traitant de la crise du logement, M. Babel a relevé que la solution des difficultés genevoises dépendra fortement des possibilités de financement, plus spécialement dans le domaine hypothécaire. Or, les conditions actuelles du marché ne sont pas favorables et risquent de s'aggraver encore en raison des dispositions prises récemment sur le plan fédéral par voie de convention entre banques pour limiter le crédit. Le Conseil d'Etat genevois entreprendra tout ce qui est en son pouvoir pour éviter un nouveau ralentissement dans la construction, en sollicitant notamment de la Confédération et des banques une aide encore plus grande.

Fric-fracs en série

(c) On s'est rendu compte lundi matin que les cambrioleurs n'ont pas chômé pendant le week-end. Ils s'en sont pris à une pharmacie du Grand-Pré, à un magasin d'alimentation de la Servette, à un débit de tabac de la rue du Rhône.

Dans les trois cas les malfaiteurs se sont copieusement servis en marchandises. Ils ont également fait main basse sur une somme de 1000 francs, au cours de ces délits commis avec effraction.

VALAIS

ARRESTATION MOUVEMENTÉE DE TROIS CONTREBANDIERS

(c) Trois contrebandiers viennent d'être arrêtés à la frontière Valais - Italie. Ils transportaient dans leur sac de montagne près de 100 kilos de cigarettes. Leur arrestation fut tout particulièrement mouvementée. En effet, elle a eu lieu à près de 3500 mètres d'altitude dans la région de Testa-Grigia, au pied du Zermatt.

Les contrebandiers au nombre de quatre, avaient chaussé leurs skis et s'apprê-

Nouvelles financières

Sandoz prend le contrôle de deux maisons italiennes

BALE, (ATS). — Les établissements « Sandoz SA » ont pris le contrôle des entreprises italiennes « Sterilplast » et « Dasco » à Mirandola, près de Bologne. Ces entreprises produisent principalement des appareils médicaux et des objets de pansement. Les appareils actuellement produits se trouvent dans un nombre restreint d'unités de soins et la production va s'orienter vers des appareils utilisables également pour les soins ambulatoires.

Concentration entre Ursina et Interfrank

BERNE (ATS). — Après des études détaillées et des négociations approfondies, les conseils d'administration et les directions générales d'Ursina S. A. et d'Interfrank Holding S. A. ont convenus de proposer à leurs actionnaires une étroite liaison des deux groupes. Il devrait en résulter un regroupement multinational de sociétés européennes sur une base suisse. Interfrank Holding S. A. sera maintenue en tant que Holding du groupe Interfrank.

Les deux groupes de sociétés se sont acquis, dans divers pays, une importante position sur le marché. Leurs conseils d'administration et directions générales attendent de cette coopération un renforcement de la position de leurs entreprises et un nouveau point de départ pour une activité fructueuse dans l'avenir.



APRÈS L'ALCOOLISME UN AUTRE FLÉAU DU VINGTIÈME SIÈCLE



LA DROGUE

LES PAYS OCCIDENTAUX sont de plus en plus menacés par l'usage des drogues, des stupéfiants et des hallucinogènes. Certaines de ces armes viennent du Proche-Orient, producteur et exportateur clandestin vers l'ouest. D'autres sont fabriquées sur place. Existe-t-il un lien entre l'actuel développement de la consommation de ces produits dangereux et la tension politique ? Nombreux sont tentés de le croire, car la coïncidence est curieuse.

L'Interpol a fort à faire. Et les journaux sont pleins de découvertes tragiques. C'est notre jeunesse, qui constitue la victime de ces criminels de l'ombre, qui lui fournissent le poison.

Recrudescence chez les jeunes

Le développement de la consommation des stupéfiants a coïncidé avec cette vague de refus et de contestation, qui, en France du moins depuis un an, anime les moins de 20 ans. Tant que certains se sont contentés de laisser pousser leurs cheveux, de vivre dans la crasse et la liberté sexuelle, de rompre avec la vie urbaine en voulant retrouver dans les mœurs du sauvage l'équilibre perdu, le mal n'est pas apparu irrémédiable. Mais quand ils ont cherché la rupture avec le monde par l'usage d'un moyen artificiel et lâche, il a bien fallu jeter le cri d'alarme. Les médecins l'ont jeté.

Lors d'une récente réunion de hippies dans l'île de Wight, on a affirmé que 80 % d'entre eux étaient drogués et que l'usage de la marijuana leur procurait cet hébètement de l'expression.

L'héroïne est beaucoup plus dangereuse. En France comme aux Etats-Unis, la consommation augmente de plus en plus, d'après la police. Il a fallu les accidents de Bando pour que l'opinion française commence à s'inquiéter. Outre-Atlantique, c'est déjà fait depuis longtemps. L'alerte est donnée. Dans la seule ville de New-York, 650 personnes sont mortes l'an dernier des effets de la drogue. La plupart avait entre 15 et 35 ans. Lors d'un seul week-end en juin, il y eut 24 morts et depuis 1968 le nombre des accidents a augmenté de 500 %.

Et ces chiffres sont certainement inférieurs à la réalité. Car beaucoup de décès lui sont indirectement imputables. Même quand la dose d'héroïne n'a pas été suffisante pour entraîner directement la mort, ses effets dépressifs sur le système respiratoire peuvent entraîner des affections pulmonaires fatales au bout de quelques heures. Mais la plupart des accidents directs sont dus à des infections virales ou bactériennes provoquées par des aiguilles souillées : endocardites, tétanos, hépatites virales.

Le drame du L.S.D.

L'apparition du L.S.D., en 1961, est venue compromettre une situation déjà grave. Ce nouvel ennemi à combattre s'est révélé aussitôt terriblement dangereux.

C'est dans les universités américaines que sa consommation a pris naissance. Cela d'autant plus facilement que le produit ne figurait pas alors sur la liste des stupéfiants établie par l'O.M.S. En quelques mois, un engouement subit pour ce dangereux hallucinogène s'empara du milieu intellectuel des peintres, écrivains, musiciens et étudiants. Pour certains ce fut simple curiosité. Mais pour la plupart, l'expérience devint une habitude. Ce fut un désastre.

D'où vient-il ?

A l'origine de ce véritable drame on trouve hélas ! un médecin, le docteur Timothy Leary. Il avait alors 45 ans et occupait la chaire de psychiatrie clinique à l'Université de Harvard. Ses expériences menées avec ses élèves firent assez de bruit pour que les autorités le chassent de son poste. Le mal, hélas ! était fait. Plus de 400 étudiants avaient reçu de ses mains 3500 doses d'un hallucinogène puissant : la psilocybine. Leary chassé, ses élèves le suivirent dans sa disgrâce, devenant ses adeptes et ses agents de propagande. Le recours au L.S.D., en lieu et place de la psilocybine, s'ensuivit.

Timothy Leary s'installa alors durant quelques temps à Acapulco au Mexique. Il y ouvrit une sorte de « Hilton » de l'hallucination. Pour 200 dollars par mois et 6 dollars la prise, il fournissait à ses pensionnaires l'hallucino-gène leur permettant d'échapper au réel. Cela ne dura heureusement qu'un temps. Le gouvernement mexicain fit fermer l'établissement.

Leary chercha à s'installer ailleurs. Après des mois de vie errante, il revint aux Etats-Unis. Avec le temps, il prenait les allures d'un mystique inspiré. Il s'entourait de statues religieuses et d'adeptes à longs cheveux s'appelant yogis et initiés hindous. La justice américaine, qui le surveillait, ne put le saisir qu'en décembre 1965 sur une inculpation de fraude fiscale. Elle le fit condamner à une lourde peine de prison. Le crime qu'il avait commis contre son pays n'avait pas été payé trop cher, d'après le procureur.

Une moisissure toxique

Mais si Leary est aujourd'hui dans l'impossibilité de nuire, le L.S.D., n'a pas achevé de faire des ravages. Les délires collectifs, les accidents, les suicides, les crimes commis aux Etats-Unis par des jeunes tombés sous ses effets, ne se comptent plus.

Il y a trois ans, les autorités annonçaient que sur les 70.000 étudiants de l'Université de Californie, 10.000 étaient des adeptes du L.S.D. A l'heure actuelle, on ne peut dire que le mal soit endigué.

Bien avant la guerre, deux chimistes suisses, Hoffman et Stoll, travaillaient sur une moisissure de l'ergot de seigle. Ils réussirent à en extraire le principe actif. Un jour de 1943, Hoffman, accidentellement, en découvrit l'effet hallucinogène. En ayant absorbé une dose infime, il se rendit compte au bout d'une demi-heure qu'il perdait sa faculté de percevoir son corps. Des visions fulgurantes l'assiégèrent. Il n'avait plus la notion de l'espace et du temps. Intrigué, il recommença sur lui l'expérience. Ses collègues en firent autant. Leurs conclusions concordèrent. Ils se trouvaient en présence d'un hallucinogène d'une puissance fantastique, qui pouvait provoquer sur l'homme des modifications du comportement et de la conscience, analogues à celles que les spécialistes observent sur les malades mentaux.

Ce produit, qu'ils avaient appelé L.S.D. (acide lysergique diethylamide) était une arme terrible. Il suffisait d'une dose infinitésimale de 20 à 40 millièmes de gramme pour provoquer des effets semblables à ceux d'autres hallucinogènes connus, tels que la psilocybine ou la mescaline (dont les doses étaient de 100 à plusieurs milliers de fois plus élevées).

Et pour aggraver cette situation, il se trouvait que la fabrication du L.S.D. ne posait aucun problème insoluble. Une suite de réactions chimiques simples, à la portée de tout étudiant en pharmacie un peu débrouillard ayant pu se procurer la moisissure séchée. Le L.S.D. pouvait être ainsi à la disposition des adeptes à prix réduit. Il se trouvait sous forme d'une solution alcoolique, vendue à la goutte, absorbée sur un morceau de sucre ou sur un buvard.

Dès qu'elle eut connaissance de ces faits, la firme suisse qui avait été à l'origine de la fabrication du L.S.D. décida de suspendre totalement la diffusion de ce produit. Il ne figurait pas d'ailleurs sur la liste des médicaments, mais demeurait sur celle des substances à usage expérimental, réservées aux spécialistes qualifiés. Il fallait craindre des détournements d'usage toujours possibles.

Où en est-on à la fin 1969 ?

Les dangers du L.S.D. sont maintenant connus et la décision prise par la société suisse doit permettre d'enrayer le fléau.

Le nombre des accidents qu'il a provoqués est grand. Aux ravages psychiques qui lui incombent, s'en ajoutent d'autres. Plusieurs jeunes gens qui s'étaient adonnés à l'usage du L.S.D., se sont révélés leucémiques. Ce n'est peut-être qu'une coïncidence, mais il est apparu que le L.S.D. était à l'origine d'altérations chromosomiques graves. De là à admettre qu'il peut, chez les sujets atteints provoquer ce genre de cancer, il n'y a qu'un pas.

Le L.S.D. est un instrument de destruction sociale terrible. C'est même une arme redoutable dans l'éventualité d'une guerre future. Imaginez un conflit, où des armées pourraient être, à leur insu, droguées. Il ne s'agit pas là d'un délire de l'imagination. Les Américains s'y intéressent de ce point de vue et ont fait des expériences secrètes. Mais tout doit être tenté pour supprimer la dangereuse fascination qu'il peut exercer sur une humanité malade. Il y va de la santé des nations.

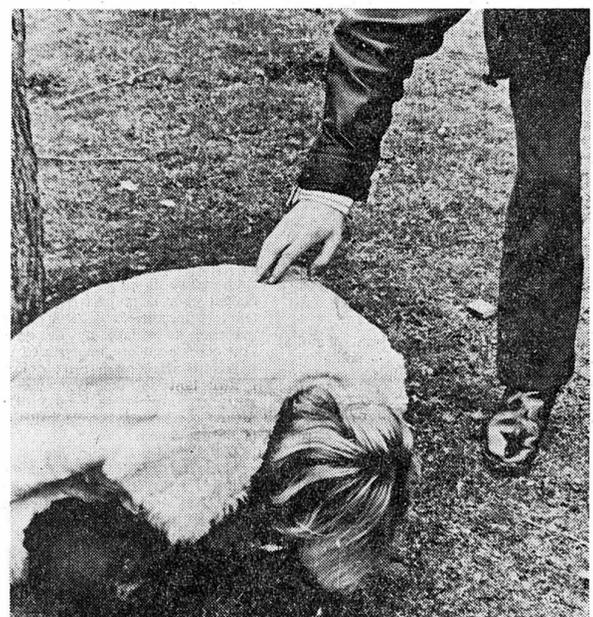
Droits réservés FAN et Pierre VITOUX



Une communauté hippie a vécu pendant des mois sur une île de la mer de Marmara — près d'Istanbul. Les cigarettes sont roulées avec le meilleur haschich.



Le prosélytisme de la drogue : le meilleur moyen d'en assurer la diffusion. Et comment l'entraver ? Il suffit d'un coin tranquille dans un parc, de cinq minutes dans les toilettes d'un restaurant...



La transe du drogué — ils disent « le blues »

EN BREF • EN BREF

Perspectives médicales des vingt prochaines années

Dans une vingtaine d'années n'importe quelle partie du corps humain, à l'exception du cerveau et de la moelle épinière, pourra être remplacée par transplantation. Cette « prédiction » vient d'être faite par un groupe de quarante experts britanniques qui viennent de publier une étude sur les perspectives médicales au cours des cinquante ans à venir. Ces experts estiment que, de plus en plus, les animaux fourniront les organes dont auront besoin les chirurgiens pour les transplantations. Les problèmes de rejet seront résolus par l'injection à chaque nouveau-né d'extraits animaux, afin que, si plus tard l'homme a besoin de recevoir un organe prélevé sur un animal, son organisme y soit déjà habitué. Et qu'enfin, vers 1990, le cœur artificiel soutiendra parfaitement la comparaison avec les organes prélevés sur des donneurs.

Les spermatozoïdes meurent à la lumière

Il semble que les spermatozoïdes humains soient particulièrement sensibles à la lumière et qu'ils perdent notamment tout pouvoir fécondant s'ils sont soumis à la lumière bleutée. Cette découverte a été faite par un biologiste américain de Virginie, Charles Norman. Ce dernier pense que le « vieillissement » des spermatozoïdes est contrôlé par un pigment coloré qui est sensible à la lumière. Si l'on veut mettre au point des moyens anti-conceptionnels à usage masculin, il devrait être possible, d'après le biologiste américain, d'accélérer ce vieillissement maintenant que l'on en a compris le processus.

Des éprouvettes qui empêchent le sang de se coaguler

En fixant, par un traitement spécial, une solution d'héparine sur les parois des éprouvettes destinées à recueillir le sang, il est possible de retarder la coagulation de celui-ci dans des proportions considérables : plus d'une heure au lieu de quelques minutes. L'héparine existe naturellement dans le foie et empêche la formation des caillots de sang dans le système circulatoire. Le procédé de fixation sur le verre de l'éprouvette a été mis au point par le centre de recherches médicales de Durham, une ville de Caroline du Nord. Ce procédé utilise un ra-

dio-isotope qui sert à « coller » très puissamment l'héparine, afin que, même le nettoyage des éprouvettes ne puisse l'enlever.

Les neutrons dans l'arsenal anticancéreux

Le premier appareil de traitement des tumeurs cancéreuses utilisant un faisceau de neutrons sera installé l'été prochain dans un hôpital de Manchester. Les neutrons se révèlent très efficaces pour le traitement des tumeurs étendues et situées en des endroits du corps difficilement accessibles aux autres rayonnements : rayons X ou rayon Gamma. Mais jusqu'à présent, on n'était pas parvenu à construire un appareil qui rende leur emploi suffisamment aisé pour qu'on puisse s'en servir couramment. C'est la société britannique « Elliott Automation Radar Systems » qui a construit un tel appareil.

Des troubles intestinaux aux anomalies osseuses

De nombreux cas d'anomalies osseuses chez l'adulte, en particulier des cas de déminéralisation, ont pour cause des affections du tube digestif. Celui-ci n'est alors plus à même de remplir son rôle et l'assimilation incomplète de certaines substances — calcium, protéines, vitamines — peut déclencher des troubles graves. Ce fait vient d'être souligné par une étude parue dans les « Cahiers du Collège de médecine des hôpitaux de Paris », étude due à trois médecins de l'hôpital Lariboisière. Les auteurs citent l'exemple typique de l'intolérance au gluten, qui rend la muqueuse intestinale incapable d'assimiler différentes substances et provoque, dans vingt pour cent des cas, des déficiences osseuses se manifestant par des douleurs très vives. Ces douleurs venant s'ajouter aux symptômes classiques des affections intestinales : diarrhée et perte de poids.

Détection rapide du rejet d'un rein greffé

De petites sondes, placées dans l'artère rénale d'un rein greffé, peuvent fournir très tôt une indication sur le rejet de la greffe. Cette méthode a été employée par un chirurgien britannique, D. Sampson. Les sondes fournissent des indications précises sur la circulation sanguine à l'intérieur du rein : tout ralentissement dans cette circulation indique que les vaisseaux capillaires sont en train de s'obstruer, ce qui constitue l'une des premières manifestations du rejet. Cette mani-

festation apparaît beaucoup plus tôt que les changements dans la composition chimique des urines et de cette façon, le rejet peut être détecté très rapidement.

Le nez féminin plus sensible que le nez masculin

Alors qu'un peu plus de cinquante pour cent des hommes seulement sont capables de détecter l'odeur désagréable de la viande de porc avariée, cette proportion dépasse les quatre-vingt-dix pour cent chez les femmes. Pour la première fois, une différence entre les sexes dans la détection des odeurs a pu être ainsi mise en relief par un Américain, N.-M. Griffiths et un Norvégien R.-L.-S. Patterson. Et les femmes trouvent généralement cette odeur absolument insupportable, alors que les hommes la jugent simplement désagréable. L'odeur en question est d'ailleurs surtout détectable durant la cuisson de la viande.

Des greffes cultivées en éprouvette avant l'opération

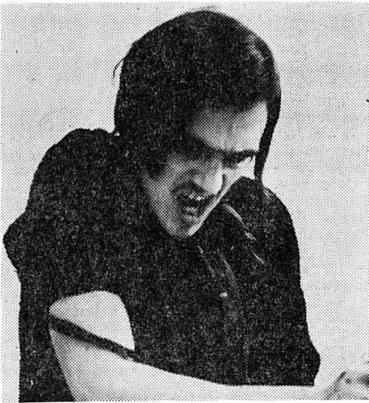
Des échantillons de peau humaine cultivés en éprouvette pendant six semaines et qui s'étaient ainsi développés en milieu artificiel, ont été greffés avec succès sur plusieurs malades du Centre médical de l'Université américaine de Stanford. Ces malades souffraient soit de brûlures, soit d'ulcères. Le chirurgien William-T. Sumnerlin, qui a pratiqué les opérations, indique que les résultats, après plusieurs mois, sont tout à fait satisfaisants. La greffe « prend » au bout de quelques jours, se cicatrise très vite : au bout de six semaines, l'aspect de la peau est absolument normal. A tel point que la sueur recommence à y apparaître.

Les risques du métier de dentiste

Du point de vue des infections microbiennes, les perfectionnements apportés dans l'appareillage des cabinets dentaires ne sont pas sans danger... pour les dentistes. W.-J. Hansler, un professeur de l'Université américaine de l'Etat d'Iowa, estime en particulier que les fraises tournant à grande vitesse, ainsi que l'air sous forte pression utilisé par les dentistes pour sécher les dents qu'ils sont en train de soigner, constituent de véritables « aérosols microbiens ». Les microbes présents dans la bouche du patient sont ainsi projetés dans toutes les directions et un grand nombre risquent de contaminer le dentiste.



La seringue, un instrument qui provoque souvent la mort, parce que mal ou pas désinfectée.



CROQUIS DE CHEZ NOUS

Le compte à rebours de Noël!

Si sympathiques soient-ils, les astronautes de 1969, n'ont cependant pas tout inventé et tout découvert. Par exemple, ce compte à rebours des heures leur restant à passer avant l'envol, il y a belle lurette (c'est le cas de le dire) qu'un petit écolier d'autrefois pratiquait ce système, voilà soixante ans.

Il nous semble voir encore le papier buvard d'un cahier d'école, où, dès la mi-octobre, nous faisons le compte des jours restant à passer jusqu'à cette bienheureuse fête de Noël. Cela faisait approcher septante-sept bâtons alignés verticalement et que nous barriions un jour après l'autre. Il y fallait beaucoup de patience, certes, mais dans l'existence d'un écolier campagnard d'autrefois, peu nombreuses étaient les occasions de réjouissances. Après le beau temps des vacances, quand s'étaient tués sur les chemins les harmonieuses et mélancoliques clochettes de l'automne, on savait que l'on reprenait le long et laborieux travail scolaire des mois d'hiver. Par bonheur, ces grises semaines, devant aboutir aux examens du printemps étaient coupées par l'irremplaçable lumière de Noël.

La marche à l'étoile

Dans la nature, tout était au repos. Les derniers appels des travailleurs accomplissant leurs ultimes travaux d'automne, retentissaient sur le coteau, dans la grisaille des jours. Puis c'était le silence, préluce à la neige attendue comme une visiteuse, souhaitée par la jeunesse, mais un peu moins par les gens d'âge mûr. Les chemins durcis craquaient sous la semelle et dans nos vieilles maisons les provisions de bois accumulées tout au long de l'été, n'attendaient que l'allumette pour flamber joyeusement dans les fourneaux à catelles. La nuit était vite là et si le ciel était clair, l'on montrait déjà aux petits enfants l'étoile du Berger, brillant au fond de la vallée, sur les montagnes du Jura coiffées de la première neige. Il apparaissait quelque peu mystérieux à nos yeux, ce bel astre au fond des cieux que la froidure rendait plus lumineux. On imaginait, avec respect et un fervent tour enfantin, que cette belle étoile était la même, suivie par les mages du lointain Orient. Les chants que nous apprenions dès la mi-novembre, alertes et joyeux nous emportaient sans peine dans cette ambiance du Noël qui venait. Dans les strophes qu'ils avaient composées pour nous, pour les enfants de leur église, nos pasteurs poètes ne faisaient pas de l'herméisme. Ils faisaient chanter des mots simples et vrais, évocateurs du grand mystère toujours renouvelé de l'enfant et de sa crèche. Entraînés par le violon d'un bon maître d'école, heureux comme nous d'avoir retrouvé cette musique de Noël, nous chantions à pleine voix :

Dans les profondeurs de la nuit
Qui pèse sur la terre
L'étoile de Noël, sans bruit, l'étoile
solitaire

S'est mise en marche et luit

Et le lundi matin, dans le cahier d'école, l'on pouvait allégrement tracer deux des bâtons restant sur la feuille de buvard, devenue un peu fripée.

Et puis, avec l'étoile, dans un décor de neige ou de froidure intense, apparaissaient à leur tour, les soirs de décembre, dans la prestigieuse splendeur des couchants embrasés. Tout l'horizon passait du vert tendre au jaune, puis aux diverses gammes de rouge. Les ménagères

quittaient leur besogne autour des fourneaux et s'exclamaient derrière la croisée heureuses de contempler tant de magnificence au-dessus des horizons familiers du vallonn. Il arrivait même que certaines demeures villageoises, par leur orientation aient encore l'aubaine de refléter dans leurs vitres la dernière gloire du soleil couchant.

Et c'est ainsi que, suivant l'étoile, l'on arrivait chaque année à ces journées toutes emplies déjà de la douceur du Noël revenu. Il faut bien rappeler aussi, que le cœur et l'esprit, des grands et des petits pouvaient, mieux qu'aujourd'hui, se préparer à recevoir, avec la belle étoile brillante, la joie des paisibles Noël d'autrefois.

Les bergers et les mages

Où, ces bergers on les enviait d'avoir ouï tant de musique céleste et contemplé tant de choses nouvelles! Comme ces mages qui s'avançaient en grand apparat, avec leurs montures au pas lent et leurs cassettes remplies de trésors. L'imagination enfantine y trouvait son compte. Plus tard, l'on avait même la chance, quand vint l'habitude de préparer des « mystères » de figurer dans la troupe des bergers, vêtus de toile grossière, portant couronnes et manteaux chamarrés, figuraient les mages, dont sière ou de peaux de moutons. Les plus régulièrement l'on avait de la peine à retrouver les noms, laissés, non, par l'antique parole des prophètes et des apôtres, mais légués au long des siècles par la tradition. Trop tôt venu dans ce monde, nous n'avons jamais eu l'honneur de trouver place dans ce cortège des mages et des bergers. Mais, avec les années nous avons cherché à distinguer, dans le déroulement des jours ordinaires, ceux qui, selon nos yeux d'enfants, souvent plus perspicaces qu'on ne le pense, auraient pu, dans les champs de Judée de jadis ou sur les routes de l'Orient être aussi de ces bergers simples et croyants, de ces mages intelligents et droites, cherchant ici-bas la seule lumière digne de conduire les hommes et les peuples.

Quand, pour allumer le grand sapin dressé dans la chapelle d'autrefois, l'on voyait évoluer sur de longues échelles tenues par des cordes, de robustes paysans de chez nous placés parfois dans des situations périlleuses, l'on songeait qu'ils auraient bien mérités d'être de ceux qui, autrefois, avaient composé la première garde d'honneur de l'Enfant Roi de Bethléem. Puis, pour l'émerveillement des petits et des grands, ils achevaient prestement leur besogne, pour faire disparaître ensuite toute trace de leur travail manuel et laisser la place à la lumière et à l'adoration muette.

De vieilles photos ont fixé les traits de ceux et de celles ayant composé cette équipe de bergers dans le sens qu'ils étaient pour la plupart de dévoués moniteurs et monitrices de leur école du dimanche, de village ou de quartier. Et l'on adresse encore une pensée de reconnaissante affection à ceux qui voulaient mettre tant de joie, dans les Noël de notre enfance et sont aujourd'hui, plus près que nous de l'étoile brillante et du chant des anges.

Les mages eux, selon l'image que nous nous en faisons, étaient beaucoup moins visibles. Ils restaient des personnages mystérieux et opulents dont on aurait eu peine à trouver l'équivalent dans nos villages. Tout au plus de dignes vieillards à la barbe vénérable, nous semblaient-ils approcher un peu le type des rois mages

dont on nous contait l'histoire. Ils en auraient eu la majesté et le maintien. Mais nous n'étions pas certains, que tel vieux bonhomme, dont nous entendions parler au logis familial, aurait été assez malin pour accomplir un pareil périple, guidé seulement par le feu brillant d'une étoile. Non, décidément, même les dévoués « anciens » préposés à l'ordre du culte et à la tenue des fameuses « saches » pour recueillir à la sortie l'offrande des fidèles, ne nous semblaient pas faire le poids, pour jouer, à nos yeux d'enfants le rôle des mages, ces mystérieux et intrépides voyageurs dont chaque année, l'aventure nous paraissait vraiment fabuleuse. Il fallut beaucoup de Noël encore, pour découvrir au cœur de certains hommes, des trésors de dévouement et de bonté, qui valaient bien peut-être, tous les parfums d'Arabie, des trois grands de l'époque d'Hérode. Cela se dit volontiers au passé, comme si, de telles choses et de tels gens n'étaient plus concevables à l'époque où l'on cherche, sinon à attraper, du moins à chatouiller la lune. Mais en cherchant bien, peut-être trouverait-on encore, autour de nous, de la graine semée et germée de ces fameux mages, même si leur silhouette s'est bien modernisée... En ce temps de Noël, l'on est enclin à faire aussi le compte de ses jours. De ceux d'une année dont le millésime va s'affaiblissant, pour laisser bientôt la place à une décennie de plus. En attendant, sans être autant que d'autres un « mordu » de fleurs rares et de pierres curieuses, l'on a du plaisir à retrouver ce qui resta, au long des semaines et des mois, de belles fleurs d'amitié et des pierres précieuses du souvenir. Même si tout cela n'a pas toujours été recueilli à l'ombre des clochers familiaux ou au bord des sentiers dominicaux. Parmi les richesses auxquelles l'on pense, il faut placer, de nouveaux liens d'amitié tissés et fortifiés sous des cieux bien inattendus. Sans être le moins du monde des mages, ou de leurs acolytes... il y a quelquefois aussi une bonne étoile levée à l'horizon pour guider vos pas dans les sentiers nouveaux. Non pas qu'ils fassent oublier toutes les richesses du passé. Mais cela survient tout juste, pour aider à supporter les petites tracasseries jetées et reçues par-dessus la barrière... Cela s'oublie aussi, comme ces médecines amères qu'il faut avaler parfois, pour votre bien.

Ah! quel mauvais roi mage nous aurions fait. Eux du moins, savaient regarder en haut et sans doute ne bavardaient-ils pas tant en chemin, sinon pour échanger leurs espoirs et vérifier si l'or, l'encens et la myrrhe étaient toujours dans les coffrets.

Et s'ils revenaient un jour ?

Féru, comme beaucoup de bons Neuchâtelois, de science généalogique exacte, précise et poussée à l'extrême dans le temps, nous serions je pense quelques-uns à souhaiter, que l'on puisse établir une fois la descendance, s'il y en eût, de ce Gaspard, de ce Melchior et de ce Balthazar, dont l'ombre était si vive sur les chemins de notre enfance. Mais les plus érudits y perdraient sinon leur latin, du moins leur hébreu. Au reste, on en parle si peu dans la suite de ces rois voyageurs. On ne nous a jamais dit de façon certaine, quel fut leur circuit de retour. Et s'ils ont fait quelques arrêts pour visiter la parenté et souhaiter la bonne année à leurs amis et connaissances. Ce sont là fariboles. Ce qu'il importerait de savoir, c'est d'apprendre

si la race de ces mages voyageurs et généreux s'est perpétuée. De nos jours, s'il en existe, ils doivent avoir bien sûr d'autres moyens de locomotion. On aurait de la peine à les déceler dans la lignée de voyageurs traversant la terre dans tous les sens. Mais il est permis de penser, que parmi ceux-ci, il n'y a pas que des escrocs et des bandits de grands chemins. Nous pensons à certaines figures de chez nous. Avec la nouvelle mode des cotelettes sur les joues, ils vont peut-être essayer de jouer les rois mages dans leur paroisse ou leur canton. Cela tomberait joliment bien pour remplacer les Pères Noël, qui passent un peu de mode. Nous en connaissons de ces gaillards, qui feraient joliment l'affaire. Il en est dont l'excellent cœur est caché sous des dehors un peu brusques et dont le verbe parfois truculent recouvre de nobles sentiments. Je crois, qu'après tout, au lieu de compter trop les jours d'autrefois dans leurs bonheurs passés, il faudrait acheter de bonnes lunettes et se mettre à la recherche de tous les porteurs de trésors d'aujourd'hui.

Il en est de tout âge et de tout sexe, un peu comme les anges. On en connaît bien quelques-uns, ceux qui vous prennent par la main, le bras ou la joue. A la place de couronnes, ils ont toutes sortes de coiffures, ou même pas du tout. Et si l'on se décidait à les imiter aussi? A ne pas toujours tourner autour de son propre personnage?

Ah! quel effort à tenter! Car du fond de la cuisine arrive un fumet délicieux. Ce sont les biscuits de Noël, les bricelles croustillantes. Après tout, il faut aller les goûter. Car qui sait ce qu'il en restera! Quand l'on vous dira certain soir: « Dis donc Gaspard, va donc porter ce cornet chez Mme Zélie. Elle est toute seule avec ses rhumatismes ». L'on pressent bien alors, qu'il ne faut jamais demander: « En restera-t-il encore quelques-uns pour les desserts de Noël? »

C'est alors aussi que l'on se souvient d'un passé lointain, où la bonne aieule nous prenait par le bras pour guider ses pas dans les demeures obscures, où l'on accomplissait de brèves visites. Cela aussi faisait partie de la joie de Noël. Sans le dire et le savoir trop bien, c'est peut-être aussi un peu pour cela, que nous étions si heureux de faire sur un vieux buvard défraîchi, le compte à rebours des jours...

Inconsciemment, l'on souhaitait jouer à son petit mage. Il en est tant de ces souhaits, à demi réalisés.

Le vieux Shakespeare, dont nous avons retrouvé l'antique logis, en ce dernier été, n'avait-il pas écrit, il y a bien longtemps:

« Nos vies sont faites de l'étoffe dont sont tissés nos rêves ».

FRAM

Assermentation des autorités

(c) M. Georges Schneider, préfet du district, a procédé à l'assermentation des autorités de Mauborget. Le préfet assermenta les 18 membres du Conseil général, puis les 3 municipaux. Le Conseil a réélu président par 12 voix sur 18, M. G. Petitpierre, puis le secrétaire à l'unanimité, M. L. Roulet. Vice-président, M. H. Miserez.

YVERDON

Nouveaux programmes

(c) Dès aujourd'hui, les téléspéctateurs yverdonnois recevront les 2me et 3me programmes suisses monté-laz.

La société « Teledisa » distribuera donc six programmes de TV, à savoir 3 programmes suisses (allemand - romand - italien), deux français (1re et 2me chaînes), un allemand (1re chaîne).

GRANDCOUR

Installations des autorités

(c) Les autorités communales de Grandcourt ont été installées officiellement par M. F. Savary, préfet, samedi après-midi. La prestation de serment des conseillers communaux s'est déroulée à l'église, où le pasteur Gysler a prononcé une allocution circonstanciée. Puis le nouveau Conseil communal s'est réuni en la salle habituelle des séances pour procéder à l'élection de la municipalité. Ont été élus: MM. Adrien Mayor, 40 voix; Marcel Cusin 37 voix; André Oulevey, 41 voix; Marcel Gilomen, nouveau 28 voix; Ch. Marcuard-Praderand, nouveau, 22 voix. M. Adrien Mayor a ensuite été élu comme nouveau syndic par 30 voix.

GRANGES-MARNAND

Installation des autorités

(c) Les autorités de Granges-Marnand ont été installées récemment par le préfet du district. La nouvelle municipalité est composée de MM. Barbey (33 voix), Terrin (35), Tharin (22), Kunig (38), Troillet (34), Estoppey (35), Nicod (24). M. Barbey a été réélu syndic par 31 voix. En 1970, le Conseil communal sera présidé par M. Sougy.

FRIBOURG

Inquiétudes au sujet d'un aérodrome

Le projet d'aérodrome de Fillistorf n'est pas seul à provoquer des discussions dans le canton de Fribourg. C'est ainsi que le Conseil communal de Châtres a décidé de demander des précisions au Conseil d'Etat fribourgeois, au sujet de l'aérodrome que le canton de Berne envisageait de construire dans les Grands-Maraïs; et pour lequel des travaux de remaniement parcellaire ont débuté dans la région de Kallnach-Aarberg. La commune de Châtres estime, en effet, qu'un tel aérodrome ne comporterait pas que des avantages pour elle. Elle désire donc connaître l'avis du Conseil d'Etat sur ce projet.

SUISSE ALÉMANIQUE

Le voleur aux millions de drachmes avait d'autres méfaits sur la conscience

MUELLHEIM (TG) (ATS). — La police thurgovienne est parvenue à arrêter, à Muellheim, un Grec de 24 ans, connu sur le plan international, qui se trouvait en compagnie d'une Française de 28 ans, à bord d'une voiture immatriculée en France.

L'homme s'était rendu coupable en Grèce, avec l'aide d'un complice, d'un vol portant sur un montant de plusieurs millions de drachmes. Il était recherché également par la police genevoise pour vols divers et par la police bernoise pour le vol d'une voiture.

HALTE AU VACARME AÉRIEN :

Les riverains de l'aéroport de Genève-Cointrin excédés

De notre correspondant :

Les habitants de la région de Cointrin, ainsi que ceux des communes comprises entre l'aéroport et Versoix, sont en train de se mettre très sérieusement en colère. Ils n'en peuvent plus!

Ils sont à bout de résistance nerveuse... et de patience.

Les « jets » cassent les oreilles (au propre comme au figuré) et usent le tempérament de tous ces « rampants » de plus en plus excédés.

Le plancher des vaches devient invivable, dans ce secteur.

Chaque jour que Dieu fait, c'est l'agression sonore, le fracas des réacteurs.

Quand décolle un Coronado ou un Boeing, il y a vraiment de pénibles secondes à passer.

Alors, quand on parle, même à mots couverts, de l'éventualité de construire une nouvelle piste à Cointrin, tous les riverains de l'aéroport fulminent.

Ils veulent alerter l'opinion publique (encore que celle-ci ne se passionne généralement pas beaucoup pour les problèmes qui ne la concernent pas directement), afin que celle-ci agisse sur l'Etat.

Pour exprimer leurs doléances et donner plus de volume et de poids à la révolte qui gronde en eux, ils se sont groupés, organisés, en créant récemment une association. Laquelle tient des réunions d'information... et de protestation.

Le président en est M. Jean-Pierre Marchon, un homme lucide et nullement ennemi du progrès, et qui tient tout de suite à préciser qu'il ne s'agit pas de lutter contre l'aviation commerciale, ce fac-

teur essentiel de l'essor économique. En revanche, il s'élève avec énergie contre la débauche de bruit que produisent les avions long-courriers bruit qui constitue une menace certaine contre la santé.

Membre de l'association, un praticien, le Dr R. Rychner, examine depuis plusieurs années la lutte contre le bruit sous l'angle de l'hygiène publique. Il est déjà intervenu à maintes reprises auprès des autorités locales pour que soit instauré un contrôle (assorti des mesures disciplinaires qu'il s'impose) à l'endroit des pilotes peu soucieux de respecter les règles de vol. Ils existent, assurément. M. Rychner préconise aussi d'insonoriser les avions... ainsi que

les immeubles exposés, ceci aux frais des compagnies. Il s'élève enfin contre la construction de nouveaux blocs locatifs dans les zones voisines de l'aéroport.

Mais l'agression sonore n'est pas seule à malmenner les riverains de l'aéroport international de Genève-Cointrin. Il faut y ajouter un autre péril, celui de la pollution de l'air.

L'aviation moderne est une belle chose, certes, et nous lui devons une bonne part de notre confort et de notre rythme de vie, mais elle démontre une fois de plus que le mieux est souvent l'ennemi du bien.

R. T.



BIBLIOGRAPHIE

René Philippe
SYLVIE CHEZ LES SNOBS
(Marabout mademoiselle)

Cette fois, nous retrouvons Sylvie parmi les gens du monde. De drôles de gens, ceux-ci. Il y a le comte qui ressemble à une grande sauterelle verticale, la baronne qui se prend pour François Villon et, surtout, il y a Gaétan, dit Gaga, qui tout au long de ce week-end accumule les gags les plus saugrenus!

René Philippe
SYLVIE ET LA MALÉDICTION
DE KÉZUMA
(Marabout mademoiselle)

Connaissez-vous Barubu? C'est une fille minuscule de l'archipel polynésien. Coccinelle, sable, mer incroyablement bleue... Mais sous cette apparence de paradis terrestre, le drame couve. Le roi Toru est assassiné. Uélé sa fille devient reine. Dans la peur, car la malédiction de Kézuma pèse sur elle, Sylvie vaincra-t-elle ce dieu sinistre?

Daniel Gray
L'ANGE AZRAEL
(Presses de la Cité)

Ce fut sur la route de Johannesburg à Durban que, pour la première fois, l'idée me vint de tuer ma femme. Par ses débordements et ses mensonges, cet être plein de charmes m'avait acculé à la déchéance. Elle qui ne m'aimait pas, elle qui n'aimait personne me refusait le divorce et j'étais amoureux de Miranda Marlowe. Mais on ne joue pas impunément avec Azraël, l'exterminateur. L'image de la mort a toujours le dernier mot.

CA BARDAIT DUR! EDDIE...
(Ed. de l'Arabasque)

Eddie et Steve, habitués au baroud permanent, trouvent la vie civile trop fade.

Alors, ils s'organisent: poker pour se refaire, pépées pour passer le temps, et ils en arrivent à la liquidation par le vide. Cela se met à barder dur... Pas un moment de répit pour le lecteur.

Maurice Baumont
LES ORIGINES DE LA
DEUXIÈME GUERRE MONDIALE
(Payot, Paris)

Dans quelle mesure la Deuxième Guerre mondiale dépend-elle des conditions où la Première a été menée à son terme? Une nouvelle guerre était en puissance dans le fait que la paix de 1919 n'était acceptée par les vaincus que « le couteau à la gorge ».

Du Traité de Versailles aux derniers jours d'août 1939, il fallait un grand spécialiste comme Maurice Baumont pour retracer les multiples et complexes événements politiques, diplomatiques, économiques et militaires qui, en vingt ans, amenèrent le monde à la plus terrible aventure qu'il ait connue.

Nouveau: Le grand tube familial



Libérol
suffit pour soigner
maints
refroidissements.

Dans les pharmacies et drogueries

Constipation

Prenez au repas du soir un à deux Grains de Vals. Ils régularisent doucement les fonctions digestives et intestinales, décongestionnent le foie, éliminent les toxines.

Vente en pharmacies et drogueries.

Chaque soir:
GRAINS DE VALS
Chaque jour:
Bonne santé

L'ALIMENTATION DANS L'ESPACE :

Des perspectives d'avenir pour le « menu » de l'homme de demain ?

(c) L'alimentation dans l'espace: sous les auspices de Philip Morris Europe, M. Alain Scherif, chroniqueur scientifique de la télévision suisse romande, a traité de ce sujet, dernièrement à Lausanne. Pourquoi sous les auspices de Philip Morris? Parce que, cette maison, diversifiant sa production, s'est lancée, entre autres, dans l'alimentation des cosmonautes. Pourquoi la nourriture de ces hommes est-elle différente de la nôtre? Pour des raisons d'emboulement et de poids, de fraîcheur, d'absence de pesant, surtout. Philip Morris fournit à la NASA les sachets d'alimentation des astronautes du programme Apollo.

L'EAU A LA BOUCHE...

Les procédés de fabrication des aliments des cosmonautes américains pourraient ouvrir des possibilités nouvelles à l'alimentation normale des hommes.

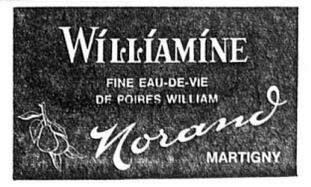
La nourriture doit aussi tenir compte de la longueur des prochains voyages, de l'état des hommes. Les sachets protègent les aliments de la dispersion, les aliments sont lyophilisés. Ils doivent parvenir directement à la bouche du consommateur. La lyophilisation permet une grande économie de poids (il y a déjà trop d'eau sans cela dans une cabine spatiale). La quantité de nourriture a ainsi été diminuée dans une proportion de 3 pour 1. La forme, la couleur, la grandeur, la texture et le goût sont conservés. Tout est préparé dans des cuisines aseptisées comme des salles d'opération. La surgélation, permettant d'abaisser la température fortement et brusquement, conserve aux mets leur aspect normal, puis

les cristaux d'eau passent tout aussi vite à l'état gazeux. Il n'y a donc plus de dégât. Le problème est ainsi résolu. Restait à trouver un sachet résistant à toutes les mésaventures possibles. C'est ce qu'a cherché une maison, filiale de Philip Morris et elle a trouvé la solution en utilisant le polyester et le phylétène.

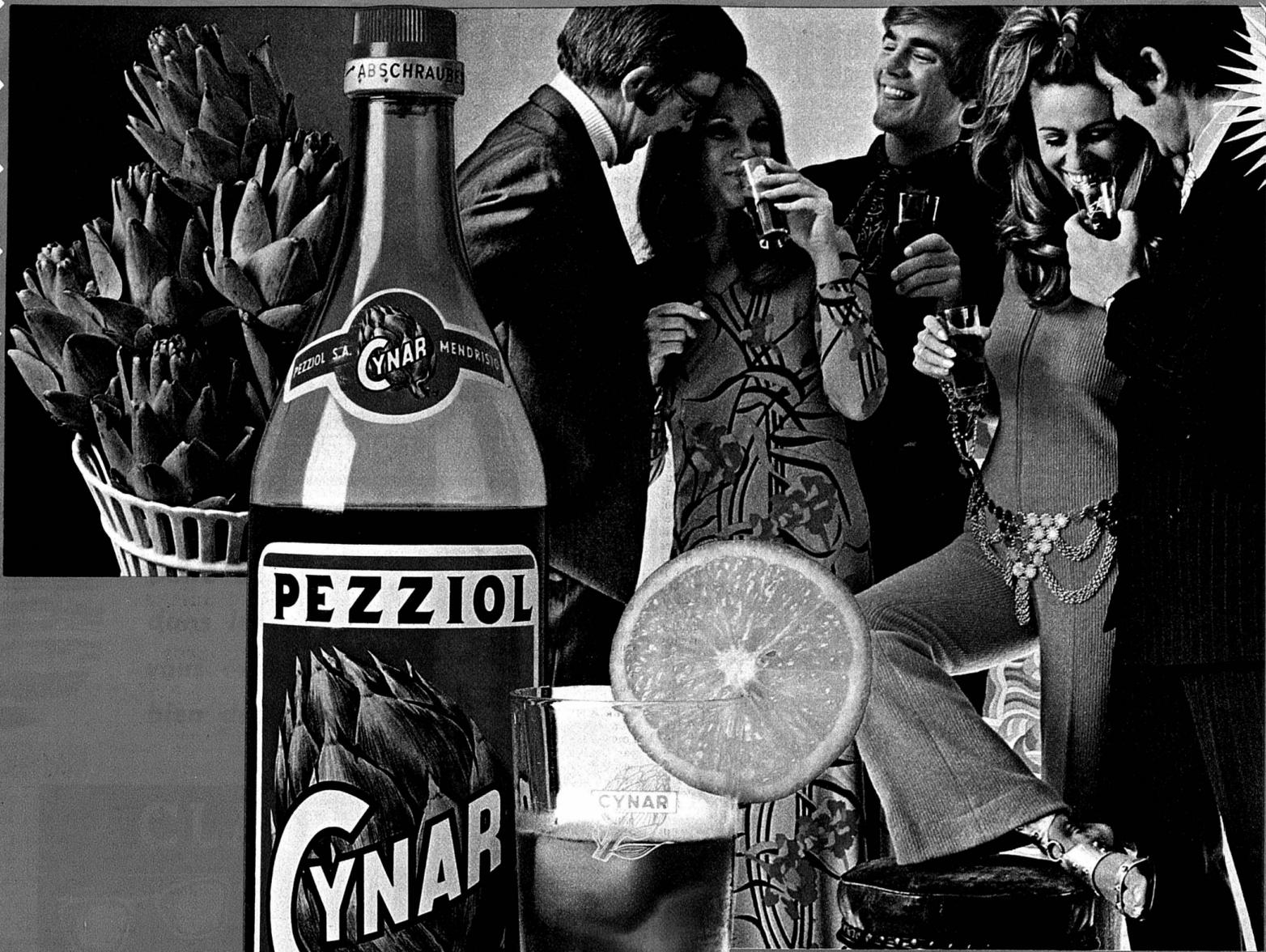
PLUS DE RÉFRIGÉRATEURS

Le sachet est muni d'un orifice par où l'on introduit de l'eau à mélanger au contenu. A l'autre bout, on applique la bouche sur un embout et l'on mange ou l'on boit.

Des pastilles chimiques éliminent tout déchet, tout germe. Intéressé, sur Terre, de ces expériences, est de contribuer à répandre la lyophilisation, qui est encore trop peu utilisée. Les aliments, dans ce cas-là, se conservent un an en tout cas. Surtout, la lyophilisation résout les problèmes de stockage (diminution de poids, d'emboulement) et de conservation: plus besoin de réfrigérateurs!



CYNAR



89.143.32

incomparable!

à présent
particulièrement avantageux
pour les fêtes

l'apéritif des personnes actives

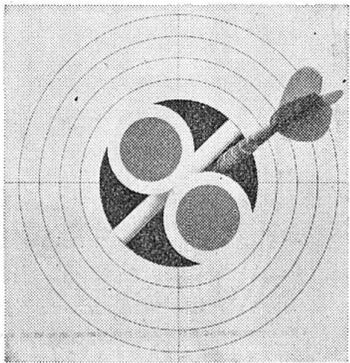
CYNAR



89.143.32

Vous attendiez peut-être l'annonce du lancement d'un nouveau fonds de placement.

Plus précisément d'un
fonds de placements
internationaux en obligations.



Le
**BOND-
INVEST**

L'Intrag, directrice du Fonds, et l'Union de Banques Suisses, en qualité de banque dépositaire, ont créé le BOND-INVEST, Fonds de Placements Internationaux en Obligations, et ainsi ajouté une nouvelle et intéressante possibilité de placement à leur gamme, déjà variée, d'investment trusts. Le BOND-INVEST vous permet de participer à un portefeuille bien équilibré en valeurs à revenu fixe. Un bon rendement, combiné avec la propriété en valeurs réelles, constitue l'objectif du Fonds. Car une partie de la fortune du BOND-INVEST sera investie en obligations convertibles (obligations pouvant être échangées contre des actions de la même entreprise).

Une sélection optimale d'obligations doit se faire en fonction de divers critères. L'appréciation du marché international des capitaux, des questions monétaires et la solvabilité du débiteur ne sont que quelques-uns des points dont la direction du Fonds tiendra compte dans chacun de ses investissements. L'achat de parts BOND-INVEST vous évite de devoir faire vous-même ces analyses.

L'émission des parts commence le 16 décembre 1969. Jusqu'au 22 décembre, le prix d'émission sera de Fr.100.- la part, y compris le timbre fédéral d'émission. Par la suite, il s'alignera sur la fortune du Fonds calculée chaque jour.

Pour plus de détails, demandez la brochure BOND-INVEST aux domiciles de souscription suivants:

Bon

Envoyez ce bon à l'une des banques mentionnées, ou directement à l'Intrag S.A., Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich.

Je m'intéresse au Fonds en obligations BOND-INVEST et vous prie de m'adresser, sans engagement, la brochure avec bulletin de souscription.

Nom/Prénom: _____

Profession: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____



UNION DE BANQUES SUISSES

Domiciles de souscription et de paiement:
Union de Banques Suisses
siège et succursales

Lombard, Odier & Cie, banquiers, Genève
La Roche & Co., banquiers, Bâle
Chollet, Roguin & Cie, banquiers, Lausanne

COUPE LA
JOURNÉE...



LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...



SANYO offre plus que la qualité!

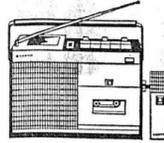
SANYO est une marque mondiale - Cela nous donne des obligations!

SANYO offre un programme de vente étendu à un prix intéressant: radios, enregistreurs à cassettes, magnétophones et tourne-disques, TV portatifs et chaînes Hi-Fi.

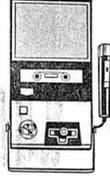
Le siège de la représentation générale SANYO pour l'Europe est Bâle. Ce sont des Suisses qui donnent à SANYO son visage européen. Nos appareils sont constamment contrôlés avec la vraie précision suisse. Votre vendeur-spécialiste vous démontrera volontiers les tous derniers modèles.

SANYO

Représentation gén. suisse: Buttschardt 4002 Bâle



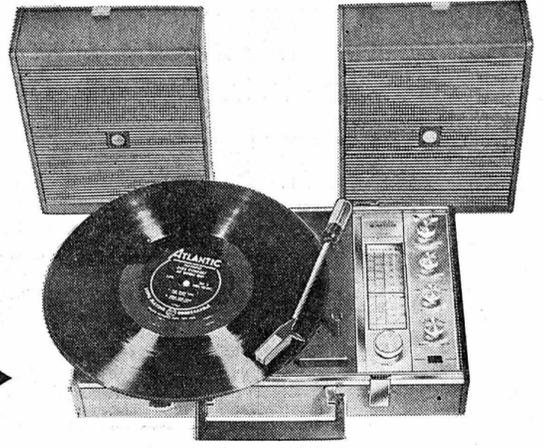
MR 411E
Enregistreur à cassettes. Récepteur incorporé FM/OM. Possibilité d'enregistrement direct. Fonctionne sur piles/secteur (bloc-sect. incorp.)
Prix recom.: **Fr. 365.-**



M-138
Magnétophone à cassettes. Manipulation très simple et à toutes épreuves. Microphone-baguettes dynamique. Etui cuir.
Prix recom.: **Fr. 198.-**

G-2312E

Tourne-disques stéréo. Récepteur radio incorporé de 4 bandes d'ondes. 2 boîtiers haut-parleurs détachables. Fonctionne sur piles et sur secteur.
Prix recommandé: **Fr. 330.-**

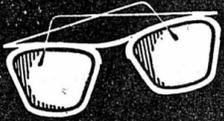


Vente dans les magasins spécialisés



Une deuxième
paire de lunettes,
dans le vide-poches,
vous évitera
bien des ennuis!

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Fermé le lundi
toute la journée

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Quel cadeau faire
à votre filleul,
à votre neveu,
à votre nièce?

**Rêve-t-il d'un vélo?
Alors aidez-le
à réaliser son rêve**
(en lui ouvrant un livret d'épargne UBS)

Les enfants aiment bien les tontons gâteau. On les comprend... c'est de leur âge.

Et le jour viendra où il pourra s'offrir le vélo de ses rêves.

Offrir un jouet, des sucreries? Bien sûr. Mais pourquoi pas quelque chose de pratique, d'original: le livret d'épargne UBS.

Si vous le désirez, nous vous remettons avec le livret d'épargne une jolie tirelire. Votre cadeau sera double.

Votre filleul, votre nièce, votre neveu sera fier d'avoir son coffre-fort personnel. Il le fera ouvrir lui-même à la banque et il placera lui-même ses économies sur son livret d'épargne.



Cette tirelire lui permettra de réaliser mille et un rêves.



UNION DE BANQUES SUISSES

USEGO

Asti Sarasino	10.90 3 bout. avec escompte	10³⁵ net
Côtes-du-Rhône 1967	8.90 3 bt. avec escompte	8⁴⁵ net
mise en bouteilles à la propriété		
Dôle Usego	11.80 3 bout. avec escompte	11²¹ net
Vermouth Usetto rouge	7.40 2 litres avec escompte	7⁰³ net
Vermouth Usetto blanc	8.— 2 litres avec escompte	7⁶⁰ net
Jus d'oranges Sungold	2.35 à 9,5 dl avec escompte	2²³ net

chez votre détaillant
USEGO

PEAFF
JOAILLIERS-ORFÈVRES

PLACE PURY 7
NEUCHÂTEL

Neuchâtel... 6 étages d'exposition - 30 vitrines Meubles Meyer



VENTES DU SOIR



MARCHÉ MIGROS

rue de l'Hôpital

MARCHÉ MIGROS

av. des Portes-rouges

Supermarché MIGROS

PESEUX, rue Jâmes-Paris

MARCHÉ MIGROS MORAT

jeudi 18 et lundi
22 décembre
jusqu'à 22 heures

vendredi 19 décembre
jusqu'à 22 heures

vendredi 19 décembre
jusqu'à 21 h 30

PRIX CHOC!

SAVIGNY - LES - BEAUNES
DOMINAUDES 1962
appellation contrôlée, Tastevinée **16⁵⁰**

BARON DE PICHON-
LONGUEVILLE 1962
appellation Pauillac
contrôlée **25.-**
 Mise en bouteilles
au château

JULIÉNAS a. c.
tête de cuvée
1966 **6.-**
seulement

GRAND CHOIX DE MAGNUMS

Seule une visite dans nos caves vous convaincra
de notre choix de spécialiste

Au Cep d'Or

W. Gaschén S.A. Rue des Moulins 11 - Neuchâtel
☎ 038/5 32 52

meubles **MEYER**

neuchâtel
faubourg
de l'hôpital
tél. 038/5 75 05

Exposition ouverte
jeudi 18 décembre
lundi 22 décembre
jusqu'à 22 heures

Bientôt

à Neuchâtel
Rue de la Côte No 7

une surprise!

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution:
Votre signature
suffit
- Discretion
totale

Banque Procrédit
1701 Fribourg
1 rue de la Banque
Tél. : 037/2 64 31

X Tout peut se
régler par poste.
Ecrivez aujourd-
d'hui.

Service express

Nom
Rue
Endroit

125,000 CARTES DE VŒUX

... une année entière ne suffirait pas pour les écrire
toutes! Et pourtant, c'est ce que fait une seule
annonce de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

paraissant dans nos pages spéciales de fin d'année :
125,000 lecteurs de notre journal en prennent con-
naissance. Pour un montant plus que modeste, vous
touchez — sans en oublier aucun — tous vos clients
et, du même coup, vos amis et connaissances.

Transmettez votre or-
dre jusqu'au mardi
23 décembre au ser-
vice des annonces de
la FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL, rue
Saint-Maurice 4.

Format de la case
57 x 30 mm

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de
nos crédits personnels (7½% par an
calculé sur le montant initial du prêt,
soit max. 0,625% par mois).
C'est de l'argent à bon compte pour
vous permettre de réaliser vos projets
raisonnables.

Nous finançons l'achat de: voitures,
bateaux, appareils ménagers, télévi-
seurs, meubles, machines agricoles etc.
sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine
et ordonnée, utilisez nos crédits per-
sonnels avantageux et discrets
● de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.-
● remboursable jusqu'à 60 mensualités
● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéfi-
cier d'une réduction moyenne de 20%
du taux d'intérêts autorisé en nous
retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie
de réduction d'intérêts m'intéresse. En-
voyez-moi, sans engagement, votre
documentation.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Domicile: _____

Crédit Renco S.A.

1211 Genève 1, Place Longemelle 16,
téléphone 022 24 63 53 V. 344

MACHINE A LAVER
LE LINGE **AEG**

Lavalux S,
100 % autom.,
11 programmes
4 kg, 220 / 380 V.

NOTRE PRIX

990.-

Location leasing : 29.- par mois

Autres marques
à votre choix

Cretegnny
COMPTOIR MÉNAGER
FBG. DU LAC 43 - NEUCHÂTEL

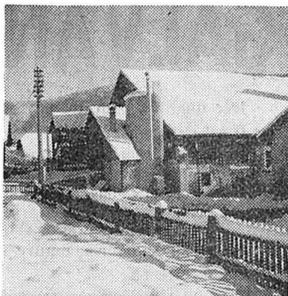
Du côté de la campagne

Les inquiétudes de la classe paysanne

La campagne est entrée dans son repos saisonnier. La neige a déjà fait son apparition, recouvrant de son manteau immaculé toutes les terres récemment labourées, les étendues de céréales et les prairies. L'agriculteur dans son exploitation vit un peu au ralenti. Il se détend après une longue période de travail intensif. Il soigne ses bêtes qu'il a le temps, cette fois-ci, d'observer, de palper, d'admirer. Il réfléchit aussi aux problèmes qui se poseront à lui lorsque dans quelques mois qui seront bien vite passés, commencera une saison nouvelle.

Au cours des débats qui ont marqué le congrès de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) qui s'est tenu au début de novembre dernier à Tokio, de nombreux orateurs ont insisté sur la nécessité pour les agriculteurs, tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement, d'agir eux-mêmes pour résoudre leurs difficultés.

Dans notre pays, il faut en convenir, l'opinion publique et les autorités partagent les soucis de la classe paysanne, laquelle mérite bien d'être



L'agriculteur dans son exploitation vit un peu au ralenti. (Avipress - ASD)

non seulement soutenue, mais encore encouragée. L'avenir de notre agriculture dans le complexe international n'est pas très rassurant et les jeunes se destinant au travail de la terre ont plus d'une raison de s'inquiéter.

J. de la H.

POUR ASSURER LA RELÈVE il convient de développer la formation professionnelle

Depuis une vingtaine d'années, notre société subit toute une série de déséquilibres et de troubles qui la menacent. Ces difficultés sont souvent le résultat imprévu de nouvelles techniques laborieusement créées. Surpeuplement, raréfaction des vivres (dans les pays sous-développés), pénurie d'eau, pollution du milieu ambiant, détérioration des conditions de vie dans les villes, sont autant de facteurs qui bouleversent peu à peu l'équilibre naturel.

Face à ces menaces, portons notre attention sur la situation présente de notre agriculture et tentons avec M. Fernand Sandoz, directeur de l'Ecole d'agriculture de Cernier, de faire le point.

Notre canton compte en chiffre rond actuellement quelque 1500 exploitations agricoles, soit 5% de moins qu'il y a trente ans. Or, une trentaine de jeunes gens seulement chaque année déclarent vouloir s'adonner à l'agriculture et suivent les cours professionnels pour assurer la relève des chefs d'exploitation dont la formation pose toujours plus d'exigences.

D'ici à l'an 2000 qui est à la porte, il est permis de se demander si l'agriculture neuchâteloise ne subira pas de profondes modifications de structure, du fait précisément d'une pénurie réelle d'exploitants.

Notre canton pourtant n'est pas resté en arrière dans le domaine de la formation professionnelle des jeunes agriculteurs et la présence au Val-de-Ruz d'une Ecole d'agriculture prouve bien que depuis longtemps déjà ce problème

a retenu l'attention des autorités et de tous les responsables de notre agriculture.

De plus en plus, le nombre des jeunes gens qui désirent se vouer à l'agriculture diminue; ils sont attirés par les facilités que leur offrent les activités industrielles ou bureaucratiques.

Les chefs d'exploitation font des efforts, certes, pour retenir les jeunes forces qui devraient assurer la relève. Cependant, il convient aussi de souligner que certains agriculteurs n'ont pas compris l'utilité d'une formation théorique et technique appropriée. La pratique est loin de suffire et l'intention ne peut porter des fruits que si elle s'appuie sur de solides connaissances techniques et économiques.

Formation professionnelle

La formation professionnelle est donc primordiale aussi bien pour le jeune agriculteur que pour le jeune mécanicien par exemple.

La formation professionnelle a pour but de préparer le paysan à son métier. Pour être agriculteur à l'heure actuelle, il faut connaître le sol et la façon de le travailler, connaître aussi le bétail et les particularités de la vie animale. Il faut encore savoir comment les plantes croissent, se nourrissent et se multiplient. Il est enfin nécessaire de se familiariser avec l'utilisation et l'entretien des machines agricoles dont le nombre et la variété augmentent sans cesse.

Le chef d'exploitation agricole doit, par ailleurs, être un organisateur et un commerçant avisé à même de vendre et d'acheter avec discernement. Les multiples tâches qui attendent le paysan ne peuvent être assumées convenablement que par celui qui dispose de bonnes connaissances de base. Fournir ces connaissances théoriques et pratiques est le but de la formation professionnelle. Celle-ci débute par les cours professionnels postsecondaires agricoles, obligatoires pour tout fils de paysan ne suivant pas d'autres écoles ou n'étant pas en possession d'un contrat d'apprentissage dûment reconnu. Ces cours qui ont débuté dans notre canton pendant l'hiver 1963-1964 s'échelonnent sur deux hivers à raison de 120 heures de cours par hiver. Le nombre de classes est fonction du nombre d'élèves. Les concentrations ou divisions de classes sont chaque année l'objet de décisions particulières prises par le département de l'agriculture en tenant compte de la répartition géographique des élèves astreints aux cours.



Dans chacune de ces fermes, un chef d'exploitation agricole se préoccupe de l'avenir. (Avipress - ASD)

Quelque six cent trente jeunes gens de 1963 à 1969-1970 ont suivi le premier cours. Le pourcentage d'élèves d'origine allemande est élevé pour la bonne raison qu'après une année de séjour en Suisse française, ils rentrent chez eux pour poursuivre leur formation professionnelle. Le second cours pendant la même période totalise environ 200 élèves, la plupart Neuchâtelois. Ces cours donnés par des instituteurs, des professeurs de l'Ecole d'agriculture et des maîtres agriculteurs sont intelligemment dosés. Ils abordent les principales disciplines entrant dans le cadre de la formation agricole: animaux, plantes, sol, moteurs, français, arithmétique, instruction civique, sciences.

Un minimum de connaissances

Ces cours sont destinés aux jeunes gens qui ne suivent pas d'autres apprentissages ou ne fréquentent pas l'école secondaire avant leur entrée à l'Ecole d'agriculture. Ils donnent l'occasion aux futurs agriculteurs d'acquiescer un minimum de connaissances théoriques tout n'ayant pas, par la suite, la possibilité de suivre les cours d'une Ecole d'agriculture.

Tout fils d'agriculteur ne poursuivant pas des études secondaires doit obligatoirement suivre les cours professionnels postsecondaires. Il ne faut, en effet, pas perdre de vue qu'un futur paysan se doit d'être plus qu'un manoeuvre. Il devra être égal en connaissances techniques le niveau de formation d'un ouvrier spécialisé ayant en plus des connaissances de chef d'exploitation avec tout ce que cela implique de responsabilités. Cette formation professionnelle de base sera complétée ou remplacée dès l'âge

de 16 ans révolus par les cours donnés à l'Ecole d'agriculture, cours d'hiver ou cours annuels s'échelonnant respectivement pendant deux fois cinq mois et demi (à plein temps) ou sur deux ans complets (avec enseignement théorique et pratique).

Enfin le jeune paysan qui désire pousser plus avant sa formation professionnelle pourra subir les examens de maîtrise fédérale dès 28 ans. La préparation de cette épreuve comporte au minimum trois ans d'activité dans l'agriculture à partir de l'obtention du certificat de capacité obtenu lors de l'examen professionnel agricole qui, pour l'instant ne peut être subi qu'après 22 ans.

Importance de la formation professionnelle

Notre enquête certes rudimentaire aura permis, nous l'espérons de souligner l'importance du développement de la formation professionnelle en agriculture.

L'agriculture de demain n'aura pas seulement besoin de chefs d'exploitation hautement qualifiés, mais elle devra également pouvoir compter sur une quantité croissante de chercheurs, de vulgarisateurs, de responsables d'organisations professionnelles.

Une étude de réorganisation de l'enseignement agricole est d'ailleurs en cours chez nous.

Nos autorités cantonales ont compris l'importance de ce problème. Elles ont mis tout en œuvre pour que notre agriculture neuchâteloise prospère et qu'elle soit gérée par des chefs d'exploitation ayant reçu une formation professionnelle aussi complète que possible.

Jean de la HOTTE

L'AVENIR DE NOTRE AGRICULTURE est marqué d'un grand point d'interrogation

L'exode rural est une dure réalité que la situation économique rend pourtant indispensable. Mais, au-delà du phénomène trop souvent considéré dans son abstraction économique, se cachent les drames innombrables d'hommes et de femmes obligés de repenser leur existence entière dans des conditions souvent détestables. C'est par exemple le départ massif des jeunes filles rebutées par un travail ingrat et qui espèrent trouver ailleurs leur terre promise. En France, la population agricole compte actuellement une forte disproportion entre le nombre des femmes et celui des hommes. Qui ne connaît, outre-Jura, les terribles « villages de célibataires », ne peut comprendre la gravité du problème (Guide agricole Philips No 8).

Selon les prévisions, la population du globe doit doubler d'ici à l'an 2000 et compter alors plus de six milliards d'habitants. « L'exode des populations rurales en direction des grandes villes se poursuivra » peut-on lire dans un rapport de l'Organisation de la santé.

Par ailleurs, la mécanisation de l'agriculture ira en s'amplifiant de sorte qu'à la fin du siècle il ne restera plus guère aux champs que 10% de la population. Cela signifie qu'en l'an 2000 la plus grande partie des trois milliards d'habitants venus accroître la population mondiale seront des citadins. Cette croissance des zones urbaines n'épargne aucune partie du globe. Elle se produit à l'est comme à l'ouest sur tous les continents, sous tous les régimes, dans les pays neufs comme dans les pays vieux.

Surproduction agricole

En dépit de son universalité, le phénomène de la concentration urbaine n'a pas la même portée dans les pays sous-développés et dans les pays prospères. Ces derniers sont en état de surproduction agricole. Leur population paysanne est déjà réduite à l'extrême par une mécanisation poussée. Les marchés sont encombrés de surplus considérables.

Dans les pays sous-développés, au contraire, la production de la terre ne suffit pas aux besoins et la mécanisation est nulle dans d'immenses régions. L'Inde affamée est toujours à la veille de la famine. Les masses d'origine paysanne qui viennent s'ag-



Plus l'homme demeure près de la nature, plus il est exposé à des risques nombreux. (Avipress - ASD)

glomérer à Léopoldville, à Tananarive ou à Calcutta forment un prolétariat voué à la misère et au chômage tel qu'on le trouvait en Europe au début de l'ère industrielle. L'agriculteur dans ces pays en reste aux méthodes les plus primitives. Il est impossible de greffer directement le machinisme sur un tel organe.

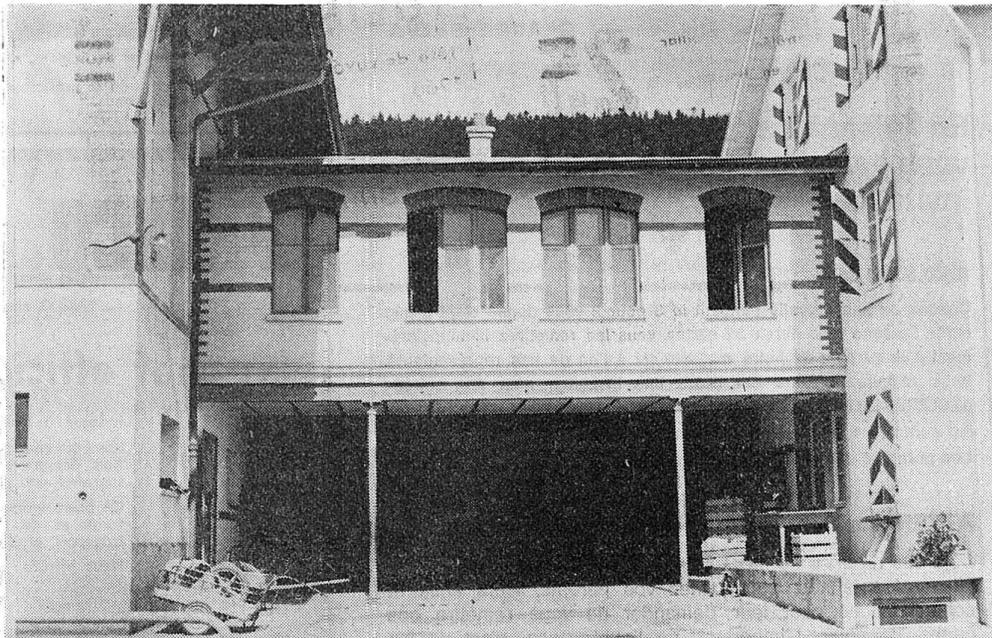
Agriculture traditionnelle et agriculture moderne

L'agriculture traditionnelle, celle d'hier comme celle d'aujourd'hui encore, était généralement considérée comme une activité économique particulière, mineure. Dans le contexte de notre pays, comme dans celui des autres pays européens ou encore aux Etats-Unis, par ailleurs, l'activité agricole se trouvait réduite à elle-même, à ses propres ressources et à ses seules possibilités. Les productions se mesuraient et se jugeaient en rendements

Les rapports entre l'agriculture et les autres secteurs économiques pas-

saient par l'intermédiaire de la vente des produits agricoles et le résultat en était l'établissement d'un certain nombre de prix. Peu à peu, la facilité des communications et le développement de l'information ont jeté un certain nombre de ponts entre l'agriculture et les autres activités du pays. L'agriculture moderne, née de cette interpénétration de deux mondes autrefois séparés, se trouve maintenant confrontée avec la réalité du XXe siècle, alors qu'elle conserve encore souvent des structures archaïques. En même temps que changeaient les rapports entre le secteur agricole et les autres secteurs économiques, l'évolution générale du niveau de vie du pays, laissait aux produits agricoles et alimentaires une part de plus en plus réduite du revenu national. Ces transformations, ces bouleversements devaient naturellement conduire à une agriculture nouvelle d'autant que la population agricole subissait de profondes modifications. Plus l'homme demeure près de la nature, plus il est exposé à des risques nombreux au nombre desquels il faut citer celui qui naît de la puissance et du prix des machines.

J. de la H.



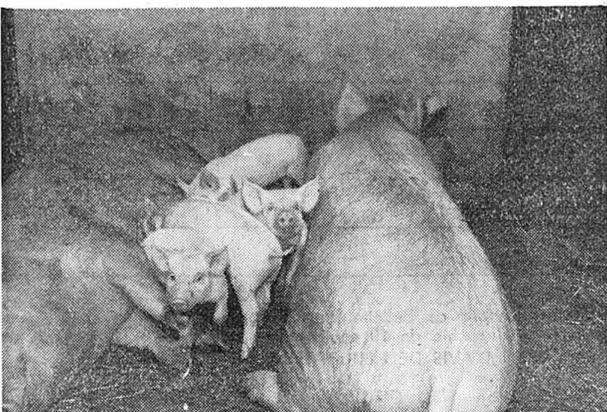
L'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier, un centre de formation professionnelle apprécié. (Avipress - ASD)

Une entreprise de porcs géante

A la frontière germano-hollandaise s'édifie la plus grande entreprise d'élevage de porcs du monde. Il s'agit d'une nouvelle société agricole fondée à Hambourg dont l'objet est de promouvoir ce marché par une assistance technique et financière s'étendant à l'Allemagne fédérale et au Marché commun. Cela se traduira par des participations directes ou indirectes à des entreprises agricoles. Cette affaire géante d'engraissement produirait annuellement 160.000 porcs de boucherie. En d'autres termes, il semble que nombre d'agriculteurs allemands tra-

vailleiraient désormais dans le cadre et pour le compte de la nouvelle société hambourgeoise qui maîtriserait et organiserait industriellement le marché du porc.

La nouvelle s'insère dans une action qui tend à se généraliser et qui aboutira, écrit à ce propos « Le Silon belge » à l'inféodation de l'agriculture traditionnelle. Les circonstances présentes favorables au marché du porc suscitent en dehors de nos frontières, une âpre concurrence excitée par de larges moyens techniques et financiers.



Elevage traditionnel. Pour combien de temps encore? (Avipress - ASD)



750 000 épargnants

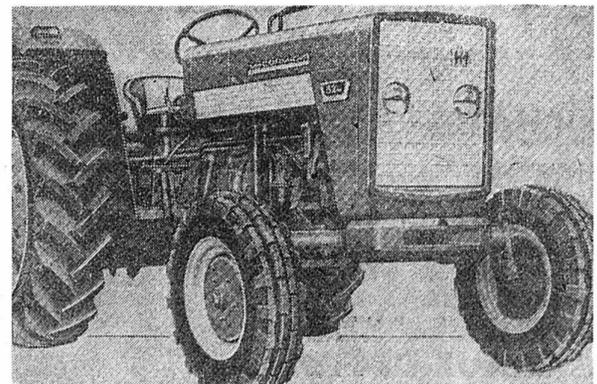
confient leur argent
à la Caisse de crédit mutuel.
Pourquoi?

La Caisse de crédit mutuel offre
un bon intérêt et la plus grande sécurité.
C'est pourquoi:

Epargnez, vous aussi,
à la
Caisse de crédit mutuel

TRACTEURS - un programme sur mesure

16 modèles de 19 à 62 CV à partir de Fr. 8700.—



Les tracteurs McCORMICK International réunissent les plus récentes réalisations de la technique moderne, soutenues par d'incessants travaux d'ingénieurs et de recherches scientifiques.

Service régional des districts de Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz
TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES
Mc CORMICK INTERNATIONAL

Ateliers E.-A. Simonet

La Roche 13

AUVERNIER

Tél. 8 10 10

Réparation - Vente - Service

OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS

S.I.A. Société suisse des ingénieurs et des architectes

Le comité central de la S.I.A. cherche à repourvoir le poste de

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

de la société, ayant son siège à Zurich, dont l'activité dans les grandes lignes est la suivante :

- Diriger le secrétariat général qui comporte un service juridique, un service technique, un service administratif et la comptabilité.
- Mettre à exécution les décisions du comité central et soumettre à celui-ci toutes propositions utiles à la bonne marche de la société.
- Coordonner les travaux de la société qui est une très importante association professionnelle nationale, comptant 6600 membres, représentative des professions d'ingénieur et d'architecte de niveau universitaire en Suisse.
- Représenter la société, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- Posséder un diplôme d'une Ecole polytechnique fédérale, ou une licence d'une Université ou de l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall.
- Avoir l'expérience d'un cadre supérieur dans le domaine de la direction d'une organisation dynamique, tout en faisant preuve d'une grande initiative.
- Posséder les langues allemande et française, parlées et écrites.
- Avoir de bonnes connaissances d'anglais.
- Etre citoyen suisse.

Entrée en fonction immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées par ce poste voudront bien adresser leurs offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et des prétentions de traitement, au président central de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, Beethovenstrasse 1, 8022 Zurich.

LA BANQUE POPULAIRE SUISSE SAINT-IMIER

cherche :

pour son service Titres-Coupons, à Saint-Imier

1 CAISSIER

de langue maternelle française, avec connaissances de la langue allemande, possédant une formation bancaire.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Pour sa succursale de la Chaux-de-Fonds

1 CHEF CAISSIER

de langue maternelle française avec connaissances des langues allemande et anglaise, possédant une formation bancaire. Possibilités d'avancement.

Date d'entrée : 2 mars 1970.

1 CAISSIER

de langue maternelle française, avec connaissances de la langue allemande, possédant une bonne formation dans le domaine des titres et de la bourse.

Date d'entrée : printemps 1970.

Bon salaire, semaine de 5 jours, caisse de pensions.

Faire offres écrites ou se présenter aux directions de la BPS à Saint-Imier ou à la Chaux-de-Fonds.

FRISCO

La FRISCO cherche, pour son dépôt de Neuchâtel,

un chef efficient et capable

habitué à travailler de manière indépendante.

Son activité comprend principalement l'organisation des travaux du dépôt et la répartition des tournées des chauffeurs-vendeurs.

Ce poste exige des talents d'organisation, de l'autorité et de l'expérience dans les questions de transport et d'expédition.

Nous offrons : — possibilité d'entrer dans la caisse de retraite, — de larges compétences en rapport avec le travail, — un salaire adapté aux performances.

Prière d'adresser offres, accompagnées d'une photo, d'un curriculum vitae et de copies de certificats, à la FRISCO S. A., glaces et produits surgelés, 9400 Rorschach

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

CONTREMAITRE DE ROUTE QUALIFIÉ

avec quelques années de pratique dans la construction de routes, pose d'enrobées et tapis, éventuellement revêtement en béton, etc.

Nous demandons : — nationalité suisse, éventuellement étranger avec permis B, hors plafonnement ou permis C. — connaissances approfondies dans la branche.

Nous offrons : — haut salaire — frais de déplacement — place stable.

Faire offres écrites avec références, à l'entreprise Adolf Freiburghaus, génie civil, rue du Collège 100, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Importante entreprise industrielle des Montagnes neuchâtelaises désire engager

GALVANOPLASTE

très qualifié, pour un poste à responsabilités.

Il est demandé :

- très bonne formation professionnelle
- connaissance des problèmes inhérents aux traitements de surfaces dans l'industrie horlogère ou la bijouterie
- recherche permanente d'un niveau qualitatif supérieur et d'un rendement industriel élevé
- aptitude pour conduire un nombreux personnel.

Il est offert :

- une situation correspondant aux exigences élevées requises
- équipement industriel moderne et des plus perfectionnés
- ambiance de travail agréable dans une entreprise dynamique
- avantages sociaux d'une importante société industrielle.

Prière de bien vouloir adresser offres détaillées sous chiffres P 11 - 950,115 à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons :

UN MAGASINIER

ou

AIDE-MAGASINIER

SERRURIERS

soudure électrique et coupe au chalumeau exigée

MANŒUVRES

d'usine.

AIDES-SERRURIERS

Places stables et bien rémunérées ; logement à tarif réduit à disposition dès le printemps, pour candidat sérieux.

Faire offres à

Métanova S. A.

2088 Cressier. Tél. 7 72 77.

Tout nouvel abonné à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ou à

L'EXPRESS pour 1970recevra le journal
gratuitement
jusqu'à fin décembre
1969

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

★ **L'EXPRESS**

★ jusqu'à fin mars 1970 pour Fr. 14.50

★ jusqu'à fin juin 1970 pour Fr. 28.50

★ jusqu'à fin décembre 1970 pour Fr. 56.—

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____

No postal : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS

Service des abonnements

2001 NEUCHÂTEL

FORMIDABLE

32 POUR

BAECHLER

AVEC JACQUES DUTRONC



Jacques (1943-1969)



ARLETTE ZOLA



GÉRARD AUBERT

CLAUDE SELVA

En faisant nettoyer vos vêtements,
vous recevrez gratuitement une
invitation

RÈGLE DU JEU...

Chaque vêtement confié pendant le 3 pour 2 vous donne droit à une carte. Lorsque vous aurez 32 cartes, vous les remettrez immédiatement à la gérante de notre magasin ou à l'un de nos représentants. Vous recevrez ensuite par poste une invitation pour une soirée : JACQUES DUTRONC - ARLETTE ZOLA GÉRARD AUBERT qui aura lieu à la fin de notre 3 pour 2 (février 1970). Les premiers seront les mieux placés.

ATTENTION...

Déjà des dizaines de milliers de cartes sont distribuées ! Allez-y les jeunes, questionnez vos parents, leurs amis et connaissances pour leur demander de vous remettre ces cartes Baechler. L'important, ne l'oubliez-pas, c'est de les grouper.

Ne soyez pas les derniers à nous les retourner, vous risqueriez de ne plus avoir de places, celles-ci étant limitées.

BAECHLER

NETTOYAGE ET REPASSAGE PARFAIT DE VÊTEMENTS

NEUCHÂTEL

3, rue du Seyon

Tél. 5 49 12

PESEUX

8, Grand-Rue

8 46 55

LA CHAUX-DE-FONDS

Place du Marché

3 23 92

24, rue du Locle

2 83 83

77, avenue Léopold-Robert

3 13 43

LE LOCLE

4, rue du Pont

5 36 50

ego **DISCOUNT** Portes-Rouges 20

CHAMPAGNE TROUILLARD

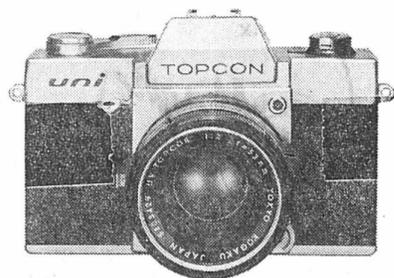
Crème de cassis de Dijon

blanc de blanc, demi-sec la bout. **17.90** a.l. 22.40
 réserve 1962 brut la bout. **18.90** a.l. 23.60
 rosé brut 1/1 **18.90** a.l. 23.60

bout. 1/1 **12.70** a.l. 14.90
 bout. 1/2 **6.90** a.l. 8.20



Pour ce prix...



...un appareil Reflex de grande classe

TOPCON UNI
 Mesure de la lumière derrière l'objectif, sur le miroir, par posemètre CdS. Réglage automatique des diaphragmes. Obturateur central 1 sec. à 1/500me sec.

Seulement **Fr. 398.-**

Un appareil aux avantages multiples que vous offre le spécialiste

PHOTO-CINÉ GLOOR
 Epancheurs 4 Neuchâtel

LINGERIE ÉBLOUISSANTE
UN CADEAU QUI PLAÎT

DÉSHABILLÉS - CHEMISES DE NUIT
 ROBES DE CHAMBRE - PYJAMAS
 LISEUSES - COMBINAISONS - JUPONS
 CORSETERIE - SOUS-VÊTEMENTS

CHEZ LE SPÉCIALISTE

Savoie-Petitpierre s.a.

Seyon 1

NEUCHÂTEL

PARIS Modes

a le plaisir de vous offrir pour les fêtes

JAQUETTES « crochet »

à partir de **22⁸⁰**

Crochet « lamé » 11 coloris

32⁸⁰

PULLS « Iril » dames, messieurs, enfants

Rue des Poteaux 3 Neuchâtel

La perfection de l'authentique Cognac Roffignac vous est garantie par



Le Comte Jean de Roffignac, seigneur du Château-Chesnel, propriétaire de vastes vignobles, expert en cognac par ancienne tradition.

COGNAC ROFFIGNAC

véritable fine Champagne.
 Signes d'authenticité: Treillis de fil doré et étiquette de garantie plombée.



La **couleur** chez vous par le spécialiste

Système PAL et Suisse-France
PHILIPS-MEDIATOR-NOVAK
 Démonstration permanente

Jeanneret & Cie
 Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

Avez-vous pensé à offrir un **PORTRAIT POUR NOËL** Studio photo P.-A. Duvoisin, avenue de la Gare 8, Colombier.

Pour le pique-nique, les **SAUCISSES SÈCHES** à la Boucherie-charcuterie **GUTMANN** Avenue du 1er-Mars

Les années se suivent et se ressemblent...

Pour vos Cadeaux l'idée vous manque...

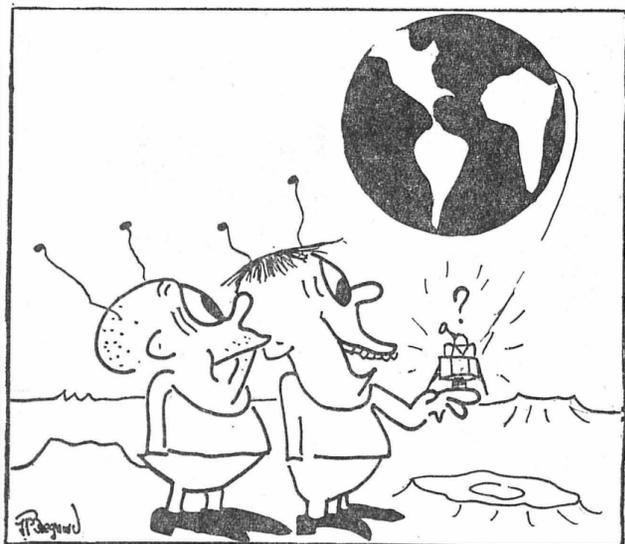
Le Bon-Cadeau ça c'est l'idée...



Chaussures Diana

Neuchâtel, Rue du Concert 2
 Tél. (038) 5 29 54

Votre avenir... l'imprimerie



A la pointe du progrès

Par l'image et le texte, l'imprimerie est en contact étroit avec le monde de demain.

Devenez apprenti...

Compositeur typographe
Compositeur opérateur
Imprimeur typographe
Imprimeur typo-offset

Un champ d'activité intéressant avec d'excellentes possibilités d'avancement.

Tous renseignements auprès du secrétariat de la Société Suisse des Maîtres Imprimeurs (SSMI), Saint-Honoré 1, 2000 Neuchâtel, des imprimeries du canton et de l'Office d'orientation professionnelle.

Bons de caisse
5 1/2 %

pour les titres de 5 ou 6 ans de terme

5 1/4 %

pour les titres à 3 ou 4 ans de terme

CRÉDIT FONCIER SUISSE

Domicile de paiement à Neuchâtel :
Crédit Suisse

choix

Margot
qualité
service

MENUISERIE
Schray Frères
NEUCHÂTEL
rue de la Côte 11
Ø 5 16 41

Carrosserie d'Auvernier
L. GROSJEAN
Répare vite et bien
Tél. 8 45 66

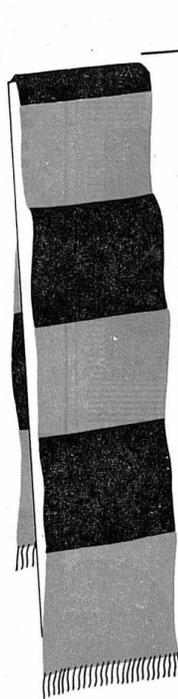


TERMARIN
ceinture "chauffe reins"

Tout pour le
HOCKEY
et le patinage artistique
Aiguillage de patins

RENE SCHENKER
VELOS, MOTOS, SPORTS
Chavenne 15 2000 NEUCHÂTEL
Ø 5 44 92

Milo GOLAZ S.A.
J.-C. DEFOREL
Eaux minérales
Bureau: rue du Musée 6
Neuchâtel
Tél. (038) 5 68 69



Patinoire de Monruz
Ce soir à 20 h 30
Bienne
Young Sprinters
Championnat suisse
ligue nationale B



Centre Velosolex
PIERRE JAUQUES
Place des Halles 8
NEUCHÂTEL

Autocars
WITTWER
Transports

MULLER
la bonne bière

Helyett Accidents
Zürich
une assurance moderne

JAMES ISELY
agent général
Seyon 10
NEUCHÂTEL

visitez A NEUCHÂTEL
LE PARADIS DU MEUBLE

meubles MEYER

Choix grandiose sur 6 étages
200 chambres à coucher, salles à manger, studios - Plus de 1000 meubles divers.
30 VITRINES

Faubourg "de" l'Hôpital
Ø (038) 5 75 05

Comptoir des papiers peints
Outillage
Couleurs - Vernis
NEUCHÂTEL - Seyon 15
Tél. (038) 5 40 50

Jean Cuanillon
NEUCHÂTEL



Le plus grand choix à Neuchâtel
PESEUX

GARAGE HIRONDELLE
PIERRE SENN



Neuchâtel
VW - Audi - Porsche - Chrysler-Volant

Service dans

Oressing
Jacques Desautels
neuchâtel rue des moulins 15 / 5 83 81

les 3 heures

Classement

	Matches		Buts	
	J.	G.	N.	P. c. Pts
1. Bienne	12	8	1	3 56 34 17
2. Thone	12	7	1	4 50 33 15
3. Fribourg	12	6	2	4 40 40 13
Villars Champ.	12	6	1	5 52 46 13
5. Sion	12	6	—	6 44 51 12
6. Lucerne	12	4	1	7 35 51 9
7. Yg Sprinters	12	4	—	8 39 41 8
Lausanne	12	3	2	7 25 45 8

Samedi soir Sion a définitivement réglé le sort de Young Sprinters : le grand club de Monruz — dix-neuf saisons en ligue A — va participer à une poule de relégation dont les deux derniers seront précipités dans l'antichambre de la ligue nationale. Ainsi, la saison 1969-1970 restera comme un mauvais souvenir dans le livre d'or du club. Même si l'avenir s'annonce sous un ciel chargé de nuages noirs tout n'est pas perdu. Young Sprinters peut encore se sortir de l'ornière et conserver sa place au sein de la ligue B.

Le tour de relégation a commencé samedi contre Sion dans probabilité où l'équipe valaisanne serait, elle aussi, précipitée dans ce groupe des laissés pour compte. Hélas ! Ce premier match s'est soldé par une défaite et Bazzi — appelé à prendre la succession de Delnon — a renoncé. Il faut donc repartir à zéro. Pour ce faire, le match de ce soir servira d'examen. Bienne n'a nullement besoin d'une victoire et jouera en toute décontraction.

Pour Young Sprinters, ce match n'aura aucune incidence sur son classement au sein de la poule de relégation.

Dans cette optique, les Neuchâtelois se doivent d'aborder ce match en toute décontraction. C'est dire qu'ils auront la possibilité de soigner leur jeu, de travailler leurs schémas, de s'appliquer dans les passes, d'élever le rythme de jeu. Finalement, peu importe le résultat. Seule la manière compte ; elle donnera un premier enseignement du comportement futur de Young Sprinters dans le tour de relégation.

Même si Young Sprinters occupe la dernière place du classement (en compagnie de Lausanne), l'équipe n'est pas exempte de qualités. Nagel est l'un des bons gardiens du groupe, Sandoz et Divernois ont l'avenir pour eux, G. Wittwer n'est pas dénué de technique, Burkhard, Henrioud et Schmied sont capables de bonnes choses. Alors ? Il y a encore la volonté de Martini et E. Paroz ?... Hop ! Young Sprinters !



CRÉDIT SUISSE
Place Pury Ø 5 73 01
votre banque

Hôtel-Restaurant du Marché
Restauration soignée
Service sur assiette et à la carte
Place des Halles
Fermé le dimanche
Tél. 5 30 31



Vuillomenet
Le magasin d'électricité des mieux assortis
Neuchâtel Grand-Rue 4

CARROSSERIE DROZ VAUSEYON



TERMARIN
ceinture "chauffe reins"

Garage de la Balance
SKODA
A. Lugon Neuchâtel
rue du Pommier 13

TEXTILES
TAPIS - Rideaux
AMEUBLEMENT
APPAREILS MÉNAGERS
PHOTO - CINÉMA - RADIO
CAMPING - JOUETS
ARMES DE SPORT

UNITEX S.A.
av. de la Gare 39
Neuchâtel

COMPAGNIE ASSURANCE
CAP
PROTECTION JURIDIQUE

C. Salvadé & P. Schneeberger
Agents généraux
Saint-Maurice 7
Neuchâtel
Tél. (038) 4 03 44



Nussbaumer clichés
NEUCHÂTEL